

# ÉPHÉMÉRIDES DU CITOYEN

OU CHRONIQUE  
DE L'ESPRIT NATIONAL

---

Quid pulchrum, quid turpe, quid utile, quid non.  
HORACE

---

TOME VI

1766



INSTITUT COPPET



# ÉPHÉMÉRIDES DU CITOYEN

OU CHRONIQUE  
DE L'ESPRIT NATIONAL

---

Quid pulchrum, quid turpe, quid utile, quid non.

HORACE

---

1766

TOME VI

Institut Coppet  
2025



## AVIS DU LIBRAIRE

Les ÉPHÉMÉRIDES DU CITOYEN sont un ouvrage *périodique, critique et moral, historique et politique*, à peu près dans le goût du *Spectateur Anglais*, petit in-8°. Les feuilles se distribuent deux fois par semaine, les lundi et vendredi, et ont commencé le lundi 4 novembre 1765. Elles sont toujours semblables à la première, pour le format, le papier et le caractère : on les envoie, franchises de port, par la petite ou par la grande poste, aux personnes de Paris ou de province qui le désirent, en payant les feuilles de quatre mois, à raison de 7 liv. pour Paris, et de 9 liv. pour la province.

Chaque feuille séparée coûte 5 sols, et chaque volume *broché*, 48 s.

On souscrit à Paris, chez DELALAIN libraire, rue Saint-Jacques, à Saint-Jacques, où l'on trouvera les *Idées d'un citoyen, sur l'administration des finances, et le commerce de l'Orient*, 4 chapitres ; *Idées d'un citoyen, sur les besoins, les droits, et les devoirs des vrais pauvres*, un volume in-8°. du même auteur.



ÉPHÉMÉRIDES DU CITOYEN,  
OU CHRONIQUE DE L'ESPRIT NATIONAL.

---

1<sup>er</sup> Septembre 1766.

---

N<sup>o</sup>. I.  
LETTRES SUR LA MARINE DES ANCIENS,  
COMPARÉE À CELLE DES MODERNES

Nequicquam Deus abscondit  
Prudens Oceano dissociabili  
Terras.

HOR.

*AVERTISSEMENT.*

Un citoyen respectable s'est occupé plus de trente ans à rechercher dans les monuments de l'antiquité, jusqu'aux plus petits détails qui concernent la marine des Grecs, des Carthaginois, des Romains, des Égyptiens, des autres nations militaires et commerçantes. Ses découvertes l'ont mis à même de comparer les navires de charge et les vaisseaux de guerre, employés dans le temps des guerres Puniques ou sous l'empire d'Auguste, avec les bâtimens qui

remplissent aujourd'hui nos ports, et qui forment la marine royale ou celle des marchands. Le résultat de ce parallèle étonnera sans doute la plupart de nos lecteurs : on a répété mille fois que nous avons plus d'art, plus de forces et plus de majesté que les Anciens. On se figure leurs vaisseaux comme nos plus petites barques ; leur construction, comme une simple routine ; leur manœuvre, comme dénuée de principes : on s'imagine enfin qu'ils étaient forcés, par la qualité de leurs bâtimens, de longer toujours les côtes, et de naviguer terre à terre. De là viennent les magnifiques idées qu'on se forme de nos vastes citadelles flottantes, de notre voiture compliquée, de notre artillerie, de nos longues traversées en pleine mer.

Le philosophe modeste qui nous communique ses réflexions ne trouve, dans tous les objets tant vantés, que l'invention de la boussole qui facilite les grands voyages au large, et celle de la poudre à canon qui rend notre artillerie plus puissante, plus expéditive que celle des anciens navigateurs ; mais il pense que nous leur sommes très inférieurs pour la construction, pour la manœuvre, pour la facilité d'aborder les côtes, d'entrer dans les ports et d'en sortir, surtout pour les combats et pour la communication intérieure sur les fleuves et les

canaux, qui fait seule l'aliment du commerce et de la marine guerrière.

Ce n'est pas à nous qu'il appartient de juger ses opinions : il nous suffit d'apprendre à nos lecteurs quelques particularités qui le concernent et qu'il est important de leur faire connaître ; la modestie l'empêchera de les mettre dans la suite des lettres ou mémoires qu'il nous promet.

Le séjour qu'il a fait en Italie, l'avantage dont il jouissait à Rome d'être attaché comme bibliothécaire à un savant cardinal, lui ont procuré la facilité d'étudier et d'extraire tous les anciens auteurs, surtout de consulter tous les anciens monuments, tels que les sculptures, les médailles, et autres semblables représentations. Un des ministres du Roi prit autrefois ses travaux sous sa protection ; deux fois l'Académie des sciences lui a donné des approbations solennelles ; des marins très intelligents ont vu les fruits de ses veilles avec la plus grande admiration ; un des lieutenants généraux des armées navales l'honore d'une protection singulière ; un autre officier du même corps a poussé l'estime pour ses principes et le patriotisme jusqu'à construire lui-même à Cayenne un petit bâtiment d'après son système renouvelé des Anciens, et cette épreuve a été suivie du plus heureux succès.

Les lettres sur la marine des Anciens, comparée avec celle des Modernes, contiennent donc plus que de simples idées, des imaginations et des projets : elles méritent l'attention de tous les bons citoyens ; il n'en est point qui ne regarde aujourd'hui la marine comme un des objets les plus intéressants pour la nation.

#### LETTRE PREMIÈRE

Monsieur le citoyen,

Tous les objets qui peuvent concourir à la prospérité de l'État sont du ressort de vos Éphémérides. Je les lis avec plaisir, et je me fais une fête de les communiquer à ceux de mes amis que j'en crois dignes par leurs lumières et par leur patriotisme. Vous savez que j'aspire aussi depuis longtemps à ce beau titre d'ami du bien public, et vous connaissez la matière de mes travaux. Je crois que mes recherches sur la marine des Anciens, suivies d'une comparaison de leur système avec le nôtre, pourrait figurer dans vos feuilles, à côté de vos réflexions sur l'agriculture, la population, le commerce et les arts. La navigation intérieure sur les rivières ou les canaux, et la navigation extérieure sur toutes les mers, est sans doute un des plus puissants ressorts de la machine économique, un des plus propres à ranimer l'activité de tous les autres.

Cette considération m'a décidé à vous demander une place dans votre chronique de l'esprit national pour mes spéculations *marinières* ; c'est par elle que je commencerai à vous expliquer mes idées.

Je vous prie, surtout, de prendre sur vous le soin de redresser mon style et de le polir au point de ne pas trop contraster avec le vôtre ; mon art est de méditer dans mon petit laboratoire, de copier des desseins antiques, ou d'y fabriquer moi-même des modèles. Je ne me connais point le talent d'écrire ; vous ne pouvez donc vous dispenser de réformer mes mémoires avant de les produire en public. (C'est une permission dont nous avons amplement usé.)

Dans une grande nation, qui possède un territoire vaste et fertile, rien n'est plus utile, rien n'est plus indispensablement nécessaire qu'une grande et facile navigation, soit *intérieure*, soit *extérieure*. Les Anciens étaient pénétrés de ce grand principe fondamental : on en trouve une belle leçon dans l'Odyssée d'Homère. Le roi d'Ithaque arrive enfin dans la patrie couvert de gloire, échappé de mille dangers, supérieur par sa patience à tous les malheurs ; mais il trouve dans son propre royaume le plus affreux des désastres : la misère, la paresse, la dissolution des mœurs, l'abus du pouvoir, et le mépris de l'autorité légitime : fléaux terribles, qui mar-

chent toujours ensemble. Par quel enchantement le sage Ulysse saura-t-il récréer un peuple nombreux dans ses campagnes dépeuplées, et rétablir l'ordre dans ses villes corrompues, qui ne sont plus que la sentine de tous les vices ? Le héros saisit une rame : il la porte sur ses épaules, plus fier de ce fardeau qu'Hercule de sa massue. Lui-même il parcourt tous les villages de son île : il assemble son peuple ; il plante sa rame au milieu de la place publique, et parle avec cette éloquence mâle et rapide si souvent admirée dans le camp des Grecs, sous les murs de la malheureuse Troie.

« Citoyens, disait-il, pourquoi languissez-vous dans la misère : il est temps de vous rétablir dans l'état de splendeur, où je vous avais laissé. J'ai puni les tyrans subalternes qui vous désolaient sous le gouvernement trop faible d'un vieillard décrépît, d'un enfant et d'une femme. Vous êtes libres sous la protection de mon bras victorieux et des lois. La mer vous est ouverte. Voyez la rame toute prête ; nos vaisseaux sont au port : ils attendent vos récoltes pour les porter à cent peuples divers, et vous ramener les richesses des îles et du continent. »

À sa voix tout s'anime, tout se revivifie. Le spectacle d'une rame dit tout à ce peuple encore plein des idées du souvenir de son ancienne prospérité, la *liberté*, le *commerce*, quelles

idées ! et quelle efficacité ! mille et mille char-  
rues sont attelées : partout la terre s'entrouve :  
le cultivateur infatigable l'arrose de ses sueurs.  
La populace avilie et dissolue déserte les villes :  
elle court s'armer de la rame ou de la bêche ; le  
calme, le bonheur et la vertu renaissent dans  
Ithaque.

Telle est en abrégé la peinture instructive du  
prince des poètes, qui renferme une des plus  
sublimes leçons de la politique économique.  
L'histoire ancienne est pleine d'exemples aussi  
frappants. Par quel art Salomon fit-il, pour  
quelques moments, d'un peuple pauvre, cor-  
rompu, inconnu dans l'univers, une nation sage  
et opulente ? par l'établissement d'un com-  
merce et de la marine. Quelle était la source  
des richesses d'Athènes ? la liberté de la mer.  
Comment l'Égypte fut-elle toujours puissante  
et renommée ? par la facilité de la navigation.

La charrue et la rame étaient chez les An-  
ciens les deux clefs de toute la politique. Jamais  
ils ne séparaient l'une de l'autre : ils savaient  
trop bien que la navigation *intérieure* est le meil-  
leur aliment du commerce *extérieur* ; que l'agri-  
culture est la seule source de l'un et de l'autre,  
mais qu'ils sont également ses soutiens et les  
garants de sa prospérité.

Les Chinois, cette nation heureuse, qui pos-  
sède depuis tant de siècles la science écono-

mique, chez laquelle depuis longtemps l'agriculture et la population sont à leur comble de perfection possible, les Chinois ont de tout temps considéré la rame comme une compagne fidèle et nécessaire de la charrue. Leur vaste empire est coupé par des millions de canaux, dont les ouvrages ont effrayé l'imagination des Européens qui les voyaient, et la mer qui les environne ne paraît qu'une vaste forêt à ceux qui s'en approchent.

La raison seule pourrait nous apprendre cette vérité principale de la science économique, sans le secours de l'expérience ; mais nous avons commencé par invoquer celle des siècles éloignés, et des peuples étrangers, parce qu'il s'agit de frapper une nation toujours plus prête à imiter qu'à raisonner.

Les vraies, les solides richesses, sont celles que nous prodigue une terre fertile, assidument sollicitée par des colons intéressés à la rendre féconde le plus qu'il est possible ; c'est-à-dire, par des colons *libres*, sous la sauvegarde des lois : l'industrie devient stérile sans *l'émulation*, et celle-ci ne marche qu'avec la liberté.

Les fruits de la nature sont les seuls qui se reproduisent eux-mêmes par le travail, la terre est la seule *mère* des richesses : les arts façonnent les matières qu'elle a produites, c'est la mort pour elles. Les chefs-d'œuvres de nos in-

ventions ne sont que des cadavres ornés, les dons de la nature ont seuls en sortant de son sein la vie et le germe de la multiplication, que l'art détruit en elles.

Le vulgaire, ébloui par l'éclat des riches métaux et par l'élégance des ouvrages polis de la main des hommes, ne pénètre pas au-delà de cette superficie ; cependant il ne faudrait qu'un second coup d'œil pour lui faire voir ces métaux enfouis dans les entrailles de la terre, et cachés au sein des rochers. Ils sont tirés de ce tombeau par des milliers d'hommes que la nature nourrit de ses fruits et habille de ses productions, ils sont façonnées par d'autres hommes qu'elle est encore obligée d'alimenter. Retranchez la récolte première, plus de nourriture, plus de bras, plus de fouille, de lavage, de fontes, de fabrication, plus de métaux.

La plus brillante marchandise n'est au fond qu'un assemblage de productions naturelles, plus ou moins ouvrées par des mains plus ou moins habiles, plus ou moins assidues et multipliées : c'est encore la nature qui les nourrit ces fabricateurs ; ôtez son premier produit et vous anéantissez le travail par l'anéantissement des travailleurs.

Rien n'est plus simple que cette induction ; comment se peut-il qu'elle n'ait pas toujours porté dans l'esprit de tous les hommes éclairés

la conviction intime de cette utile et première maxime, que l'agriculture est la *nourrice* et la maîtresse de tous les autres arts.

Mais après cette grande vérité, qui mérite la première place, est la maxime d'Ulysse, d'Homère et de tous les anciens *que la rame est la compagne de la charrue*. Les vénérables citoyens qui ont recréé parmi nous la science économique, et qui travaillent avec autant de zèle que de succès à la rendre tous les jours plus claire, plus triomphante, commencent à lui donner un très grand degré d'évidence et d'efficacité, au moins sur les esprits d'une partie de la nation la mieux instruite et la plus honnête ; ils se sont appliqués plus spécialement à développer le premier principe fondamental, à le considérer dans tous ses rapports, et à balayer toutes les erreurs qui l'avaient trop obscurci : les *Éphémérides* nous l'ont déjà présenté sous plusieurs faces, elles ont proscrit avec force une partie des illusions qui s'opposaient au progrès de la vérité : il est donc temps de mettre au jour le second axiome tutélaire, dont la vérité n'est qu'une conséquence plus étendue du premier.

C'est là, Monsieur le citoyen, le premier objet que j'entreprends de traiter dans une lettre qui suivra celle-ci de bien près, si mon zèle vous est agréable, et si vous croyez que mes spéculations puissent être utiles à vos lecteurs.

Je tâcherai d'être si clair, si simple et si précis, que tout le monde puisse saisir des idées que je regarde comme importantes au bien public.

En prouvant que la perfection de la marine extérieure et de la navigation intérieure sont un des meilleurs moyens de perfectionner l'agriculture, le commerce, les arts, la population, la force et la richesse de l'État, j'intéresserai tous les bons patriotes.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

5 Septembre 1766.

---

N°. II.

SECONDE LETTRE  
SUR LA MARINE DES ANCIENS,  
COMPARÉE À CELLE DES MODERNES

Nequicquam Deus abscidit  
Prudens Oceano dissociabili  
Terras.

HOR.

Que la plus entière *liberté*, la plus grande *facilité* possible du commerce des fruits de la terre, qu'on appelle denrées de première nécessité, soit la condition la plus indispensable pour faire fleurir l'agriculture et tous les autres arts, c'est une vérité qui va se démontrer aisément. Que la navigation, portée à son dernier degré de perfection possible, soit l'un des meilleurs moyens d'assurer cette *liberté*, de procurer cette *facilité*, ce n'est pas un principe plus douteux, ni plus embarrassant à prouver, surtout aux lecteurs intelligents et patriotes.

Premièrement, il ne faut jamais séparer l'idée des autres arts de celle de l'agriculture leur nourrice, leur maîtresse qui les produit tous,

quoi qu'en dise encore quelquefois le préjugé. C'est l'excédent ou la surabondance des récoltes premières qui forme le vrai, le seul patrimoine de l'industrie et du commerce, la vraie, la seule richesse des États : maxime fondamentale qu'on devrait graver partout sur le marbre et sur le bronze, puisqu'elle est si souvent oubliée.

Lorsque le cultivateur sollicite laborieusement la terre, pour tirer de son sein la subsistance des hommes, et la matière première de tous les objets de leurs désirs, si cette mère commune ne lui rendait jamais, à la fin de ses travaux, que la même quantité qu'il aurait semée, l'espèce humaine périrait bientôt faute de pâture. Si la nature, moins marâtre, ne donnait à chacun des travailleurs, au-delà de ce qu'il a fallu confier au sillon, que la mesure précise, nécessaire à sa subsistance, tous vivraient, mais tous seraient obligés de demeurer perpétuellement attachés à la culture. Pour qu'un seul homme dans tout l'univers puisse vivre sans cultiver, il faut que le travail d'un seul ou de plusieurs réunis ait produit plus que le nécessaire.

Il n'existe donc sur la terre aucun *loisir*, aucun *art*, aucun *talents*, aucun *commerce*, que par la surabondance des produits de l'agriculture ; tout ce qu'elle accorde à ses agents, et qui ne leur est pas nécessaire, tombe dans le domaine

des autres classes de la société civile, qui vivent des fruits de la terre sans leur procurer l'être : les uns façonnent les dons simples de la nature, c'est le peuple industriel : les autres achètent et revendent les matières brutes ou travaillées, c'est la troupe du commerce ; les autres sont exempts de travail mercenaire : ils instruisent, administrent, régissent, c'est la partie privilégiée de la nation.

Pour entretenir ces trois classes nombreuses, florissantes et fortunées, il faut nécessairement une forte production de l'agriculture, une grande surabondance totale, accordée par la nature aux agents de la cultivation ; plus cet excédent sera multiplié, plus les trois ordres de citoyens non cultivateurs pourront se grossir dans l'État, et y jouir d'une honnête aisance.

C'est donc là proprement la boussole de l'économie politique, *une forte production de l'agriculture*, qui donne une grande *surabondance* au-delà de ce qu'il faut *avancer*, et du *nécessaire* que *consomment* les agents de la culture. La *population* de l'État est la suite naturelle et infailible de cette *exubérance*. Les arts et le commerce en tirent toute leur vigueur.

D'excellents patriotes, frappés de la solitude qui règne dans nos villages, et de la stérilité qui déshonore nos campagnes, ont cru que la *dépopulation* était la *cause* de l'état déplorable où

languit notre agriculture. Vous-même, Monsieur le citoyen, avez paru pénétré de cette idée, du moins j'ai vu quelques-uns de vos lecteurs appuyer ce sentiment de votre suffrage. L'erreur serait pardonnable après l'exemple des grands maîtres qu'elle paraît avoir séduits ; mais il faudrait la rétracter.

Le dépérissement de l'agriculture est *la cause*, non l'effet, de la *dépopulation*. Pour multiplier les hommes, il faut commencer par multiplier *la subsistance* ; par une raison bien simple, mais bien convaincante, que voici : l'homme ne produit rien que par son travail ; mais pour travailler, il faut qu'il vive ; et pour vivre, il faut que la subsistance soit toute prête. Ces quatre idées doivent donc être rangées dans la spéculation, comme les trois réalités le sont dans la pratique ; savoir, *subsistance* toute prête, *consommation* pour en vivre, *travail* pour produire, *fruit* de ce labeur.

L'introduction des hommes, même les plus laborieux, dans un peuple, suppose donc nécessairement leurs aliments déjà produits et prêts à être consommés. La *multiplication* des subsistances est donc la *cause* de la plus grande population, et non *l'effet*. Voilà, Monsieur, la leçon de la nature. La *diminution* des subsistances restreint infailliblement le nombre des habitants. Les hommes quittent leur patrie, et les enfants

ne naissent point. L'augmentation au contraire rappelle les fugitifs, attire les étrangers, les enfants croissent : tel est l'ordre essentiel et inaltérable.

Une forte production exubérante de l'agriculture nationale est donc l'âme ou le principe vivifiant de la population, du commerce et des arts : première vérité ; mais quel est le moyen de créer cette surabondance ? Autre question très intéressante, et qui donne aussi matière à beaucoup d'illusions. Consultons encore la nature et l'expérience, c'est la seule manière de trouver la vérité.

La terre ne rapporte qu'à proportion qu'on y a *dépensé* : axiome d'éternelle observation. Multipliez les préparations, les engrais, les labours : arrosez, plantez et semez. Soyez sûr que tant plus vaut la *mise*, tant plus vaudra la *recette*. Le même sol exploité par un cultivateur plus riche, qui met plus de bétail, qui fait plus de travaux, qui *amende* plus fortement, produira davantage ; rien n'est plus indubitable. La *dépense* faite sur la terre même en améliorations (qu'on appelle richesses d'exploitation), est donc à son tour la cause et le principe de cette production exubérante que nous avons démontré être la seule source de la population, des arts et du commerce.

C'est donc une conséquence bien clairement établie, que la *dépense* en richesses d'exploitation est la première *cause* originelle. Permettez, Monsieur le citoyen, que j'insiste sur cette généalogie des idées et des choses mêmes. La *dépense* faite sur la terre et pour la terre, en richesses d'exploitation, opère après le temps prescrit par la nature (ce qui est essentiel à observer) une forte production exubérante. Cette grande surabondance produit successivement un accroissement de population, d'arts, de commerce, en cet ordre, et toujours au moyen du temps.

C'est donc une grande erreur de vouloir intervertir les époques : on ne doit point supposer dans la spéculation, comme marchant de front, les causes physiques et leurs effets qui ne sont produits qu'avec le temps : l'illusion est manifeste. Il faut avoir une charrue, des animaux et des hommes *avant* de labourer un champ, il faut labourer *avant* de semer, et semer avant de recueillir, même plusieurs mois *avant* : vos lecteurs, Monsieur, riront peut-être de me voir appuyer sur des vérités si sensibles aux enfants même, il est pourtant certain qu'on les oublie dans les plus sublimes spéculations politiques, et c'est pour cela que je les répète comme principes. Nous en allons faire l'application. Nous démontrerons que plusieurs, même avec du zèle

et des lumières, non seulement font marcher les *effets* physiques avec leurs *causes* sur la même ligne, mais ce qui est bien pis encore, qu'ils les font *précéder*, et qu'ils substituent par cette erreur les conséquences aux principes, et les principes aux conséquences.

Les suppôts des arts et du commerce reçoivent une rétribution plus ou moins forte pour leurs travaux : ils la dépensent pour leur propre subsistance, et pour racheter des matières nouvelles qui fournissent à de nouvelles fabrications, ou à un nouveau commerce : l'observation est certaine : de qui font-ils ces acquisitions des subsistances ou de matières premières ? des agriculteurs. Oui sans doute. Donc en multipliant ces rétributions, qui font le profit des artisans et des négociants, nous multiplions les ventes des agriculteurs ; donc nous les enrichissons, donc nous augmentons de plus en plus la population, les arts et le commerce, qui font la prospérité nationale. Combien de fois n'a-t-on pas fait ce raisonnement ? En combien de manière ne l'a-t-on pas retourné ?

Il ne faut cependant que rappeler notre généalogie d'idée, pour voir que c'est un sophisme illusoire qui fait marcher l'effet avant la cause : en voici la preuve. La première *dépense* a été faite *avant tout* à la terre : elle a *produit en son temps* tout ce qu'elle a pu produire *de sura-*

*bondant*. Cette exubérance produite a tombé en troisième degré dans le domaine des arts et du commerce. Ils ont *travaillé* dessus, et de leur travail est né avec le temps leur *profit*.

Ce bénéfice n'est donc qu'en cinquième ligne, et n'arrive que *longtemps* après que la première *dépense* productive a été faite : il n'a donc point d'effet sur cette *dépense* ; il n'en a donc point sur le *produit* qui est toujours proportionné à cette dépense ; il n'en a donc point sur *l'exubérance* qui dépend du *produit* ; il n'en a donc point encore sur la population, les arts et le commerce, qui ne sont que les effets de cette exubérance.

Pour que le versement de ce profit soit efficace, il faut commencer à l'appliquer à la dépense, première et seule productive : à la terre et sur la terre. Cette application faite, il faut le temps. Ce temps écoulé, naît l'augmentation d'exubérance : encore du temps, et viennent les autres effets.

Ce n'est donc pas assez qu'il y ait un profit quelconque, il faut une augmentation de première *dépense* productive pour procurer le *bien* général. Ce n'est qu'*après* l'augmentation que ce *bien* peut s'opérer. Mais la meilleure manière de faire naître cet accroissement de la première dépense productive, c'est la plus grande *liberté* et la grande *facilité* possible du commerce des

fruits de la terre, qu'on appelle denrées de nécessité première. Voilà le principe qui nous occupe à présent.

Observons donc, avant tout, la distinction primitive, dont nous avons parlé dans le commencement de cette discussion. Tout le *nécessaire* des cultivateurs, c'est-à-dire la reprise des dépenses qu'ils ont faites en travaux, subsistances, engrais, bestiaux, semences, instruments et autres mises quelconques, est un préliminaire indispensable, sans lequel il n'existerait point de reproduction des fruits de la terre. Cette portion première et privilégiée n'entre point dans la masse des richesses qui font le domaine des arts, du commerce et de l'aisance oisive. C'est une vérité si claire qu'elle ne devrait jamais avoir besoin de preuves.

Il faut donc que l'agricole prélève autant qu'il a dépensé précédemment pour le redépenser encore. Sans cette reprise, la culture cesserait entièrement ou du moins elle dépérirait successivement, à proportion du retranchement qui serait fait à la prélibation des agents de l'agriculture. Un laboureur qui manquerait de subsistances pour sa famille, ses domestiques et ses ouvriers, d'outils aratoires, de bétail et de semences, pourrait-il labourer sa ferme ?

Les *avances* restent donc nécessairement attachées à la terre même : il faut qu'elles en soient

inséparables pour que la cultivation ne soit point détériorée, c'est-à-dire moins productive. Cette partie de la récolte n'entre point dans nos combinaisons ; malheur à quiconque porte la main sur ce dépôt ; de longues ruines qui se multiplieront de plus en plus sont tout à coup la suite infaillible de cet attentat.

L'excédent des reprises est la seule portion qui soit séparable de la culture : on peut en disposer à son gré, sans altérer le produit futur du sol. C'est pour cela qu'on l'a nommée *richesse disponible*.

On ne doit pas croire que tous les fruits de la terre qui sont créés par les agents de l'agriculture, et qui ne sont pas consommés immédiatement par eux, entrent dans la masse des richesses disponibles, et que les reprises se bornent aux denrées en nature nécessaires à la cultivation. Ce serait une erreur. Le colon est obligé, pour son propre travail, de payer des salaires aux divers ouvriers, soit de la classe agricole, soit de la classe de l'industrie. La quantité des fruits dont le prix équivaut à ces dépenses, fait nécessairement partie de ses retenues : il est obligé de les prélever sur la valeur d'un seul gain en richesses disponibles.

Il faut de plus qu'il la convertisse en *argent*, ainsi que tout le reste des fruits qui sont à sa disposition, pour faire face aux avances pécu-

niaires dont il est chargé, soit pour ces dépenses agricoles, soit pour l'impôt, soit pour les propriétaires, seigneurs, créanciers hypothécaires et autres semblables.

S'il se trouve par l'événement que le cultivateur ait vendu de sa récolte autant qu'il en peut vendre, et qu'il n'en soit arrivé dans sa bourse précisément qu'autant d'argent qu'il en avait à payer, tout reste égal, la culture n'augmente ni ne diminue, parce qu'il ne peut pas *dépenser* une obole de plus à la terre et pour la terre. S'il se trouve qu'il ait reçu moins, il faudra qu'il prenne, pour se remettre au pair, sur les mises de l'année courante, qu'il vende, outre ses fruits disponibles, une partie de ceux qu'il devait conserver en nature ; qu'il aliène quelques pièces de son bétail ; qu'il retranche quelques-uns de les ouvriers ; qu'il néglige de remplacer ce qui manque, de rétablir ce qui se délabre : tous expédients qui portent sur la reproduction future. Mais au contraire, si par la balance définitive le cultivateur reçoit plus qu'il n'a été obligé de mettre, cet accroissement peut être par lui *dépensé* sur la terre et pour la terre, en augmentation de ces fonds primitifs que nous appelons *richesses d'exploitation*.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

8 Septembre 1766.

---

N°. III.

SECONDE LETTRE  
SUR LA MARINE DES ANCIENS,  
COMPARÉE À CELLE DES MODERNES

(Suite du N° précédent.)

Nequicquam Deus abscidit  
Prudens Oceano dissociabili  
Terras.

HOR.

J'ai prouvé, Monsieur, par une déduction très simple et, je crois, très intelligible, que pour opérer l'augmentation des *dépenses primitives* qui sont la clef de tout, il faut, premièrement, que le cultivateur qui fournit ses avances à la terre reçoive, en vendant ses fruits disponibles, le plus d'argent qu'il est possible au-delà de ce qu'il est obligé d'en dépenser dans sa condition actuelle. 2°. Qu'il *veuille* appliquer cette exubérance d'argent à la cultivation en *avances primitives*, c'est à-dire, les dépenser à la terre et pour la terre : voilà le point capital, qui me paraît établi d'une manière invincible.

Voyons maintenant s'il est vrai d'abord que la plus entière *liberté*, la plus grande *facilité* pos-

sible du commerce des fruits de la terre, qu'on appelle *denrées de première nécessité*, ne sont pas les vrais et même les seuls moyens d'opérer ces deux effets, c'est-à-dire de procurer la plus forte somme d'argent aux agriculteurs, et la plus grande émulation de les employer aux dépenses rurales : si tout au contraire la gêne et la difficulté de ce commerce ne tend pas visiblement et infailliblement à restreindre le profit, et à refroidir la volonté d'en appliquer les restes à la culture. Voilà notre seul problème actuel, qu'il faut achever de résoudre avant d'entamer ce qui regarde l'état parfait de la *navigation*, et son influence sur cette *liberté*, sur cette *facilité*.

Supposons d'abord toutes les communications libres, tous les débouchés ouverts, autant que les lois essentielles et irrésistibles de la nature peuvent le permettre, et voyons quel serait le résultat de cette hypothèse. Par l'effet de la *liberté* la denrée du cultivateur pourrait aller chercher le consommateur dans toutes les parties du monde connu. La concurrence des vendeurs et des acheteurs établirait le meilleur prix possible : le prix moyen et naturel. Par l'effet de la *facilité*, le cultivateur recevrait la plus forte portion possible de ce prix sorti de la main du consommateur.

On a longtemps ignoré les vraies maximes sur les effets de la *liberté* ; plusieurs refusent

même aujourd'hui de les reconnaître. Combien n'entendez-vous pas tous les jours de murmures indiscrets contre la sagesse et la bonté du gouvernement, qui s'est enfin déterminé à briser toutes les entraves mises par l'ignorance et le préjugé au commerce de la denrée la plus indispensablement nécessaire à la vie des hommes. Ce n'est pas en ce moment l'objet que je dois traiter.

L'observation qui m'est nécessaire, c'est l'uniformité de sentiment dans les partis contraires, sur la vérité que j'établis à présent ; savoir, que la concurrence des acheteurs qui naît de la plus parfaite *liberté*, donne à la denrée le meilleur *prix* possible. Les partisans des prohibitions ont cru qu'il était avantageux d'entretenir à bas *prix* la denrée de la plus grande nécessité première, et c'est dans cette vue très fausse qu'ils avaient entravé le commerce. Les philosophes économistes, plus clairvoyants et plus profonds, ont trouvé que le désir d'entretenir ce bas *prix* était réellement funeste à l'industrie même et au commerce qu'on avait prétendu favoriser en s'efforçant de l'entretenir ; et sur ce principe très vrai, ces amis de l'humanité ont réclamé la liberté.

J'en conclus comme un principe universellement avoué, que la liberté produit nécessairement l'augmentation de *prix*. En effet, la plus

grande liberté possible étant supposée, elle formerait un seul *marché commun et général* de tous les peuples, qui ne poserait plus que sur la base la plus solide et la plus inébranlable : sur la loi de la nature. Elle seule est impossible à violer ; lorsque vous n'avez plus d'obstacle qu'elle, vous êtes assuré d'avoir atteint le mieux possible. C'est toujours à cette idée mère qu'il en faut revenir en toute spéculation.

Par cette loi primitive et irrésistible, la variété des terroirs et des climats, la vicissitude des temps et des saisons, occasionnent nécessairement des différences et des variations locales dans les produits de l'agriculture, tous les extrêmes sont des causes de dépérissement et de destruction ; mais par le bienfait de la nature, il arrive presque indubitablement une compensation annuelle de ces variétés, d'où résulte en définitive l'uniformité presque parfaite. Le froid, le chaud, l'humidité, la sécheresse, et leurs alternatives plus ou moins brusques, opèrent partout, de l'équateur aux pôles, tantôt en bien, tantôt en mal, au-dessus ou au dessous de la médiocrité, de telle manière que la reproduction d'un hémisphère, ou même d'une partie très considérable, comme notre Europe, est à peu près la même chaque année en masse totale, surtout si vous y joignez, comme on doit le faire, quant au commerce des productions

de l'agriculture, les parties les plus voisines de l'Afrique et de l'Asie, avec lesquelles nous avons coutume d'en négocier, nous qui sommes au centre, de même qu'avec les peuples du Nord.

Le *prix* formé sur cette compensation générale et naturelle est sûrement le plus fixe, le plus solide, le plus digne de servir de boussole à la raison. S'il essuie des variations, elles ne dépendent que de la nature, et dès lors c'est folie que de vouloir les prévenir.

Ce prix commun est toujours le meilleur pour ceux que les vicissitudes locales ont favorisé au point de rendre leurs denrées abondantes ; leur exubérance entre dans le *marché général* de toutes les nations : or, dans ce marché général, sont compris, d'une part, tous les consommateurs et tous leurs besoins, de l'autre tous les vendeurs et leurs produits. Il s'y fait donc la répartition la plus naturelle, la plus juste qu'il soit possible, et les heureux y reçoivent très exactement à proportion de leur bonheur, le vrai *prix* du bienfait que la nature leur accorde aujourd'hui : c'est l'effet de la réunion de tous les besoins. Par la même raison, les malheureux que les accidents naturels ont mis au-dessous du pair, y trouvent aussi le meilleur prix possible pour eux, et c'est l'effet de la réunion de tous les produits.

Par la continuité des variations, et par leur influence successive sur chaque peuple, sur chaque sol tour à tour, il arrive que dans une certaine révolution de temps, tous auront également profité à cette égalisation des *prix*, tantôt d'une manière et tantôt d'une autre, tantôt en plus grand bénéfice, comme heureux, et tantôt en moindre perte, comme malheureux : c'est ainsi que l'homme trouve toujours son bien, quand il suit la loi de la nature.

Les prix particuliers des États et des provinces isolés sont précisément tout le contraire lorsque le défaut de liberté les cantonne et les empêche de participer au marché général. Quand ils sont favorisés par la nature, leur exubérance devient à charge au cultivateur. Il ne trouve le débit de sa denrée surabondante que par le marchand magasinier qui l'achète à bas prix dans une bonne année, pour la vendre cher dans une mauvaise. Ce négociant sait qu'il faut la garder, qu'il y a des pertes à essuyer, des frais à faire, des dangers à courir ; il calcule tout ce qui se gâte, tout ce que mangent les animaux et les insectes, tous les loyers, tous les salaires, les intérêts de son argent et son profit mercantile. La denrée paie toutes ces combinaisons ; le cultivateur en reçoit d'autant moins, et c'est ainsi que le bienfait de la nature lui devient le moins profitable qu'il est possible. Que

dix provinces étrangères aient eu leur tour de disgrâces, et qu'en conséquence leurs besoins soient urgents et multipliés, la prohibition l'empêche de faire son propre avantage en venant à leur secours.

Enfin, arrive le temps où la nature lui fait essuyer aussi ses rigueurs, les mêmes entraves s'opposent à l'adoucissement de son sort ; c'est en vain que d'autres nations auront amplement de quoi subvenir à ses nécessités, il faut qu'il s'en tienne à la ressource des magasiniers qui le rançonnent, et qui lui font payer outre ce qu'il achète, outre leurs intérêts et bénéfices, outre leurs loyers et salaires, encore tout ce qui s'est gâté, tout ce qui a germé, tout ce que les rats, les oiseaux, les insectes ont dévoré dans les magasins.

Quel est l'effet du premier système ? Quel est celui du second ? Dans le premier, le laboureur, assuré de trouver le plus grand débit possible, suivant la loi de nature, dans le marché général, ne craint jamais d'augmenter la cultivation, il a donc toujours la volonté ; d'ailleurs recevant nécessairement le meilleur prix possible, il a d'autant plus de faculté ou de pouvoirs. Dans le second, au contraire, le laboureur, exclu du marché général, et cantonné dans un cercle étroit, craint l'abondance comme un fléau, et périt dans la disette. Il n'a point d'émulation,

parce qu'il n'a point de certitude du débit, et qu'il sait qu'un plus grand produit ne lui cause pas un plus grand profit à cause du bas prix qu'il occasionne.

La conséquence infaillible de ce parallèle, c'est que le meilleur moyen de se procurer la disette qu'on veut éviter, c'est la prohibition ou le défaut de liberté qu'on avait regardé comme le remède propre à la prévenir. En effet, si vous supposez dans un État cantonné, pour l'évaluation commune du nécessaire, vingt millions de mesures, il faudrait que la nature vous les fournît exactement, sans jamais augmenter ni diminuer, pour que l'agriculture n'y souffrît aucun préjudice : avec cette condition chimérique, elle pourrait s'y soutenir, encore n'y augmenterait-elle jamais ; au contraire, supposez l'exubérance au-delà de dix millions, et le défaut au-dessous, qui se font sentir alternativement, suivant la loi très incorrigible de la nature et des saisons.

Dans le premier cas de l'exubérance, trente millions de mesure ne rendront pas davantage au cultivateur, parce qu'il vendra chaque mesure un tiers meilleur marché ; mais dix millions seront emmagasinés à bas prix ; cette réserve souffrira des déchets considérables, autre loi de la nature encore incorrigible ; arrivera le cas de disette, le cultivateur ne recueillera que

les deux tiers des vingt millions, mais il ne les vendra pas un tiers de plus, la concurrence des magasins qui s'ouvrent alors doit l'en empêcher (c'est précisément pour cela qu'ils sont destinés). Sa recette tombe donc dès ce premier moment ; la *dépense primitive* diminue, la reproduction devient moindre.

Supposons même que l'émulation, secondée par toutes les forces possibles, veuille corriger ce défaut, qu'on multiplie les richesses d'exploitation, les agricoles et leurs travaux ; qu'arrivera-t-il ? une exubérance plus grande ; mais si elle concourt avec les faveurs de la nature, que feront les cultivateurs de leur surabondance ? Le magasinier, qui sait par le calcul et l'expérience combien il faut conserver pour se remettre au pair, n'en achètera pas davantage. Il travaillerait contre ses propres intérêts : il multiplierait les avances, les salaires et les déchets. Pour quoi ? pour avoir dans une mauvaise année une plus grande réserve, qu'il vendrait d'autant moins cher : ce n'est pas là son compte. Il aime bien mieux avoir moins, et le vendre plus. Il n'achètera donc que la même quantité, mais il profitera de l'exubérance pour l'acheter au plus bas prix ; le reste demeurera dans les greniers du cultivateur qui le verra périr.

J'ose attester ici tout homme qui a vu nos provinces sous le joug de la prohibition, rien

n'est plus réel que cet effet, rien n'est plus sensible.

On ne pouvait donc augmenter les richesses d'exploitation ou les dépenses primitives : on ne le voulait pas, et on avait raison de ne le pas vouloir jusqu'au moment où le gouvernement a rendu *la liberté*. Comment se peut-il que tant de gens méconnaissent encore la justice et l'utilité de cette opération ?

Je vais encore appuyer, puisque le préjugé reste. Une seule réflexion que je crois très frappante m'était échappée, et je ne puis me résoudre à la supprimer.

Si la *liberté* est mauvaise et la *prohibition* bonne, utile et nécessaire, on ne saurait trop restreindre la *liberté*, on ne saurait trop étendre la *prohibition* : aussi les auteurs de la contrainte, après avoir isolé le royaume du marché *général* des nations, en mettant des entraves au commerce extérieur, avaient-ils cantonné chaque province en défendant le commerce intérieur de généralité à généralité. Mais pourquoi s'arrêter, si c'était là le bon chemin ? Pourquoi ne pas interdire d'abord tout commerce d'élection à élection, paroisse à paroisse, puis enfin de famille à famille ? on aurait été dans les vraies maximes.

On va croire que c'est un délire, et qu'aucune tête humaine n'a été capable d'enfanter de

sens froid une pareille idée ; point du tout, elle a été proposée très sérieusement, on a imaginé un règlement, portant défenses à tout autre qu'au cultivateur d'exposer des denrées en vente au marché du lieu, et défenses à lui d'y en exposer d'autre que celle de son propre cru. L'auteur de cette proposition est le seul qui ait raisonné conséquemment d'après les principes qui établissent la nécessité des prohibitions, si principes il y eut jamais en faveur d'une telle absurdité.

Si la *liberté* de commercer de famille à famille, de paroisse à paroisse, d'élection à élection, a toujours passé pour bonne, pourquoi pas celle de généralité à généralité ? pourquoi pas celle de royaume à royaume ? C'est la raison bien naturelle et bien claire de cette différence qu'il faudrait donner. Elle est sans doute fort difficile à trouver.

La plus grande *liberté* possible est donc en effet le moyen le plus efficace de faire que le consommateur donne en tout temps de la denrée le meilleur *prix* qu'il est possible, suivant la loi de la nature. Premier point fondamental.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

12 Septembre 1766.

---

N°. IV.

SECONDE LETTRE SUR LA MARINE DES ANCIENS, COMPARÉE À CELLE DES MODERNES

(Suite du N° précédent.)

Nequicquam Deus abscidit  
Prudens Oceano dissociabili  
Terras.

HOR.

Il me reste, Monsieur, à établir que la plus grande *facilité* possible procurée au commerce des denrées de première nécessité, est la seconde condition nécessaire au projet de faire fleurir l'agriculture dans le royaume : il faut prouver cette dernière proposition à vos lecteurs, avant d'examiner s'il est vrai que la plus grande perfection possible de la navigation, tant intérieure qu'extérieure, soit aussi favorable que je l'ai prétendu.

Plusieurs trouveront peut-être que mes préliminaires sont trop longs ; mais Monsieur, il fallait intéresser les honnêtes citoyens à mes spéculations, en remontant au principe même de leur utilité.

Le meilleur *prix* possible ayant été délivré par le consommateur de la denrée, la *facilité* du commerce ferait arriver la plus grande partie de ce prix dans la bourse du cultivateur. Plusieurs dépenses intermédiaires que coûtent les *difficultés*, se prennent évidemment sur sa portion, quoique le marché général se forme relativement aux frais occasionnés par les débouchés et les communications : c'est la concurrence qui règle le prix commun.

Celui qui peut communiquer de son champ à tout l'univers, par une rivière navigable, parfaitement libre, et par la mer, pourrait donner sa denrée à meilleur prix, n'ayant en frais de transport qu'une dépense très légère ; mais l'affluence des demandeurs le mettrait dans le cas de surprendre, s'il entrait seul dans le commerce universel ; d'autres s'efforcent d'y participer malgré les difficultés naturelles ou factices ; cependant leur industrie a beau s'exercer, ils ne peuvent jamais faire un profit égal (en vendant le même prix) que celui du consommateur favorisé par le local. Leur concurrence le force néanmoins à se contenter d'un moindre bénéfice. Il se forme un prix mitoyen, naturel et raisonnable, suivant lequel il reste un certain profit même au cultivateur surchargé de frais, mais un plus grand à celui qui les épargne.

Tout ce qui tend à augmenter la *facilité* du commerce, tend donc au bien universel ; les acheteurs en profitent un peu : dans la somme des concurrents, il s'en trouve un plus grand nombre qui n'étant pas pas surchargés de frais, peuvent baisser la main, comme on dit, c'est-à-dire offrir à meilleur prix, et cependant ceux-là même gagnent encore au moyen de la facilité qui leur procure l'exemption des frais. Telle est la loi de la raison, fondée sur la loi physique, et c'est ainsi que tout le monde travaille à l'avantage commun, en même temps qu'à son propre bien-être, quand on suit la nature au lieu de la violer.

Il est indispensable, pour opérer le bien de tous, que les victimes de la difficulté ne surajoutent pas au premier prix de leur denrée la totalité des frais, mais une partie seulement, prenant l'autre sur ce qu'ils appelleraient le premier prix, et que les possesseurs des facilités suivent la même loi que ceux-ci leur ont dictée, par leur concurrence ; d'où résulte un bénéfice excédent pour eux.

Voilà, Monsieur, si je ne me trompe, mes deux propositions fondamentales bien établies ; le cultivateur, au moyen de la plus entière *liberté*, de la plus grande *facilité* possible, reçoit du produit de ses avances et travaux le meilleur *prix* qu'il ait pu raisonnablement espérer. Il a

donc des richesses qu'il peut appliquer à la terre en augmentation d'*avances*, ne doutez pas qu'il ait *l'émulation* de les y consacrer, dès que vous lui assurez la jouissance libre des fruits qu'elles produiront.

C'est alors que cette opulence, devenue *richesse d'exploitation*, opérera une augmentation de produit surabondant ; c'est alors que l'exubérance tombera de plus en plus dans le domaine des arts et du commerce, d'où vient l'accroissement de la population et de la force nationale.

Je suis donc enfin arrivé à mon second principe préliminaire, à la nécessité de porter la *navigation* du dedans et celle du dehors à leur plus grande perfection possible, afin de procurer au commerce des denrées de première nécessité ces deux qualités précieuses qui font fleurir l'agriculture et qui enrichissent par elle toutes les sources de la prospérité publique.

Il serait inutile de démontrer aux enfants même que la voiture la plus commode, la plus expéditive et la moins coûteuse est la navigation : c'est une vérité reconnue. Supposons un empire à peu près comme la Chine, dont toutes les campagnes sont accessibles par des rivières toutes navigables, et par des millions de canaux qui s'étendent sur toute la surface de son terroir : quelle facilité pour le commerce ! Plaçons

un pareil État au centre de notre Europe. Donnons-lui en idée des ports très accessibles qui le mettent à portée de communiquer avec toutes les autres nations, par le nord, par le couchant, par le midi. Ajoutons des flottes guerrières pour protéger ses négociants, ses colonies, qui leur servent d'étape et de station dans toutes les parties du monde connu ; une marine marchande considérable, facile et peu coûteuse : quelle liberté, quelle étendue de commerce !

Ce tableau dit tout, il renferme d'une manière sensible toutes les preuves que je pouvais alléguer. On dira sans doute que c'est une belle chimère, dont la réalité n'existe nulle part, et ne saurait jamais exister dans notre patrie. Je pense précisément le contraire, quoi qu'en disent les préjugés.

Je m'attends bien, Monsieur, que plusieurs de vos lecteurs vont être scandalisés de ma confiance : j'ai prévu toutes les objections. Ne voyez-vous pas, me diront-ils, que nous avons à peine dans le royaume quatre fleuves navigables, accompagnés chacun d'un petit nombre de rivières affluentes, accessibles au commerce ; et encore faut-il considérer que la rapidité du Rhône, la trop grande largeur de la Loire et son peu de profondeur, s'opposent beaucoup à leurs navigations ; que la Seine devient moins abordable de jour en jour entre Rouen et le Havre

de Grâce ; et que le port de Bordeaux même est menacé par un banc de sable ; que le canal de Briare et celui de Languedoc sont les seuls qu'on ait pu conduire à leur perfection, encore manque-t-il à ce dernier la jonction projetée avec le Rhône ; que celui de Picardie et de Champagne sont restés imparfaits, que le plus important de tous, projeté par le maréchal de Vauban, pour joindre les deux mers par le centre du royaume et par Paris, le canal de Bourgogne, qui réunirait la Seine et le Rhône, n'a jamais pu s'exécuter : qu'on a parlé très inutilement de joindre la Moselle à la Saône, le Rhin au Doux, l'Allier à la Dordogne, c'est-à-dire la Garonne avec la Loire et la Seine, et de tant d'autres ; qu'on a pas mieux réussi dans la pratique à nettoyer toutes les rivières, grandes, médiocres et petites, pour faciliter de proche en proche la circulation des canots, des barques ou des bateaux. Ne voyez-vous pas que la plupart de nos ports sont placés *hors* des grandes rivières, en sorte qu'il faut caboter côte à côte pour y faire parvenir les denrées jusqu'aux navires qui les exportent ? Ne voyez-vous pas enfin que malgré les efforts du gouvernement et sa vigilance continuelle, nos forces maritimes sont nécessairement dans un état qui ne permet pas d'espérer cette égalité parfaite, d'où naît la *liberté* que vous désirez tant ?

Vous concevez, Monsieur, que l'objection est là dans toute sa force ; je ne flatte point, et on ne peut pas m'accuser d'adoucir les couleurs. Voici ma réponse.

Premièrement, quand même tous les inconvénients et tous les dangers seraient aussi réels qu'on nous les représente, il n'en résulterait pas moins en spéculation que mon principe est très vrai ; que la navigation perfectionnée, tant au-dedans qu'au-dehors, donnerait le plus grand ressort à l'agriculture, la plus grande force et la plus grande richesse à l'État.

Secondement, je ne vois point en *réalité* la plupart des obstacles que l'imagination nous présente. Ceux que la nature oppose sont beaucoup moindres qu'on ne croit ; les autres sont absolument chimériques, malgré l'apparence qu'on leur a donnée par une complication d'erreurs et d'abus. C'est précisément ce que je me propose de faire voir par la comparaison de la navigation actuelle avec celle des *Anciens*.

J'entreprends de prouver d'abord que la marine militaire coûterait plus de trois fois moins, et vaudrait au moins trois fois plus, si nos vaisseaux de guerre étaient les vrais navires guerriers des Anciens, adaptés au système de l'artillerie moderne, au lieu d'être, comme ils sont, leurs vaisseaux de charge *inhabiles aux combats*, quoique farcis d'artillerie : c'est ce que je me

propose d'établir, en faisant voir quelle était la différence observée par les Anciens entre la *trirème*, qu'ils appelaient le Mars de la mer, *Mars classicus*, et les grands vaisseaux destinés pour les fardeaux énormes ou pour les fortes charges extraordinaires, qu'ils nommaient *Naves onerariæ*.

J'expliquerai secondement, d'après leurs principes physico-mathématiques, quelle extrême différence il fallait mettre pour la *guerre* et les combats entre une *trirème* et un vaisseau de charge ; et pour convaincre plus sûrement vos lecteurs, Monsieur, je rassemblerai les exemples constants qui confirment leurs idées par l'expérience la plus décisive. Troisièmement, je montrerai que nos vaisseaux de guerre actuels ne sont exactement que les grands *vaisseaux de charge* des Anciens, un peu perfectionnés depuis l'invention de la boussole et de la poudre à canon ; quatrièmement, je prouverai d'après les principes même des modernes, qu'il était aussi facile de perfectionner les *trirèmes* et de les adapter au système de l'artillerie. Il résultera donc de ces premières propositions, que les *trirèmes* des Anciens, perfectionnées suivant les inventions modernes, au même point que l'ont été leurs *navires de charge*, seraient d'excellents vaisseaux de guerre, beaucoup plus d'un tiers

moins coûteux, et infiniment plus efficaces que nos bâtiments militaires.

Quelle serait la conséquence de cette démonstration, si je parvenais à la faire (contre l'espoir de ceux qui n'écoutent que la routine et le préjugé) ? que nous obtiendrions au moins l'égalité d'où naît la liberté, en ne faisant, pour une protection beaucoup plus puissante, qu'un tiers des dépenses qu'occasionne aujourd'hui la marine militaire : que les deux tiers de ces frais pourraient refluer sur la navigation intérieure : mais ce n'est pas la seule source d'accroissement pour elle. L'oubli très profond de la *trirème* des Anciens a fait perdre jusqu'au souvenir de leur *rame*, dont il ne nous restait que le cadavre ; c'est ce que j'ai démontré à l'Académie royale des sciences de Paris, dont j'ai les attestations : il m'a fallu rechercher toutes les parties vivifiantes de cette *rame*, dans les auteurs originaux, dans les bas reliefs, dans les médailles de Rome, ainsi que le mécanisme simple, mais admirable du *mât* de ces *trirèmes*.

C'est dans la confusion du Bas Empire qu'on cessa de construire ces vrais vaisseaux de guerre ; le tyran *Carausius*, qui s'était emparé de la Grande-Bretagne, est le dernier qui les ait employés ; il les regardait, avec raison, comme le plus sûr appui de son empire : une *trirème* ornait le revers de sa médaille. L'historien Zo-

zime n'en parlait déjà plus que par souvenir ; on avait négligé depuis longtemps de les rétablir dans le temps où il écrivait.

La *rame* et le *mât* du Mars de la mer étaient donc perdus lorsque nos ancêtres firent la conquête des Gaules, et achevèrent de détruire les arts : on n'a pas même imaginé depuis qu'il fût utile ou possible de les rétablir ; j'ai cru qu'avec un travail opiniâtre on pourrait y parvenir, et qu'on ferait de cette découverte, surtout dans l'état actuel de la navigation, l'usage le plus avantageux.

Mais ces deux instruments de navigation ne se bornent pas à celle de la mer ; les Romains avaient des *flottes* sur les grands fleuves, des bateaux sur les rivières, et des barques sur les ruisseaux affluents : les faits sont très certains ; le *mât* et la *rame* y faisaient tout ; le *tirage* est une routine pernicieuse qui nous vient de la moderne ignorance : il ruine évidemment l'agriculture : il multiplie les dépenses et les difficultés, et nous force à laisser incultes, sur les rivages, une quantité considérable de terres, les plus fertiles et les plus heureusement situées.

Après avoir découvert la *rame* et le *mât*, ainsi que les *principes de construction* des Anciens, il m'a été facile de les adapter, comme faisaient les Romains et les Égyptiens, et comme font encore probablement les Chinois, à la naviga-

tion fluviale : j'ai trouvé qu'il fallait rendre à l'agriculture tous les animaux employés *au tirage*, et toutes les terres qu'ils foulent aux pieds : seconde ressource, dont le profit peut contribuer à la perfection des communications intérieures.

Il sera donc possible d'atteindre à ce but, qui paraissait d'abord si prodigieusement éloigné, à la perfection de la marine et même de la navigation du dedans. Tout dépend de la résurrection des *trirêmes* anciennes : il s'agit pour le dehors de leur adapter les changements qu'exige l'invention de notre artillerie ; la *liberté* sera l'effet de leur force, et de la substitution qu'on en pourra faire à la place des vaisseaux de charge dont est composée notre marine prétendue militaire, trop faible et trop dispendieuse. Il s'agit pour le dedans d'adapter leurs *rames* et leurs *mâts*, leurs principes de construction à notre navigation intérieure, il en résultera des facilités et une épargne très considérables.

*Fin de la seconde lettre.*

La troisième à d'autres ordinaires.

15 Septembre 1766.

---

N°. V.

DU MONDE POLITIQUE

(Suite. Voy. Tom. III. N° III.)

O curas hominum ! O quantum in rebus inane !

PERS.

L'émulation que nous avons considérée comme le principal mobile politique de l'empire des Russies, y répand chaque jour de plus en plus la lumière des sciences utiles, le goût des arts, l'aménité des mœurs et le plus précieux des sentiments, *l'humanitisme*, père de la liberté légitime et du vrai bonheur.

La civilisation a fait des progrès rapides sous le règne des impératrices ; l'idée du pouvoir absolu, pris dans toute sa rigueur, eut peut-être longtemps repoussé l'étranger, et découragé le national sous un climat sauvage, si la douceur des souveraines ne les eût rassurés contre les dangers du pouvoir arbitraire.

Quel spectacle pour les vrais philosophes, que l'impératrice Élisabeth sanctifiant son avé-

nement au trône du fameux Pierre I<sup>er</sup> son père, par le serment solennel de ne faire jamais couler le sang humain sous le fer des bourreaux, et faisant respecter vingt ans sa puissance et ses lois, sans jamais avoir enfreint un vœu si respectable !

Événement d'autant plus mémorable, que la gloire en était pour ainsi dire réservée à notre siècle ; la plupart des princesses illustres, dont les règnes figurent dans les annales du monde ancien ou moderne, ont souillé leurs cours par des cruautés, sans excepter Élisabeth d'Angleterre et Christine de Suède : il était réservé à des souveraines de nos jours de laver leur sexe de ce reproche.

Une impératrice pleine d'amour pour les sciences et pour les arts occupe aujourd'hui ce trône, elle paraît toute occupée du grand objet de son illustre modèle, de répandre la lumière dans l'esprit de ses peuples, et de faire marcher avec elle *la liberté*, qui la rend l'instrument efficace de la prospérité publique et privée.

Qu'il est beau d'examiner avec les yeux de la raison et du patriotisme le développement de ce système profond, peut-être le plus utile à l'humanité qui fut jamais formé par un homme.

Ces antiques et vastes forêts couvertes de neiges et de glaçons, qui servirent si longtemps de repaires à des esclaves féroces et malheu-

reux, toujours prêts d'obéir à la voix impérieuse d'un maître, et de se précipiter le fer et la flamme à la main sur les peuples policés de l'Europe ou de l'Asie, deviennent insensiblement des campagnes fertiles, ornées de villes et de hameaux, pleines d'hommes civilisés, c'est-à-dire éclairés et libres.

La politique russe, aussi pleine de circonspection que de bienfaisance, ne s'avance qu'à pas mesurés vers son but général. La *liberté* serait un présent dangereux pour un peuple ignorant et sauvage, accoutumé à la servitude et aux excès. Il eût été probablement aussi périlleux pour le souverain, qu'inutile pour les sujets, de rompre toutes leurs chaînes, avant de dissiper les ténèbres épaisses dont leur esprit était obscurci. La multitude aveugle n'eut fait usage de sa liberté que pour étouffer la lumière et repousser la main bienfaisante de son législateur.

Qu'on examine les obstacles opposés à Pierre I<sup>er</sup> par l'ignorance, la superstition, le préjugé, l'amour de la routine, ces vers rongeurs des États mal policés, qu'on peut regarder comme la rouille invétérée de presque tous les corps politiques de l'Europe, plus épaisse et plus tenace alors parmi les Russes. Si le génie puissant du législateur eut souvent à gémir sous le fardeau dont ils l'accablèrent, malgré l'ab-

solu pouvoir dont il jouissait, quelle résistance n'eussent pas opposé ces esclaves indociles, s'ils n'avaient pas été retenus par le frein de la servitude ?

La lumière seule rend les peuples dociles, quand elle a eu le temps de se répandre, de s'affermir, de subjuguier les esprits, et de captiver les cœurs par l'attrait irrésistible de l'intérêt personnel, toujours inséparable du bien public. C'est alors que l'homme peut devenir libre impunément pour lui-même, impunément pour l'État, impunément pour le souverain, qui n'est jamais autre que la patrie, dans tout empire éclairé et par conséquent bien administré.

Il est très vrai que l'ignorance est, à proprement parler, pour l'homme, le plus cruel des tyrans, et la cause de toute tyrannie qui le subjugue ; qu'on voudrait en vain briser ses fers politiques, tant qu'il gémit sous le joug de la barbarie, de la superstition, de la routine et du caprice.

La lumière des vérités morales et politiques avait fait assez de progrès sur les esprits de la noblesse russe, depuis le Tsar Pierre. L'impératrice Élisabeth l'avait fait chérir de plus en plus. L'impératrice Catherine vient d'en faire goûter à ce premier ordre de ses sujets le fruit le plus précieux, qui contient le germe de tous les autres : *la liberté*.

Jusqu'à présent, les plus grands de la nation étaient *esclaves* du Tsar, attachés comme serfs à la glèbe et aux emplois qu'il leur confiait. Ils sont libres aujourd'hui par le bienfait de leur souveraine ; mais l'emploi qu'ils feront de cette qualité précieuse n'est plus problématique : ils connaissent leurs *intérêts* et leurs *devoirs* : ils savent à quel point ils sont inséparables. Le pouvoir absolu des Tsars ne peut jamais porter sur une base plus solide que cette connaissance. Il n'est point de despote plus inébranlable, plus ponctuellement obéi, que le prince qui voit dans les sources du bien public celles de son propre bonheur et de la propre gloire, qui les montre à ses sujets et qui les fait aimer.

Il ne reste plus que le peuple à rendre assez instruit, pour qu'il puisse être *libre* et l'être avec avantage. La Russie marche rapidement vers ce but si désirable. Un des plus terribles obstacles est détruit. Déjà la superstition était enchaînée ; ce monstre sans yeux et sans oreilles, qui n'a que des dents pour dévorer et des griffes pour déchirer, a reçu de l'impératrice régnante le dernier coup mortel. Le clergé russe, longtemps préparé à cette révolution, vient d'être totalement incorporé au gouvernement, dont il sera nécessairement la voix et l'organe.

L'excessive opulence, la multiplication superflue, la domination sur l'esprit des peuples

stupidés, avaient fait quelquefois de ce clergé (sans doute fort différent du nôtre, avec lequel il n'a point de communication ecclésiastique) un corps redoutable au souverain même. Quelques particuliers, animés des sentiments patriotiques, avaient secondé les vues du Tsar Pierre ; un de ses plus dignes coopérateurs fut d'abord l'archevêque de Novogorod, assez éclairé pour sentir toute la misère des préjugés que ses confrères se faisaient un point de religion d'entretenir dans les peuples, assez généreux pour s'exposer ouvertement aux fureurs et aux persécutions des apôtres de l'ignorance, toujours cruels, vindicatifs, artificieux, calomniateurs : mais le petit nombre fut pour Pierre, la troupe se déchaîna toujours contre ses utiles innovations, et peut-être n'eût-il point de difficultés plus réelles à vaincre que celles qui lui furent suscitées par l'ignorance de ces prêtres, accoutumés à dominer sur une multitude aveugle.

Le Tsar, et ceux qui l'ont remplacé, n'ont pas eu de peine à sentir qu'il fallait conquérir le clergé même pour lever tous les obstacles qui s'opposaient aux progrès de la lumière dans l'esprit des peuples : il a fallu l'appriivoiser doucement avec les vérités patriotiques, qui s'accordent cependant si bien avec celles de la religion. Le meilleur, le seul moyen efficace pour exciter l'émulation de les connaître et de les

communiquer, c'était sans doute d'y attacher l'intérêt personnel ; il paraît aussi que le gouvernement avait saisi depuis longtemps ce point de vue.

Mais comment faire parler ce sentiment si vif et si efficace, l'intérêt personnel, tant que les dignités, les richesses, l'autorité, n'auraient point été totalement dans la main même du prince, pour les distribuer à titre de récompense aux zélés patriotes, aux promoteurs les plus distingués des arts, des sciences et des sentiments qui font les citoyens ? C'est là qu'il en fallait venir par degrés. L'impératrice Catherine a mis la dernière main à cet ouvrage important. Tous les biens du clergé russe, séculier ou régulier, ont été versés dans le trésor commun de l'administration ; les rangs, l'autorité, le revenu des places ont été fixés ; le souverain en a la dispensation suprême ; en sorte qu'il est impossible désormais qu'il s'élève aucune dissension, qu'il se fasse aucun choc de puissances. Mais au contraire, il en résultera certainement une parfaite uniformité, l'enseignement religieux concourant nécessairement avec les vues bienfaisantes du gouvernement politique, dès que l'intérêt personnel ne permet plus aux ministres de s'écarter des règles qui leur seront prescrites.

Cette révolution, capable de causer dans d'autres temps et dans d'autres lieux la ferment-

tation la plus marquée, n'a souffert aucune difficulté, et n'a presque pas causé de sensation dans l'empire de Russie, preuve manifeste des progrès qu'a faits peu à peu la raison et la politique, depuis le Tsar Pierre I<sup>er</sup>, même sur le clergé russe.

Cet exemple, au reste, n'a nulle espèce de relation avec les intérêts temporels de l'Église romaine, qui se conduit sur des principes tous différents, que ne connaissent point les prêtres et les évêques russes engagés dans le schisme des Grecs.

Mais c'est un objet digne des regards du philosophe cosmopolite, que la réunion vers un seul et même but (vers le bien connu de la patrie) de deux autorités qui se sont longtemps croisées ; il n'en peut résulter que la plus grande instruction, et le plus parfait bonheur des peuples, la paix et la prospérité de l'État, la gloire de l'impératrice et de son clergé.

Un autre moyen très efficace qu'elle continue d'employer avec plus de zèle et de succès que jamais, c'est l'admission des étrangers dans ses États, soit qu'ils veuillent s'y fixer comme habitants, soit qu'ils ne désirent qu'y voyager comme curieux, ou y travailler comme négociants à la perfection des arts et du commerce.

L'usage politique de la cour actuelle de Pétersbourg ne se borne pas à permettre, contre

l'ancien usage des siècles barbares, aux Russes de voyager dans tous les pays de l'Europe, afin de rapporter dans leur patrie le goût des sciences et des arts, elle les invite et les excite par des encouragements et des récompenses : non seulement elle reçoit avec distinction les étrangers, à proportion de leur mérite et de leurs talents, mais encore elle les prévient et les attire. Toute l'Europe sait que la Tsarine a voulu confier le dépôt le plus précieux pour elle, l'éducation de son fils, à notre célèbre d'Alembert, et qu'elle a comblé de bienfaits quelques-uns de nos écrivains les plus renommés.

Mais il ne faut pas croire que ces faveurs, qu'on pourrait accuser d'ostentation, comme celles qui furent étalées dans le dernier siècle par le ministre flatteur d'un prince trop fastueux, soient les seules que l'impératrice destine aux étrangers : c'est surtout aux cultivateurs, aux artistes, aux négociants, que s'attache une bienfaisance très utile ; ses ministres, au lieu de fatiguer les autres cours par des intrigues, qui n'aboutissent qu'à des trahisons, des guerres, des ravages, négocient des traités de commerce avec les princes, et sont chargés d'accueillir tous les sujets qui se présentent, pour devenir les coopérateurs du gouvernement dans le grand ouvrage de la civilisation générale.

L'impératrice a pris à cœur, par préférence, le royaume d'Astracan, situé sous un climat parfaitement semblable aux plus beaux de l'Europe, tels que nous les avons dans nos provinces méridionales de France : cet État, arrosé par le fleuve du Volga, qui se jette dans la mer Caspienne, et par plusieurs belles rivières affluentes, confine d'une part avec la Perse, l'Inde et la Tartarie ; tandis que de l'autre il communique avec le centre des provinces moscovites.

C'est là que la Tsarine a fixé plusieurs familles *libres* de toute espèce, rassemblées des diverses contrées de l'Europe : c'est de son trésor que sont sorties les *richesses primitives* qu'il a fallu appliquer à la culture de ces magnifiques déserts : on a incorporé des Russes avec ces étrangers, pour leur faire mieux apprendre les arts, et leur inspirer un désir plus pressant de mériter et d'obtenir la liberté.

L'industrie et le commerce ont déjà leur entrée libre dans cette portion nouvelle de ce vaste empire. Par le traité qui vient d'être conclu sous nos yeux, entre l'Angleterre et la Russie, les négociants anglais ont obtenu la permission d'établir un comptoir sur le Volga, près de la mer Caspienne ; ils en espèrent de grands avantages, et c'est avec raison sans doute, mais il est clair que l'émulation moscovite en tirera de plus grands encore.

Le grand projet de naturaliser en Russie toutes les causes qui font la prospérité des États, se perfectionne ainsi peu à peu, la lumière se répand de proche en proche du centre aux extrémités : elle a déjà pénétré de la cour même où elle fut concentrée d'abord, dans les deux premiers ordres de l'État, dans la noblesse et dans le clergé ; elle commence à briller dans les principales villes ; les artistes et les négociants étrangers, attirés et fixés par les générosités du gouvernement, la communiquent de plus en plus.

Après la conquête des nobles et des prêtres qui dirigent et instruisent le peuple, le meilleur moyen d'accélérer l'instruction des paysans mêmes qui sont encore esclaves dans toute la rigueur du terme, et encore trop plongés dans l'ignorance, c'est d'attirer des cultivateurs libres et plus éclairés, et de les mêler aux nationaux dans les défrichements des meilleures provinces.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

19 Septembre 1766.

---

N°. VI.  
DU MONDE POLITIQUE

(Suite du N° précédent.)

O curas hominum ! O quantum in rebus inane !

PERS.

Le gouvernement russe, dont les finances ne sont point encore entravées des difficultés trop connues à d'autres États, peut employer une partie de ses richesses en *dépenses primitives* d'agriculture, qui sont les seules vraies sources de l'opulence. La plus forte et la meilleure population naîtra nécessairement de ce système ; un grand peuple *libre* couvrira bientôt les déserts où l'on voyait errer quelques malheureux esclaves.

Les citoyens surchargés des richesses nationales pourraient peut-être, dans les empires où le Trésor public est arriéré, procurer à la patrie de semblables avantages, dont ils recueilleraient les premiers fruits : c'est une des idées que nous avons proposées. Les fortes *avances* d'exploitation sont le germe de toute perfec-

tion, joignez-y les hommes et *la liberté*, surtout la liberté la plus entière du commerce des denrées de première nécessité, et soyez assuré de voir multiplier le peuple, fleurir le commerce et les arts.

Tandis que le système de la civilisation intérieure se perfectionne même dans les campagnes, par le mélange des cultivateurs libres et plus éclairés, la marine de Russie continue de se fortifier, autant que l'usage moderne si coûteux et si peu efficace peut le permettre. Les successeurs du Tsar Pierre n'oublieront sans doute jamais le port d'Amsterdam, où ce législateur resta confondu parmi les charpentiers des navires hollandais.

Ce n'était pas assez pour l'émulation des navigateurs russes de la mer Caspienne, de la mer Blanche, de la mer Baltique, et du grand océan Septentrional ; on a construit des vaisseaux aux dernières extrémités de la Tartarie, on s'est avancé dans des mers inconnues, jusqu'au nord de l'Amérique, et non loin des côtes visitées par les Espagnols de Californie.

Par cet effort remarquable, les Russes se sont assurés l'empire de toute les régions septentrionales dont est couronné le pôle terrestre ; ils ont ouvert un vaste champ à la passion de civiliser et de perfectionner, qui les anime.

Éloignés de toute autre idée de conquête, on ne les a vu dans ces derniers temps employer leurs armes qu'à soutenir dans un État voisin les suffrages éclairés des vrais citoyens, qui portaient sur le trône un roi philosophe. Leurs troupes et leurs flottes guerrières, proportionnées aux besoins intérieurs, n'annoncent que la sagesse qui se met toujours en état de défense, non la cupidité qui médite d'envahir.

Qu'a besoin, en effet, l'impératrice Catherine, des guerres et de la désolation qui les suit, pour acquérir une gloire supérieure à celle des conquérants, qui n'a d'éclat que par les exagérations serviles de leurs esclaves et l'imbécillité des peuples ? Que gagnerait-elle à dépenser tous ses revenus en attirails militaires, à faire égorger ses propres sujets, pour dévaster les campagnes des autres, et les rendre aussi sauvages, aussi solitaires que le sont encore plusieurs de siennes ?

La plus belle conquête n'est-elle pas l'acquisition des hommes éclairés et libres, qu'on rend heureux ; le bon emploi de ses propres richesses, qui les fait multiplier au centuple, sans nuire à personne ; la transformation d'un désert en une province fertile ? Quelle gloire est supérieure à celle de procurer le bonheur du genre humain ; quel tribut plus agréable que l'estime et l'amour de tout l'univers ?

Heureux les peuples à qui le ciel accorde des souverains plus sensibles à cet attrait, qu'à celui du pouvoir arbitraire et de la réputation guerrière ! Heureux les maîtres de la terre quand ils ont compris que les mêmes flammes qui détruisent les villes, qu'on appelle leurs ennemies, ravagent à cent lieues de là leurs propres moissons, tandis que la prospérité du dernier citoyen dans l'État le plus éloigné fait fructifier un de leurs champs.

Vérité précieuse et qu'on ne peut jamais assez rappeler au vulgaire des politiques, trop séduits par les prestiges d'une prétendue science cruelle et ténébreuse, qui dévore les entrailles de tous les États, sous prétexte d'affaiblir leurs ennemis prétendus, et qui détruit dans la racine même la prospérité nationale, sous le prétexte honteux de troubler celle des nations émules, qu'on appelle rivaux dans le sens le plus odieux de ce mot, sans songer qu'il n'est point de véritable rivalité de peuple à peuple : que tout homme qui cherche son bien-être, sans songer à nuire, travaille autant au bonheur public de toutes les nations qu'à sa propre fortune.

C'est donc avec raison que tous les philosophes des autres États, loin d'être jaloux, comme le vulgaire, de la splendeur que donne au trône *l'émulation* moscovite, des biens qu'elle a procurés aux premiers ordres de la nation, et

de ceux qu'elle annonce aux autres, bénissent au contraire les exécuteurs d'un si beau projet, et tous leurs coopérateurs. La Russie, trop éclairée pour s'isoler du marché général que forment les nations commerçantes de l'univers, ne demande qu'à s'y réunir de plus en plus par des traités, dont l'esprit n'est sans doute que d'étendre et de fortifier la *liberté* qui en est l'âme universelle. Toutes les denrées dont elle pourra s'enrichir en perfectionnant son agriculture entreront d'un côté dans le trésor commun des *consommations* ; mais de l'autre, tous les hommes qu'elle multipliera, qu'elle enrichira, qu'elle instruira, qu'elle rendra libres, entreront dans le nombre des *consommateurs* : il ne faut que ces deux idées pour faire sentir la chaîne qui lie nos intérêts à ceux des sujets, ou naturels ou adoptifs, de Catherine.

Les prétendus politiques qui ne voient qu'à demi la superficie des objets, s'imaginent qu'un État ne peut prospérer dans l'univers, qu'au détriment des autres ; et cette combinaison fausse leur inspire sans cesse la basse envie, la défiance inquiète, la trahison et la perfidie. Ne voyez-vous pas, vous diront-ils avec un air effrayé, que ces peuples se polissent de plus en plus, que leur nombre se multiplie, que leurs forces s'accroissent chaque jour ? Ils vont com-

mencer par vous appauvrir, ils finiront par vous subjuguier.

*Appauvrir ? pourquoi ?* demande le philosophe économiste, qui sait que la nature n'est jamais bienfaisante à demi, et qu'elle est assez riche pour rendre heureux tous les hommes qui veulent l'être. Ne le voyez-vous pas, répond le politique, ses denrées se multiplient et se perfectionnent de plus en plus ? Vous allez la voir entrer avec vous en concurrence dans la liste des vendeurs. Le prix diminuera bientôt pour vous ; tout l'avantage sera pour elle, si elle jouit de la liberté, de la facilité du commerce. Tous les acheteurs se tourneront du côté de ses denrées, les vôtres seront nulles.

Bien plus, son peuple va prendre les mêmes accroissements, il va savoir tous les secrets de notre industrie, il va s'industrialiser lui-même de plus en plus : le bon prix des denrées, et surtout la *liberté*, vont y faire affluer les artistes de tout l'univers, ils atteindront et surpasseront les vôtres ; ils offriront encore en concurrence les marchandises ouvrées ; ils obtiendront de même la préférence, et vous chasseront de tous les marchés.

C'est alors que leurs richesses seront au comble, et que n'ayant plus rien à désirer au dedans, ils seront contraints de se répandre au dehors ; ils viendront vous envahir, vous

détruire, vous conquérir. Tel est l'épouvantail dont la fausse politique s'abuse peut-être elle-même, ou du moins veut abuser les autres.

La conséquence pratique, à laquelle tend tout l'appareil dont est formée cette effrayante perspective, c'est qu'il faut troubler par des intrigues la tranquillité des peuples qui songent à se réparer, à se perfectionner, qu'il faut susciter des guerres sanglantes et ruineuses, détruire leur industrie par des prohibitions, leur commerce par des monopoles, par des exactions ou d'autres pirateries.

Les nations malheureuses, tour à tour instruments et victimes de cet art détestable, s'épuisent et se consomment à se déchirer et à se détruire mutuellement.

Les suites de ces principes sont trop terribles pour que toutes les âmes honnêtes ne désirent pas qu'elles se trouvent, à l'examen de la raison désintéressée, aussi fausses qu'elles sont odieuses et cruelles.

Examinons donc l'enchaînement de ces idées disparates, dont le résultat inspire des terreurs si pernicieuses au genre humain : c'est un premier fondement à établir, qui nous servira dans toute la suite de nos spéculations sur le monde politique.

Premièrement. Il est très vrai qu'un peuple assez heureux pour accroître *ses richesses d'ex-*

*ploitation*, recueille pour fruit de cette sagesse une plus forte production exubérante, une plus grande population, un plus grand lustre des arts et du commerce. Soit que *les avances primitives* sortent, comme à présent en Russie, du Trésor public, ou qu'elles soient répandues sur la terre par l'aisance du cultivateur libre et encouragé, comme en Angleterre et ailleurs ; ou même qu'elles proviennent d'une agrégation de citoyens possesseurs des richesses représentatives, qui voudraient, pour leur avantage et pour le bien public, reverser à la terre ces richesses dont elle a été trop spoliée, comme nous l'avons conseillé, n'importe pour l'effet qui doit suivre ; tout accroissement de *dépense* occasionne avec le temps un surcroît de produit, et le reste naît infailliblement.

La nature est donc en effet pour l'impératrice un garant très assuré que ces vastes solitudes, sur la surface desquelles vont se répandre ses richesses, seront un jour couvertes d'un peuple nombreux, riche, industrieux et commerçant, révolution qui s'opérera par degrés, mais beaucoup plus promptement que n'imagine le vulgaire.

Est-ce donc le premier effet de cet enrichissement que doivent craindre les autres nations commerçantes ? N'est-ce point au contraire un des événements qu'elles peuvent le plus désirer ?

Voyons d'abord quels sont nos intérêts publics et privés : c'est sans doute de *vendre* une quantité plus grande chaque année des productions de notre sol et des ouvrages de nos manufactures. Jusque-là nous serons tous d'accord. Pour les *vendre*, il ne suffit pas de les avoir produites ; il faut encore qu'il se trouve des *acheteurs*. C'est de là que dépend le débit.

Demandons à présent à nos politiques, si les immenses forêts du Tanaïs et du Volga fournissaient à nos commerçants beaucoup d'*acheteurs* dans le temps où quelques Scithes à demi-nus les parcouraient la flèche à la main, poursuivant les bêtes farouches, dont la peau leur servait de vêtements et la chair de nourriture. Qu'ils nous calculent combien il se débitait alors dans les royaumes de Casan et d'Astracan, de pièces de gaze et de rubans ; de bijoux du palais, de colifichets de la foire, d'étoffes de Tours et de Lyon, ou, pour parler du plus solide, combien d'huile de Provence, de vin de Bordeaux, d'eau-de-vie de Saintonge.

Dès à présent, les négociants anglais, qui voient si clair le débit possible, sollicitent et obtiennent la liberté de commercer sur le *Volga* ; il ne tiendra probablement qu'aux nôtres de jouir du même avantage : c'est le premier fruit de la reproduction des richesses versées sur cette

terre par l'impératrice, et surtout de la forme que sa politique éclairée lui a fait préférer.

Des colons libres, instruits et riches, veulent *jouir* de leur bien-être : jouir c'est consommer les denrées, les marchandises utiles et agréables qu'on connaît ; il faut donc qu'ils les appellent de toutes les parties du monde où la nature les fait croître, où l'art les fait façonner.

Les *acheteurs* se multiplient donc par la prospérité de ces nouvelles colonies ; le débit augmente, et par conséquent tout le monde y gagne. Les cultivateurs (dont le bonheur fait celui du propriétaire et du souverain), les cultivateurs du sol qui produit la matière première, en reçoivent un meilleur prix : ils l'appliquent en avances primitives, à l'augmentation de leurs cultures, dès qu'ils sentent que le nombre des consommateurs est augmenté, et que la certitude du débit est assurée. Les fabricateurs se multiplient de même, ainsi que les agents de la voiture et du commerce ; et c'est encore un surcroît de bénéfice et d'assurance pour ceux qui produisent en chaque État les denrées de première nécessité. C'est ainsi que toutes les nations policées profitent de la prospérité d'un seul peuple, d'une seule province qui se civilise et se défriche. Il n'en est peut-être pas une d'entre elles qui n'ait dès à présent, dans le royaume d'Astracan, une petite portion de ses

*richesses* commercables. Il n'en est aucune par conséquent qui n'ait retiré de proche en proche sa portion des *richesses* que produit la terre mise en valeur, par la politique bienfaisante de l'impératrice et de ses augustes prédécesseurs.

Quand même un peuple négociant ne serait qu'en seconde ou qu'en troisième ligne dans le commerce qui naît de la population de ces provinces et de leur enrichissement, il n'en recueillerait pas moins un profit réel, bien loin d'en souffrir aucun détriment. Autre vérité, peut-être, plus difficile encore à persuader aux sophistes de la politique, et qu'il est cependant très facile de leur démontrer.

Mais avant de l'entreprendre, il nous faut répondre à quelques objections cent fois réfutées, mais cent fois reproduites sous diverses formes, qui séduisent quelquefois les citoyens les mieux intentionnés. On les propose avec tant de confiance, que les âmes droites les prennent pour des réalités.

Nous nous appliquons à les détruire, afin de ne laisser, s'il est possible, dans l'esprit de nos lecteurs aucun doute sur un principe fondamental de la plus grande utilité.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

22 Septembre 1766.

---

N°. VII.  
DU MONDE POLITIQUE

(Suite du N° précédent.)

O curas hominum ! O quantum in rebus inane !  
PERS.

La plus spécieuse des difficultés qu'élèvent les partisans de la fausse politique, contre les principes des philosophes économistes, essentiellement cosmopolites, c'est la crainte de voir augmenter la dévastation intérieure de l'État, et croître le nombre d'un peuple qui peut être le rival ou même l'ennemi de la patrie.

Quoi ! vous disent-ils avec d'autant plus de sécurité qu'ils paraissent plus sérieusement alors s'occuper du bien public, vous voyez sans douleur et sans alarmes vos cultivateurs, vos manufacturiers, vos artistes, vos soldats, vos officiers mêmes, passer avec mille et mille autres colons européens jusque sur les rivages de la mer Noire et de la mer Caspienne, s'y fixer par établissements, s'y multiplier, et remplir ainsi d'habi-

tants civilisés un empire immense, déjà trop redoutable par son étendue, quoiqu'il restât désert !

Quoi ! vous ne préféreriez pas de retenir dans votre propre territoire cet essaim d'émigrateurs, de les appliquer à la perfection de votre agriculture, de votre commerce, de vos arts, à la force de votre État ! Votre philosophie vous apprend donc à sacrifier les sentiments patriotiques à ceux de cette vertu, peut-être chimérique, ou du moins excessive, que vous nommez *l'humanisme*, exprimant ainsi, par un mot nouveau, des sentiments qui ne sont pas plus communs que cette expression si récente ?

Nous répondrons dans l'ordre inverse à ces questions si pressantes. Oui, nous aimerions mille fois mieux enchaîner ici par les liens indissolubles du *meilleur être*, le cultivateur et l'artisan national : nous verrions, avec plus de plaisir, les étrangers qui s'expatrient préférer nos provinces à tout autre asile ; et ce vœu sincère mille fois exprimé dans nos ouvrages, ne doit pas être suspect.

Il est sans doute un moyen de réaliser ce désir commun de tous les bons patriotes, mais il n'en est qu'un seul : c'est d'employer une partie des *richesses* nationales, quelque part qu'elles soient engorgées, en *dépenses* agricoles à la terre et pour la terre, afin de lui rendre la source de

toute fécondité, ces *fonds d'exploitation* dont elle a été si cruellement spoliée.

La France a des déserts moins vastes sans doute et moins sauvages que ceux du Tanaïs et du Volga. Les Français qui s'expatrient pour aller cultiver ceux du Nord et de l'Asie, trouveraient sûrement plus de facilité, plus de charmes, plus d'avantages à défricher les nôtres. S'ils pouvaient s'enrichir dans le sein même de leur patrie, leur sort serait plus doux, et l'intérêt public profiterait bien mieux de leur bonheur. Il faudrait être insensé pour n'en pas convenir.

Nos politiques, au reste, peuvent être assurés que le peuple même le plus grossier pense comme eux, et qu'il n'est pas un homme qui ne préfère un bien-être tout préparé dans sa patrie, à une fortune égale qu'on lui promet à cinq cents lieues de la famille.

Mais la loi de nature, la plus impérieuse de toutes et la plus irrésistible, exige des *avances* préliminaires. La *dépense* doit précéder, et sans *nouvelles richesses d'exploitation*, il n'est jamais de produit nouveau, jamais de nouvelle surabondance, jamais de nouvelle population, jamais de nouvelle prospérité des arts et du commerce.

Quiconque ouvre son trésor pour faire des *avances* préliminaires, offre aux hommes éclairés par leur intérêt personnel la source de tout bien, *des nouvelles richesses d'exploitation*, il leur

montre la vraie perspective d'un bonheur prochain, et les attire nécessairement par l'appas le plus invincible.

Il n'est qu'un seul artifice qu'on puisse opposer avec succès à l'étranger qui tend à vos compatriotes ce doux hameçon. Tendez-le aussi vous-même, et soyez sûr d'être préféré : c'est encore la nature qui combat pour vous ; le succès n'est jamais problématique, lorsque l'espérance est fondée sur la loi.

De là vient que nous avons retourné de cent manières différentes l'idée mère et principale de renvoyer à la terre toute notre opulence française trop dévoyée, d'employer successivement en *nouvelles richesses d'exploitation*, en *dépenses agricoles*, les sommes immenses que nous voyons tous les jours avec douleur dévorer par le luxe et la frivolité.

Mais en attendant que ce bien unique s'opère, s'il est possible, croyez-vous y suppléer en vous opposant à la prospérité d'un autre peuple ? C'est une erreur cruelle qui vous nuit à vous-même. En voici la preuve.

Que sera dans sa patrie ce malheureux dénué de tout pécule, incapable de se procurer une habitation, des meubles, des coopérateurs, des instruments aratoires, du bétail, des semences et une subsistance provisoire, jusqu'aux temps des premières récoltes ? En feriez-vous

jamais un cultivateur sans lui procurer toutes ces avances ? Non, sans doute. Un million de pareils citoyens, cent millions d'arpents des meilleurs terres incultes, que vous donneriez en pur don, avec tous les privilèges et toutes les exemptions imaginables, ne produiront jamais le défrichement d'une toise de terre, à moins que vous ne fournissiez en outre à celui qui labourerait, une bêche, de la semence, de quoi vivre et se loger.

Tout homme qui n'a rien, est donc incapable de devenir chez vous vrai producteur ; mais direz-vous, nous en ferons un agent secondaire de l'agriculture et des arts, un manouvrier, un valet, un soldat, un homme enfin de la classe salariée : mais croyez-vous de bonne foi que cette classe là vous manque dans l'état actuel de vos richesses, avez-vous peur qu'elle vous manque jamais ? en tout état possible ? c'est une illusion.

La preuve qu'elle ne vous manque pas, c'est que vous avez une foule de mendiants très valides, de vagabonds, de domestiques sans condition, d'ouvriers sans ouvrage, de gens sans aveu, et qu'il sort tous les jours une foule prodigieuse de Français, dont toute l'Europe est inondée : c'est le mal que vous voulez prévenir, il est donc réel.

Avez-vous vu beaucoup de propriétaires, de cultivateurs, d'artisans, de négociants, se plaindre qu'ils manquaient de bras ; et n'avez-vous jamais vu des troupes d'hommes et de femmes robustes, pleins de bonne volonté, se plaindre qu'ils manquaient d'ouvrage ?

Oui sans doute, vous dira quelqu'un de nos observateurs, tout le monde se récrie dans les campagnes sur la disette des simples ouvriers, ils exigent des salaires excessifs que le propriétaire et le cultivateur sont hors d'état de leur donner, ils aiment mieux s'expatrier que de travailler à moindre prix, et la culture périt par leur désertion. Cette plainte est fort commune, elle porte même sur un fait malheureusement trop véritable, mais contre qui prouve-t-elle ?

Si le cultivateur plus riche, au lieu d'être spolié de ses *avances*, et réduit aux plus bas prix de ses denrées, en recevait au contraire le meilleur profit possible, et n'était point rançonné, il les donnerait avec aisance et avec joie, ces salaires que demande le manouvrier, qui lui sont nécessaires dans l'état actuel, et qui lui sont offerts ailleurs. Sa désertion, son immigration dans les villes où le luxe l'emploie, ou chez les nations étrangères, son incorporation dans la classe des vagabonds et des mendiants, est la seule cause qui vous fait manquer de bras ; mais cette désertion est selon vous-même la suite du *refus*

qu'on lui fait d'un honnête salaire, qui serait à lui sans aucune crainte d'exactions et de rançonnements qui l'en dépouillent : ce refus est lui-même la suite de votre peu d'aisance, et des bornes mises à vos richesses d'exploitation.

Vous voilà donc revenus à notre principe toujours vrai, toujours seule cause, défaut d'*avances* et de fonds applicables aux *dépenses agricoles*. Nous avons insisté très fortement sur la dépopulation de nos campagnes, nous en avons fait un traité particulier dans les ÉPHÉMÉRIDES ; mais on doit se rappeler quel remède nous proposons d'appliquer à ce mal, le reversement des *richesses* et des *hommes* dans nos campagnes : mille causes réunies font affluer celles-ci dans les villes, et surtout dans la capitale, les *hommes* les suivent naturellement, et les suivront toujours.

Vous voudriez donc, en partageant nos idées, laisser l'opulence entassée dans les villes, mais enchaîner sans elle par les liens de la contrainte les déserteurs de nos campagnes ? Vous n'en feriez que des malheureux, nus, languissants, exténués, grattant à regret et faiblement une terre ingrate, qui rapporterait de moins en moins, et sur laquelle ils craindraient de se multiplier.

Permettez que je transporte en idée ces mêmes hommes jusque au-delà des rives du

Volga, pourvu que la richesse les accompagne ; et calculons s'ils n'y seront pas bientôt plus utiles pour vous à proportion du bien-être qu'ils y goûteront pour eux. La première opération de toutes est de transformer en *richesses d'exploitation* les sommes qui sortent du trésor impérial de Pétersbourg pour l'exécution d'un si beau dessein. Il faut bâtir des logements, fabriquer des instruments aratoires, et des meubles de toute espèce ; assembler des semences, des substances provisoires et du bétail de toute sorte.

Comment nos politiques, aujourd'hui si grands partisans des spéculations du commerce, ne voient-ils pas tout d'un coup le profit qui revient infailliblement à toutes les nations agricoles et négociantes ? Quand même toutes les matières premières, toutes absolument, seraient prises en Russie (ce qui n'est pas et ne peut être) il en résulterait toujours, qu'avant cet emploi, elles étaient surabondantes, qu'elles entraient donc dans le commerce de la Russie avec les autres nations, qu'elles multipliaient d'autant la concurrence du marché général, qu'elles servaient d'autant à faire baisser les prix en faveur des acheteurs disgraciés par la loi fixe, ou par la révolution variable de la nature.

Toute cette masse va s'absorber sur les bords de la mer Caspienne et du Volga. Nos commerçants ne la trouveront donc plus dans celle

de la concurrence : le prix hausse donc à proportion. L'effet est infaillible, puisqu'en réalité, la consommation est augmentée par cette première opération, sans que le produit ait encore reçu aucune augmentation.

Les cultivateurs de tous les États agricoles et commerçants recevront donc un plus grand retour, en proportion exacte avec la masse des richesses employées en dépenses primitives pour ces défrichements.

Ce ne sont point là des spéculations et des conjectures, mais des faits et des lois naturelles, immuables et irrésistibles. Pour attirer longtemps et avec succès dans son territoire une longue suite d'émigrateurs, et pour les y fixer à des cultivations nouvelles, il faut leur procurer un bien-être supérieur à celui qu'ils ont dans leur patrie, c'est-à-dire les mettre à portée de faire une plus grande consommation de denrées et de marchandises ; la masse des *consommations* générales s'augmente donc par cette première opération : celle des *reproductions* ou des fabrications diminue aussi à proportion. Tant que les émigrateurs voyagent et séjournent, ils ne *travaillent* point, quoiqu'ils vivent et vivent mieux qu'à l'ordinaire. Arrivés au lieu de leur destination, les nouveaux colons s'occupent des opérations préparatoires au défrichement, c'est autant de temps qui se compte en moins

pour la reproduction ; tous ces préliminaires étant remplis, il en faut venir aux travaux ordinaires qui se font sur les anciennes terres en valeur.

En rassemblant ces deux circonstances de la diminution ou du divertissement des *travaux* d'une part, et de l'augmentation des consommations de l'autre, il en résulte pour premier effet un déficit dans la masse des denrées qui se commercent entre les autres peuples, dont la suite infaillible est que les *vendeurs*, c'est-à-dire les agriculteurs et les négociants, retirent un meilleur *prix* : par conséquent que dans la réalité c'est à eux que reviennent les richesses tirées du Trésor de l'impératrice qui paraissent appliquées aux campagnes du Volga.

Ce premier résultat n'est certainement pas effrayant pour notre agriculture, notre commerce et nos arts, puisqu'enfin cette augmentation du *prix* reçu, versée à la terre en *avances productives*, est la vraie, la féconde source de tout le bien possible pour les uns et les autres.

Il est vrai que les richesses prodiguées dans ces vastes solitudes, par le bienfait de l'impératrice, se multiplieront bientôt par le bienfait de la nature, qu'elles donneront plus de deux ou trois cents pour cent des dépenses annuelles : alors le produit net en denrées, en bétail, en matières premières, suffira pour faire face aux

avances collatérales des défrichements qui s'étendront autour des premiers établissements : c'est la seconde époque.

Alors, diront nos politiques, toutes les richesses tirées du Trésor impérial iront se fixer dans ces nouvelles provinces : alors leur production surabondante remplira de reste les vides que vous avez remarqués si subtilement dans la masse des denrées commerçables ; dès lors cessera tout votre profit, et commencera de naître votre perte.

La marche de ces conséquences est encore trop précipitée, l'imagination va par sauts et par bonds, mais la nature procède lentement, avec poids et méthode ; c'est elle qu'il faut consulter, quand on veut raisonner sur l'économie politique : suivons-la pas à pas, voyons les faits et calculons les résultats, surtout ne confondons pas les temps, les effets et les causes, les principes et les conséquences ; de cet abus naissent les paralogismes que nous avons à combattre.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

26 Septembre 1766.

---

N°. VIII.  
DU MONDE POLITIQUE

(Suite du N° précédent.)

O curas hominum ! O quantum in rebus inane !

PERS.

Nous avons à considérer l'enrichissement, la population, la civilisation des provinces nouvelles que l'impératrice de Russie s'efforce de faire fleurir sur les bords de la mer Caspienne et du Volga, sous une seconde époque mitoyenne. Il ne la faut pas confondre avec la première, dont nous avons fait sentir l'utilité pour les autres nations agricoles et commerçantes de l'Europe, ni de même avec la troisième époque, dont nous traiterons, et qui sera celle de leur entière perfection.

Dans le second état, il faut supposer en partant des faits possibles suivant la loi de nature, que les nouveaux colons retireront des premières avances une production assez considérable pour fournir par eux-mêmes les denrées et

les matières premières aux établissements qui se feront autour d'eux : c'est l'effet naturel des progrès de leur culture.

Est-il bien vrai que cette révolution puisse anéantir les profits des autres nations agricoles et négociantes, ou leur causer de véritables préjudices ? Nous croyons le contraire.

Premièrement, les bénéfices que nos cultivateurs auront perçus pendant la première époque, seront toujours existants, toujours fructifiants de plus en plus : en effet, quand même vous ne donneriez que cinq ou six ans de durée à la première époque, ce n'est pas trop pour des émigrateurs qui partent des provinces de France, pour aller par Saint-Pétersbourg, ou même par Moscou, s'établir sur la mer Caspienne, ou même sur la mer Noire : est-il possible qu'ils aient pu se former un établissement florissant avant ce terme de cinq ou six ans ? non sans doute.

Mais dès la fin de la première année de leur émigration, nos cultivateurs ont reçu leur part de l'augmentation du prix des denrées de première nécessité, qu'ils mettent dans le commerce général des nations agricoles et commerçantes de l'Europe, suivant l'observation très naturelle que nous avons faite ci-devant. Dès la seconde année ce surcroît de profit aura par eux été versé sagement à la terre en accroisse-

ment de *dépenses* agricoles ; dès la troisième, il aura produit, par le bienfait de la nature, une plus grande production, qui continuera d'aller mieux en mieux pendant la quatrième, la cinquième et la sixième ; en sorte qu'en supposant même une cessation absolue de bénéfice, vous auriez toujours celui de la première année à son sixième degré de multiplication ; celui de la seconde, à son cinquième, et ainsi des suivantes.

C'est une des lois de la nature, que l'accroissement de *profit* que reçoivent les agricoles une fois mis en *richesse d'exploitation*, va toujours en se multipliant, à moins que l'agriculture n'en soit *spoliée*. Vos vrais *biens* seraient donc toujours augmentés pendant la première époque ; votre population, renforcée par le moyen le plus efficace et le plus naturel ; votre commerce et vos arts nécessairement perfectionnés.

Quand même la source de ces avantages cesserait alors de couler pour vous, la reproduction ne finirait pas : elle ne cesserait pas même de s'améliorer, à moins que d'autres causes destructives et intérieures ne vinssent s'y opposer en *spoliant* vos campagnes des richesses qu'on y aurait versées ; mais ces causes ne sont pas de l'objet qui nous occupe à présent. Il ne tiendra qu'à nous de voir croître de plus en plus les fruits des premiers profits ; le secret est simple

et facile : il s'agit d'en laisser le *produit* aux cultivateurs, afin qu'ils puissent et qu'ils veuillent les employer en *richesses d'exploitation*. À cette seule condition, la nature vous est garante qu'ils iront jusqu'au centuple : elle ne vous trompera jamais, si la cupidité malentendue n'entreprend pas de la violer.

La plupart des spéculateurs ne savent pas encore combien peuvent produire des avances médiocres en apparence, versées sur la terre par des cultivateurs *libre*, et assurés du *débit*, qui restent attachées au sol, et qui, bien loin d'en être arrachées, s'augmentent au contraire chaque année d'une bonne partie du bénéfice qu'elles ont rendu. S'ils avaient examiné cette progression, ils sentiraient mieux à quel point un royaume agricole, industriel et commerçant profite d'une augmentation dans le prix de ses denrées commerçables, qui se soutient cinq ou six ans de suite, et qui attire entre les mains de ses *cultivateurs* une portion des richesses d'un autre peuple.

Quiconque étudiera la marche naturelle de cette multiplication, verra très évidemment que toutes les causes de prospérité fleurissent en même temps dans tous les points correspondants du monde politique.

La cessation de tout bénéfice après les six années de la première époque n'empêcherait

donc pas la multiplication de ceux qui seraient déjà recueillis, ni les effets de cette multiplication. Il ne se joindrait plus de nouvelles sources (nous le supposons en ce moment, et nous examinerons tout à l'heure si c'est avec raison ou gratuitement que nous nous prêtons à cette idée), mais celles qui auraient pris leurs cours iront toujours en se grossissant par leur propre vertu. Ainsi la perfection de la population, du commerce et des arts en seraient de plus en plus les suites naturelles et infaillibles.

Première observation, qui nous paraît fondée sur la vérité la plus palpable. Examinons à présent s'il est vrai que cette seconde époque soit marquée par la cessation de tout profit pour les autres nations commerçantes. Commençons par donner à la supposition toute l'étendue dont elle peut être susceptible ; que le gouvernement de Russie trouve alors chez les premiers cultivateurs du royaume d'Astracan toutes les denrées, toutes les matières premières qu'il *avance* pour le défrichement des provinces du Volga. Quelle est la suite naturelle et infaillible de cette révolution ?

Les *richesses* qui seront tirées du Trésor impérial pour cet objet iront se concentrer dans les pays voisins de la mer Caspienne, et se distribuer à leurs habitants. Ils ne seront parvenus pendant la première époque de leur établisse-

ment qu'à la qualité de bons cultivateurs : ils s'élèveront par degrés pendant la seconde à celle de *riches* propriétaires. Jusqu'à présent, ils n'auraient que *travaillé* ; ils commenceraient à vouloir *jouir* par degrés. Mais pour *jouir*, il leur faudrait appeler les productions plus précieuses des autres peuples, et les ouvrages de leurs arts de seconde nécessité, d'utilité, d'agrément et de plaisir.

Notez bien que dans le cours de cette seconde époque, l'industrie ne peut pas encore être naturalisée et perfectionnée, la marche de la nature s'oppose à cette supposition. Vous seriez égaré par l'imagination si vous admettiez déjà la perfection des arts et du commerce actif dès le premier degré de stabilité dans le produit de l'agriculture. La cause physique ayant besoin de temps pour opérer, vous ne pouvez jamais sans illusion la faire marcher de front avec son effet.

D'ailleurs, il ne faut pas faire un double emploi d'une chose unique. La même denrée ne peut pas être consommée deux fois par deux hommes différents : c'est une loi de la nature qu'il paraît presque ridicule d'alléguer, et cependant on déraisonne souvent faute de l'appliquer ; et en voici un exemple. L'agriculture du nouveau peuple d'Astracan, une fois consolidée par le temps, produirait une surabondance

de denrées, outre le nécessaire des colons. Nous supposons qu'elle serait vendue pour la subsistance des nouveaux émigrateurs, pour celle des ouvriers de première nécessité qui leur fourniraient le strict, l'indispensable nécessaire qu'exige leur application à la culture. La consommation les anéantirait : il ne nous reste donc que le prix même de ces denrées entre les mains des premiers colons, déjà parvenus à la perfection qui donne un excédent vénal.

Pour jouir de ce prix, il faut le convertir en denrées, en ouvrages utiles ou agréables, et par conséquent appeler le commerce extérieur. Nos habitants n'en sont pas encore au point de posséder chez eux les artistes et les commerçants. Il faudrait les *nourrir* de la surabondance de l'agriculture ; mais pour fournir à cette subsistance primitive de l'industrie intérieure, dans le même temps qu'on entretiendrait celle des défricheurs collatéraux, il faudrait une production triple des besoins, une perfection consommée, plus grande que celle des nations aujourd'hui les plus favorisées. C'est la fin de la troisième époque, et nous ne sommes encore qu'à la seconde.

Cette progression circonspecte ne sera pas du goût des systématiques qui sont accoutumés à tout confondre ; mais c'est la seule méthode

qu'il faille suivre, quand on désire sincèrement la vérité.

Le résultat naturel de la seconde époque sera donc pendant plusieurs années qu'elle durerait nécessairement, que d'une part, les profits recueillis par nos cultivateurs pendant la première, iraient en produisant de plus en plus des richesses primitives. Les classes de l'industrie et du commerce pourraient donc se multiplier dans la même proportion, puisque *l'excédent* des produits est leur patrimoine et leur aliment ; de l'autre part, les habitants des nouvelles provinces, enrichis à leur tour par une reproduction surabondante qui leur serait payée, pourraient consommer d'autant plus des objets commercables, façonnés par une de ces classes, et voiturés par l'autre ; ils auraient donc le désir et le pouvoir d'acheter *nos ouvrages* ou nos denrées plus précieuses : nous aurions de quoi *nourrir* un surcroît d'ouvriers. La suite infailible serait un commerce également avantageux aux deux peuples.

Notez que cette époque serait précisément pour nous celle de la récolte : on peut dire que dans la première, toutes les nouvelles richesses seraient *semées* sur notre territoire, le profit serait presque entier pour nos cultivateurs. Plus il en parviendrait à la terre, plus la *semaille* serait abondante, plus aussi l'espoir de la *moisson* se-

rait fondé. Dans la seconde époque, c'est *l'industrie* nationale, la population, le commerce, le souverain et les propriétaires qui profiteraient à leur tour, de plus en plus, des richesses tirées du Trésor de Pétersbourg, et versées sur les plaines du Volga.

C'est ainsi qu'on doit analyser les progrès d'une entreprise politique, et calculer les effets séparément chacun à leur place : le second état du défrichement et de la civilisation du royaume d'Astracan, examiné avec cette maturité, ne paraît plus qu'une époque de profit très réel et très considérable pour toutes les nations agricoles et commerçantes.

Mais, nous dira-t-on peut-être, ces profits que vous étalez ne seront pas pour nous. Des nations *rivales*, plus habiles ou plus heureuses, vont s'emparer de ce commerce, elles ont une *liberté*, des *facilités* qui nous manquent. Il est infaillible qu'elles seront préférées, et que nous serons rejetés.

Remarquons d'abord combien les hommes sont inconséquents. Ces mêmes politiques prétendus, que nous venons de réduire au point de reconnaître un profit très considérable à faire pour toutes les nations agricoles, industrielles et commerçantes sur l'exécution des projets bienfaisants de l'impératrice, s'obstinent à nous ôter tout espoir d'en recueillir aucune portion,

parce qu'il existe ailleurs des *libertés* et des *facilités* de commerce, qui rendent les autres peuples certains de la préférence ; et cependant ces mêmes politiques sont les partisans les plus décidés des prohibitions, des exactions, et des autres abus destructifs de cette liberté.

S'il est vrai que le bien à recueillir soit réel, et que nos négociants, nos cultivateurs n'en soient privés que par le défaut de *liberté*, concluez donc qu'il *fallait* la rendre, surtout au commerce des denrées de première nécessité, comme l'a senti le gouvernement éclairé dans ces derniers temps : qu'il faut l'étendre autant qu'il est possible, plutôt que de la restreindre, qu'il faut y joindre les plus grandes *facilités* possibles.

Si par malheur vous étiez écouté dans vos paralogismes continuels en faveur des entraves politiques, ou soi-disant telles, des prohibitions et des exactions, il en résulterait peut-être cette exclusion du commerce direct, nos négociants et nos cultivateurs ne seraient plus qu'au second rang ; mais à qui faudrait-il s'en prendre ? À la sagesse de l'impératrice de Russie, qui sacrifie chaque année une partie de ses revenus en opérations très avantageuses pour son empire, mais qui font en même temps le bien de toutes les nations commerçantes ? Non sans doute. Vous ne pourriez en accuser que les sys-

tèmes destructeurs qui vous empêchent de participer au profit général qui vous est offert comme à tous les autres. Par quel aveuglement attribuons-nous toujours à des causes étrangères et très innocentes le mal que nous nous faisons nous-mêmes ? Est-ce la faute du soleil si les aveugles ne voient pas même en plein midi ?

Le gouvernement, trop éclairé pour se livrer à ces contradictions, n'est occupé que des moyens de procurer à notre commerce de toute espèce, et surtout au commerce des denrées de notre sol, cette *liberté*, cette *facilité* qui n'ont que trop longtemps été négligées, au préjudice de l'État.

L'administration n'attend que le moment où la nation, et surtout la classe des négociants et des artistes, soit assez instruite sur ses propres intérêts pour concevoir les avantages qui ne peuvent manquer d'en résulter, non seulement pour l'agriculture, leur mère et leur nourrice, mais encore pour eux-mêmes. Dès que la lumière sera suffisamment répandue, tous les restes d'entraves seront bientôt brisés ; et nous participerons, avec les autres peuples commerçants de l'Europe au bien général dont la source est ouverte en Russie.

*La suite à d'autres ordinaires.*

29 Septembre 1766.

---

N°. IX.

EXPLICATION SUR L'ESCLAVAGE  
DES NÈGRES

Homo sum, humani nihil à me alienum puto.  
TÉRENCE.

AVERTISSEMENT.

Rien n'est plus agréable pour nous, ni plus utile pour l'instruction de nos lecteurs vraiment patriotes, que les difficultés qu'on élève contre les opinions et les maximes avancées dans les *Éphémérides*. L'idée de transporter à la Louisiane des hommes noirs de l'Afrique et de l'Asie, pour les établir dans cette heureuse contrée, comme cultivateurs et citoyens *libres*, n'a paru qu'un projet dangereux et chimérique à l'auteur de la lettre que nous publions ici. Nous répondrons sur-le-champ aux raisons qu'il allègue en faveur de l'esclavage des nègres ; et nous laisserons au public honnête à juger si le véritable intérêt politique ne s'accorde pas avec la loi de la nature, avec celles de la raison et de la religion en faveur de nos sentiments.

*Lettre d'un Américain  
à l'auteur des Éphémérides du Citoyen  
sur l'esclavage des nègres.*

Monsieur,

Parmi vos rêveries critiques, politiques et morales, j'ai distingué depuis longtemps votre antipathie contre le système de nos colonies américaines. Vous cherchez toutes les occasions de déclamer en faveur de nos esclaves noirs. Vous voudriez qu'ils fussent tous *libres* ; et vous regardez leur asservissement comme *l'opprobre de l'humanité*, c'est votre expression favorite.

Le projet de les rendre nos égaux dans des colonies nouvelles ne revient dans vos feuilles sur la Louisiane qu'après avoir déjà figuré dans un de vos ouvrages sur la Compagnie des Indes, qui parut en 1763 sous le titre d'*Idées d'un citoyen sur la puissance du Roi et le commerce de la nation dans l'Orient*. Vous y proposiez de même l'établissement d'une grande culture et d'une forte population dans les trois îles de Madagascar, de France et de Bourbon. « Il est très facile, disiez-vous alors, d'y transporter des peuplades nombreuses d'Africains et d'Asiatiques, de les y policer, de les y accoutumer à la cultivation et aux manufactures. Le despotisme règne dans toutes ces contrées, et l'on y commerce partout

des hommes eux-mêmes, et de leur liberté à la *honte de la raison et de l'humanité*. Cet abus *détestable* peut devenir la source d'un grand bien, si vous faites succéder une politique sage et chrétienne à la *manie* qu'on avait eue d'imiter en ce point les mœurs asiatiques. Achetez des hommes, des femmes, des enfants partout où vous en trouverez à vendre ; mais gardez-vous d'en faire des *esclaves*. Transformez-les, au contraire, en *citoyens* de vos colonies en cultivateurs, en artisans, après les avoir disciplinés dans le centre de votre puissance.... Donnez-leur des facilités, des *avances* ; et surtout faites-les jouir de la liberté et de tous les droits des nationaux. Que dans les trois îles tout le monde devienne Français, comme autrefois on devenait citoyen romain dans tout l'empire. »

Je n'ai donc point été surpris de vous entendre faire dans votre cinquième volume, N°. V, cette exclamation pieuse : « À Dieu ne plaise que nous soyons jamais les apologistes et les promoteurs de la servitude ! Il n'est rien de plus horrible à nos yeux, que l'orgueil et la cupidité de l'homme qui osa le premier prétendre qu'un autre homme fût son esclave. »

Vous ne devez pas aussi vous étonner que ce *nouveau* système m'ait paru fort étrange à moi, qui suis né dans une colonie qui n'existe que par l'esclavage des noirs. Je n'aurais pas tardé

longtemps à essayer de vous réfuter si je m'étais senti la force d'entrer avec vous dans une dispute littéraire et politique ; mais je ne suis pas assez versé dans l'art d'écrire pour soutenir nos *intérêts* contre vos *paradoxes*. J'attendais l'occasion de vous mettre aux prises avec quelques-uns de nos insulaires, plus fort que moi dans la littérature.

Je viens de rencontrer, par hasard, ce que j'avais cherché depuis trois ans : j'en profite avec d'autant plus de plaisir, que votre dernière sortie contre nous avait redoublé mon envie d'avoir une explication avec vous sur cette matière qui nous intéresse si vivement.

En lisant un livre nouveau, qui porte pour titre *Mélange intéressant et curieux, ou Abrégé d'histoire naturelle, morale, civile et politique de l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et des terres polaires*, j'y trouve, Tome X, pag. 161, la réfutation la plus complète de votre système. Je me hâte de vous la communiquer : il me paraît *impossible* que vous fassiez aucune réponse solide aux raisons que cet excellent auteur allègue pour autoriser l'esclavage de nos nègres.

« Au premier coup d'œil, la traite des nègres offre un tableau révoltant et affreux pour l'humanité. L'idée de faire trafic de ses semblables, comme des bêtes de somme, semble avoir quelque chose de barbare et contre nature : c'est ce

qui a porté différents écrivains à déclamer ouvertement contre ce commerce, et à le regarder comme illégitime, comme contraire à la religion, et à la loi fondamentale de toute la morale : *ne faites à autrui que ce que vous voudriez qu'on vous fit*. Sans alléguer encore ici différentes autres raisons, dont on s'est servi pour vouloir condamner ce trafic, bornons-nous à rapporter ce qui l'occasionne, les services qu'il rend à l'humanité, et les avantages qu'en retirent ceux même qui en sont l'objet. Toute personne sensée se verra par là en état de prononcer sur la question de savoir s'il mérite d'être anéanti ou encouragé.

On a dû remarquer que c'est une coutume établie parmi tous les nègres de faire des esclaves, des hommes qu'ils prennent à la guerre. La plupart des crimes qui se commettent parmi eux étant punis par des amendes, si le coupable n'a pas de quoi payer, il devient esclave, et on le vend comme tel. Les débiteurs, qui ne peuvent payer leurs dettes, sont aussi dans le cas de la captivité, et s'y livrent eux-mêmes. Un père, mécontent de sa femme, de ses enfants, et intéressé, les vend pour être esclaves. Ces différentes circonstances produisent tant de captifs, que le capitaine Snelgrave, anglais (*Relation de Guinée*, pag. 88.) fait monter à soixante-dix mille le nombre que les nations d'Europe tirent

communément de la côte de Guinée, depuis le Cap-Vert jusqu'à Angola.

De ces soixante-dix mille esclaves, la plus grande partie a été prise à la guerre. Si les vainqueurs n'étaient pas assurés de trouver à les vendre aux Européens, il est sûr qu'ils les massacraient (*Le Capitaine Snelgrave a été témoin oculaire d'un pareil sacrifice*, pag. 50). Cette coutume abominable subsiste encore dans des pays fort éloignés des côtes où ils sacrifient leurs esclaves à leurs divinités, et en mangent aussi la chair qu'ils regardent comme consacrée. Les criminels seraient aussi mis à mort, si ceux qui gouvernent ne trouvaient leurs intérêts à les vendre aux Européens, qui les emmènent hors de leur patrie ; ce qui est, en quelque façon, une punition égale pour la justice, puisque ces malheureux sont à jamais perdus pour leur pays. Les autres esclaves, qui sont les débiteurs, éprouvent un sort moins rigoureux ; ils en sont quittes pour servir leurs créanciers : mais si leur vie n'est pas en danger, leur condition n'en est pas moins dure par les travaux auxquels on les force, et par les mauvais traitements qu'ils éprouvent de la part d'un maître qui a sur eux un pouvoir absolu. La traite des nègres sauve donc la vie aux uns, et procure aux autres une condition plus douce dans les colonies où on les transporte. Un nègre coûtant douze ou quinze

cents livres, l'intérêt inspire assez d'en prendre tout le soin possible, quand même l'humanité, éclairée par la religion, n'y porterait pas naturellement tout Européen raisonnable. Ces nègres se trouvant transportés dans un climat presque aussi chaud que celui où ils sont nés, n'ont d'autres travaux que ceux qu'ils peuvent faire, et auxquels ils seraient obligés dans leur propre pays pour y subsister ; d'ailleurs, on sait assez quels avantages ils rapportent à nos colonies, où les blancs sont beaucoup moins propres à la culture des terres, par la grande différence de leur climat. On verra mieux encore, d'après l'examen du caractère moral des nègres, si réellement ces peuples sont faits pour une condition supérieure à celle où ils sont réduits.

Tous les voyageurs qui les ont fréquentés, tous les écrivains qui en ont parlé, s'accordent à les représenter comme une nation qui a, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'âme aussi noire que le corps. Tout sentiment d'honneur et d'humanité est inconnu à ces barbares : nulles idées, nulles connaissances qui appartiennent à des hommes. S'ils n'avaient le don de la parole, ils n'auraient de l'homme que la forme. Ils professent des arts mécaniques qu'ils ont appris de leurs pères. C'est le castor qui est maçon. Seul, il ne sait rien faire : en société, ses ouvrages méritent

l'admiration. Point de raisonnement dans les nègres, point d'esprit, point d'aptitude à aucune sorte d'étude abstraite.

Une intelligence qui semble au-dessous de celle qu'on a admirée dans l'éléphant, est le guide unique de toutes leurs actions ; l'intérêt de leur conservation, de leurs plaisirs, est le seul mobile de tous leurs mouvements. Lui seul les tient éveillés ; lui seul les porte au travail, et leur fait vaincre l'extrême paresse à laquelle ils sont sujets. Livrés à leurs passions comme des brutes, ils ne connaissent que la jouissance. Leur attachement à leurs enfants, à leur famille, ne dure qu'autant que dans les bêtes, jusqu'à ce que leurs petits puissent se passer d'eux. La force seule peut les contenir dans le devoir, et la crainte est le seul motif qui les fasse agir ; ils n'ont réellement point de cœur, et par conséquent le germe des vertus leur manque. La brutalité, la cruauté, l'ingratitude, voilà ce qui forme leur caractère. Leur naturel est pervers, toutes leurs inclinations sont vicieuses. Depuis le premier roi nègre jusqu'au dernier esclave, il n'en est pas un seul qui ne se plaise à voler, et qui ait la force de s'en abstenir dans l'occasion ; pas un seul, qui dans l'excès de sa passion pour l'eau-de-vie, ne vendît sa femme et ses enfants pour en acheter. On serait tenté de croire, d'après ce portrait, que les

nègres forment une race de créatures qui est la gradation par laquelle la nature semble monter, des orang-outangs, des pongos, à l'homme. Si leur espèce est un peu perfectionnée et policée sur les côtes, et du côté de la Barbarie, ils doivent cet avantage à la fréquentation des Européens et des Maures. Au reste, pour décider cette grande question, il faudrait connaître parfaitement les nègres de l'intérieur de l'Afrique, ceux qui n'ont aucune relation avec des peuples policés, et encore on désirerait que ces connaissances nous vinssent par des philosophes éclairés, et non par des marchands quelquefois trop peu éloignés de la barbarie qu'ils dépeignent, pour apercevoir toutes les nuances du caractère d'une nation dans l'état primitif. »

S'il est vrai, Monsieur, que vous cherchiez en tout la vérité et le bien public, vous ne pouvez refuser, à la prière que je vous fais ici, de publier cette apologie de nos habitations américaines, afin de détromper ceux de vos lecteurs que vos belles phrases auraient induits à nous regarder comme des *barbares*, sans raison, sans *honneur* et sans *humanité*. Vous vous êtes déclaré très fortement pour l'*utilité* des colonies ; et cependant par une inconséquence manifeste, vous vous élevez contre l'esclavage des nègres qui leur est absolument *nécessaire* : on ne peut excuser cette *contradiction* qu'en disant que le

*cœur* égarait votre esprit en cette question politique. L'auteur que je viens de vous citer a bien *démontré* combien votre compassion pour les esclaves noirs était *mal fondée*. J'espère que nous n'aurons plus à nous plaindre de vous et de vos systèmes.

Je suis, Monsieur, etc.

Avant de faire la rétractation que l'Américain semble exiger, il faudrait que nous fussions *convaincus* par les raisons de l'ingénieux auteur qu'il nous oppose. Nous sommes bien loin de les regarder comme une démonstration. Tout lecteur *impartial* nous pardonnera sans doute de plaider avec chaleur et persévérance la cause de l'*humanité*. L'anonyme sera le maître de répliquer, ou par lui-même, ou par l'écrivain qu'il adopte, aux preuves que nous alléguerons pour détruire cette apologie de l'*esclavage*.

Nous les puiserons dans la loi de la nature, c'est elle qui sert de fondement à toutes les autres. Les lois des sociétés civiles, et même les maximes *de la religion*, que l'auteur dont l'autorité nous est opposée veut tant faire valoir, sont-ils des garants bien assurés du bonheur prétendu des nègres esclaves de nos colonies, si la loi de nature elle-même a commencé par être violée ?

Nous examinerons donc par ordre tous les sophismes qu'on oppose aux maximes fondamentales de cette loi sacrée et irréfragable ; c'est d'après cet examen que nous verrons si les apologistes de la servitude ne sont pas seuls en *contradiction* avec eux-mêmes.

*La réponse à la lettre de l'Américain à l'ordinaire prochain.*

3 Octobre 1766.

---

N°. X.  
RÉPONSE À LA LETTRE  
D'UN AMÉRICAIN SUR  
L'ESCLAVAGE DES NÈGRES

(Suite du N° précédent.)

Homo sum, humani nihil à me alienum puto.  
TÉRENCE.

Monsieur,

L'auteur dont vous avez emprunté les sophismes pour combattre nos sentiments sur la *liberté* des hommes noirs de l'Afrique et de l'Asie, n'a pas même effleuré les raisons invincibles qui nous déterminent à rejeter avec horreur toute idée d'esclavage. Entrez avec nous dans cette discussion, et vous verrez que les lois de la nature et du *véritable intérêt* de tous les hommes, qui sont toujours d'accord entre elles, ou pour mieux dire qui ne sont qu'une seule et même loi, proscrivent *évidemment* la servitude, et ne laissent aucune excuse aux oppresseurs de l'*humanité*.

Croyez-vous, Monsieur, qu'elle existe cette loi sainte de la nature, fondée sur la nécessité physique, si claire et si palpable que l'homme ne peut la contester, tellement impérieuse et irrésistible, que l'homme ne la viole jamais impunément ? C'est elle qu'il nous faut rechercher et consulter.

Il ne s'agit pas encore ici de la loi tutélaire et fondamentale des *sociétés* ou des États, qui réunit tous les droits de *propriété* : il s'agit de cette loi plus générale qui s'étend à l'*humanité* toute entière, et que vous allez reconnaître pour le seul garant de son existence.

Faut-il que l'espèce humaine *vive* sur la terre, qu'elle s'y *conserve*, qu'elle s'y *perpétue* ? Est-ce évidemment le vœu de la nature, le désir de la raison, l'*intérêt* de tous les hommes en général, et celui de chaque homme en particulier ? La question vous étonne, Monsieur tant elle est peu problématique : mais votre surprise est prématurée, réservez-la pour les contradictions que vous allez bientôt trouver dans vos idées.

Si la nature veut que les hommes vivent sur la terre, et qu'ils s'y perpétuent, c'est une *nécessité physique*, indispensable, qu'ils y trouvent leur subsistance. Mais croyez-vous, Monsieur, qu'il suffise qu'elle ait été produite, cette subsistance, par le bienfait de la nature ? Seconde question, qui mérite d'être examinée.

Voyez notre globe couvert d'hommes et d'aliments. Est-ce assez ? Non, direz-vous, il faut encore à l'homme l'instinct de les rechercher, de les saisir, de les consommer. Mais si la nature s'arrêtait à ce terme, serait-ce la conservation de l'espèce humaine, ou ne serait-ce pas plutôt sa destruction qu'elle aurait assurée ?

La même portion de nourriture ne peut pas être consommée par deux mortels à la fois. Il est donc nécessaire que le même instinct les porte à la partager, ou qu'il les rende ennemis par essence, et conséquemment que la nature n'ait destiné leurs forces qu'à leur destruction mutuelle.

Si l'homme était né victime d'une pareille inconséquence, il serait au-dessous de tous les êtres, ou, pour mieux dire, il ne serait point. Quand vous ne supposeriez dans tout l'univers que deux créatures de l'espèce humaine, si vous les concevez acharnées par l'instinct naturel à prétendre en même temps au même aliment et à n'en vouloir point d'autre, il faut que l'une des deux périsse, et avec elle toute l'espérance de multiplier la race.

Tous les animaux naissent donc avec l'inclination de *rechercher* leur subsistance individuelle dans la masse générale des subsistances, sans être attirés tous sur une seule et unique

portion, qui n'en nourrirait qu'un et détruirait les autres.

*Rechercher* est donc le premier *travail* de toute créature vivante. *Trouver* est le premier *bien* ; *jouir* est le premier *droit* ; l'homme peut-il le méconnaître, peut-il le violer impunément ?

Quel est le premier mouvement naturel du sauvage le plus grossier, de l'animal le plus doux ou le plus stupide, quand on veut arracher d'entre ses dents le fruit qu'il vient de cueillir ; n'est-ce pas celui de la colère et de l'indignation ? Quel en est l'effet à forces égales, n'est-ce pas un combat ? Jusqu'ici nous n'avons point distingué l'homme de tous les animaux.

Mais il est temps d'appliquer son *discernement* et de suivre le développement de sa raison. Si l'homme sauvage respecte dans son semblable le *droit* de *jouir*, fondé sur le *bien* d'avoir *trouvé* par le travail de la *recherche*, plus ou moins léger, plus ou moins pénible ; il ne perd point le temps qui n'est bien employé dans tout état qu'à travailler, à jouir, ou à se reposer. Il ne s'expose point aux sensations douloureuses, inséparables des combats. Il va tout bonnement chercher lui-même une pareille subsistance : il y trouve son *plaisir* et sa *conservation*. S'il veut violer le *droit* d'un autre, il faut abandonner la *recherche*, et subir l'événement d'une *bataille*.

Supposons-nous, Monsieur, acteurs ou spectateurs de ces deux scènes, et raisonnons, puisqu'enfin nous sommes des hommes. Ne voyez-vous pas que nous venons d'acquérir naturellement les idées de *devoir*, de *droit*, de *juste*, d'*injuste*, du *bien* et du *mal* moral ?

L'homme qui cherche sa *subsistance*, remplit un *devoir* rigoureux qui lui est imposé souverainement, sous peine de souffrance pour son propre plaisir et à sa propre conservation. Il trouve, c'est son *bien*. Il veut jouir, c'est son *droit* ; jusque-là tout est juste, tout est dans l'*ordre*. Supposez que tous les hommes, quoique sauvages, c'est-à-dire non réunis en société, procèdent ainsi : le vœu général de la nature est rempli ; la paix et la perpétuité de l'espèce humaine sont assurées.

Au contraire, le violateur du premier *droit* vous donne nécessairement l'idée du *mal*, de l'*injustice* et du *désordre*, en cela qu'il viole cette loi suprême. Pourquoi empêchez-vous celui-ci de jouir du bien qu'il a *trouvé* ? Pourquoi n'en *cherchez-vous* pas autant vous même ? Pourquoi employer le *temps* à se disputer ? Pourquoi se faire de la *douleur* ? Si tous les hommes méconnaissaient ainsi la loi, que deviendrait la tranquillité de chacun ? que deviendrait la subsistance ? que deviendrait l'espèce ?

Vous voyez, Monsieur, que nous avons une connaissance bien claire, bien distincte de l'ordre et du désordre, du bien et du mal, du juste et de l'injuste, avant aucun établissement de société, et en supposant l'homme le plus sauvage, nu dans une terre absolument inculte. En cet état la loi naturelle parle à l'esprit de l'homme puis à son cœur : elle se fonde sur l'*intérêt* général de tous et sur l'*intérêt* particulier de chacun, fondé lui-même sur le *besoin physique* le plus évident, le plus indispensable.

Vous allez, peut-être, vous imaginer, Monsieur, que je me suis égaré dans une spéculation abstraite et très éloignée de notre objet. Point du tout, nous sommes presque au terme, et nous allons arriver tout à l'heure.

Ce *droit* naturel, primitif et fondamental, antérieur à toutes conventions sociales, qui oblige tous les hommes envers tous les hommes pour le bien de tous, n'est au fond que la propriété de sa personne ; vrai principe d'où dépend tout le reste. Pour *jouir*, il faut *trouver* ; pour *trouver*, il faut *chercher* ; pour *chercher*, il faut être *maître* et *propriétaire* de sa personne ou de ses facultés corporelles. Si c'est une injustice évidente, un mal, un désordre dans cet état naturel, qu'un homme dispute à l'autre une seule *jouissance* particulière, auquel le *droit* de possession lui est acquis par son *travail*, à plus forte raison, est-ce

une très grande injustice, un très grand mal, un très grand désordre évident, de le réduire dans un état permanent de privation, qui ne lui laisse plus aucuns *droits*, dès que vous vous êtes rendu maître absolu de sa personne et de l'usage total de ses facultés corporelles. L'attentat particulier du premier exemple n'occasionne qu'un combat ; l'autre occasionne une guerre continue. Le premier ne nuit qu'un moment aux vues de la nature, au bonheur et à la conservation de tous ; l'autre y préjudicie autant que dure l'esclavage.

L'homme considéré dans l'état antérieur à celui des agrégations ou sociétés, ne peut donc pas commettre de plus grandes injustices, de plus grands maux, de plus grands désordres, d'attentats plus marqués contre la loi de la nature, que d'ôter à d'autres hommes ou la vie ou la *liberté* personnelle. L'effet nécessaire d'une entreprise si détestable, c'est que les forces humaines sont employées contre les forces humaines ; c'est qu'au lieu de travailler *tous* au bonheur et à la conservation de tous, en s'occupant tous, chacun pour soi de son *propre* bonheur et de sa *propre* conservation, il faut travailler tous à diminuer la quantité du bonheur général, en sacrifiant une partie de sa propre félicité.

L'*oppresseur* croit-il jouir impunément du travail de l'*opprimé* : quelle illusion ! ne faut-il pas

qu'il veille sans cesse à maintenir sa supériorité? N'a-t-il pas toujours la *crainte* de la perdre, et celle d'être, à son tour, victime de la force majeure ou de la ruse? Ce tourment intérieur est le fruit de la raison, de la réflexion, de la prévoyance : c'est la nature qui l'attache au cœur humain. L'esprit qui commet le crime y trouve son propre supplice : c'est la loi qu'on ne peut éluder.

Donc, si vous supposez qu'aucun homme n'est assez pervers pour attenter à la *liberté personnelle* d'un autre homme, ni dans le principe, en l'asservissant, ni dans les effets particuliers en violant quelqu'un de ses droits de jouissance, tout est ordre, justice et bien. Chacun n'est occupé que de trouver son bonheur privé dans les bienfaits de la nature, sans préjudicier aux autres, et dans la plus grande sécurité. Mais si vous substituez le désir de faire des esclaves et de les conserver, tout est désordre, injustice et mal, passion, colère, combats, vengeance, crainte et horreurs de toute espèce.

Voilà, Monsieur, la loi simple primitive de la nature, à laquelle je vous ai rappelé. Les institutions sociales peuvent-elles la contredire ou l'éluder, elles qui n'ont pas d'autre base, elles qui sont faites uniquement pour en opérer plus sûrement l'exécution en faveur des hommes associés?

En cet état, le travail de *cultiver* succède le plus qu'il est possible à celui de *rechercher* les productions spontanées de la nature. La *propriété foncière* en est la suite, et c'est un troisième ordre ajouté par complément aux deux autres, c'est-à-dire à la *propriété de sa personne*, la première de toutes, qui assure la *liberté* du travail ou de la *recherche*, et à la *propriété mobilière* des fruits trouvés par la recherche, d'où naît la liberté de *jouir*. Nous venons de reconnaître l'un et l'autre *évidemment* dans l'homme sauvage. Cette évidence est fondée sur la *nécessité physique*, indispensable, de *subsister* : loi primitive de la nature, devoir qu'elle impose souverainement sous peine de souffrir et de périr.

Mais pourquoi le *travail* plus continu et plus pénible de *cultiver* succède-t-il au travail plus simple et plus léger de *rechercher* les productions spontanées ? Pour mieux assurer la *propriété*, la *liberté* des trois ordres, aux diverses classes des hommes réunis en société. C'est donc précisément la crainte des violateurs et de leurs attentats qui rend le pacte social utile et même nécessaire. Comment pourrait-il donner naissance au droit barbare d'opprimer, s'il est institué principalement pour empêcher l'oppression ?

Le premier but de la réunion des hommes est d'assurer leurs jouissances ; le second est de le

multiplier. Il faut que l'ordre social opère l'un et l'autre, en substituant la culture à la simple recherche ; mais le soin de multiplier serait inutile, si la jouissance restait incertaine. Toutes les sociétés se forment nécessairement de trois classes, qui sont unies par des relations également utiles et indispensables : Celles des *propriétaires fonciers* en est le lien : elle fait le maintien de l'assurance des États. Les deux autres, c'est-à-dire, celle des simples agents de la culture, celle des suppôts des autres arts quelconques, ne conservent comme tels, même dans l'ordre social, que la *propriété* de leurs *personnes* qui leur assure la liberté du *travail* et la *propriété mobilière* des biens qu'il leur a produits, avec la faculté d'aspirer et de pouvoir parvenir à la *propriété foncière*.

Le pacte social réunit toutes les volontés et toutes les forces, de manière qu'elles conspirent à la conservation de toute espèce de propriété, de toute liberté, et à la plus grande augmentation possible de toutes jouissances pour tous et pour chacun, sans jamais se nuire ni préjudicier. Mais afin que le premier objet ne fit point obstacle au second, il a fallu nécessairement attacher le *devoir* ordinaire et principal de la *conservation* au droit de propriété foncière, les jouissances des citoyens de cette classe n'étant

point dépendantes de leur *travail* comme celle des deux autres.

Tel est, Monsieur, le principe constitutif des sociétés particulières. Vous voyez évidemment qu'il n'est point destructif des *libertés* primitives, mais au contraire qu'il les confirme et qu'il ne tend qu'à augmenter les jouissances qui en résultent ; mais les *lois positives* ne doivent être que des conclusions nécessaires de la loi constitutive du pacte social : elles répugnent donc évidemment à toute oppression des *libertés*.

Mais entre les hommes qui ne sont point de la même société il reste nécessairement la loi naturelle primitive des hommes isolés. Cette loi sainte, inviolable, fondée sur la nécessité de subsister, réprouve évidemment l'idée de l'esclavage, comme le comble du désordre, de l'injustice et du mal moral et physique de l'espèce humaine.

Voilà nos principes, Monsieur, qui sont ceux de la nature ; il nous reste à examiner si les idées de votre apologiste détruisent cette doctrine.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

6 Octobre 1766.

---

N°. XI.

SUITE DE LA RÉPONSE  
À LA LETTRE D'UN AMÉRICAIN  
SUR L'ESCLAVAGE DES NÈGRES

(Suite du N° précédent.)

Homo sum, humani nihil à me alienum puto.  
TÉRENCE.

Ce n'est pas assez, Monsieur, pour les approbateurs de l'esclavage, de montrer, avec l'auteur que vous nous opposez, « les causes qui le produisent, les *prétendus* services qu'il rend à l'humanité, et les avantages *qu'on s'imagine* y faire trouver à ceux même qui en sont l'objet. » S'il est vrai que la loi primitive de la nature le condamne comme *injuste*, il ne peut jamais être excusé par aucun motif, ni par aucune utilité.

Il faut se décider, Monsieur, dès le premier pas qu'on fait dans la recherche et dans la déduction des vérités morales ; le *juste* et l'*injuste* existent-ils par la loi suprême de l'auteur de la nature, se manifestent-ils évidemment à la raison humaine, sont-ils fondés sur la nécessité

presque indispensable de la subsistance, du bonheur et de la perpétuité de l'espèce ; le mal général de l'humanité, le double mal particulier de celui qui les viole, et de celui qu'il rend victime de son attentat, en sont-ils la suite infaillible ? La solution de ces problèmes forme la doctrine fondamentale que nous avons remise sous vos yeux.

Si vous la rejetez, il n'est plus de règle morale qui ne soit absolument arbitraire et versatile, votre raison n'a plus de guide, votre cupidité n'a plus de frein. L'*intérêt* particulier du moment sera désormais le seul motif déterminant des actions humaines : je vous défie, Monsieur, de m'assigner aucune autre loi, si vous méconnaissiez celle de la nature, malgré l'évidence qui l'accompagne. Les lois positives qui n'auront plus cette base, ne seront que des volontés fortuites et transitoires. La force et la violence seront les seuls garants de leur exécution.

Mais, Monsieur, si nous admettons une fois ce principe détestable, nous légitimons tous les crimes, et nous ouvrons évidemment la porte à tous les désordres, qui tendent à déchirer et à détruire l'humanité. Les forces réunies peuvent subjuguier les forces privées, elles peuvent faire naître la *crainte*, et par elle constituer l'homme dans l'état violent de combat continuuel entre deux motifs, dont l'un l'excite, et l'autre le ré-

prime sans cesse ; plus il sera timide et privé des ressources de l'industrie, plus il sera *contraint* de servir les *intérêts privés*, dont la confédération l'opprime, au préjudice de son *intérêt privé*, dont l'attrait ne cesse point de le solliciter ; plus il aura de force, d'audace ou de ruse, plus il s'affranchira des liens de la *contrainte*, et s'occupera de ce qui le touche lui-même, sans servir l'intérêt de la confédération, et sans se mettre en peine s'il porte aucun préjudice à celui des autres.

Dans cet affreux système, c'est la force physique ou l'astuce qui font le *juste*, c'est la faiblesse du corps ou celle de l'esprit qui font les *crimes* ; et le plus grand scélérat qui périt sur un échafaud, aurait non seulement l'intérêt et le pouvoir, mais encore un *droit certain* et *légitime* de faire subir le même supplice aux magistrats et aux souverains qui le punissent, s'il avait pu rassembler assez d'hommes pour subjuguier la *société*. Quelle horreur !

C'est pourtant là, Monsieur, que conduit nécessairement dans la théorie et trop souvent dans la pratique l'aveuglement des hommes qui ne veulent pas connaître la loi primitive de nature. La société n'est pour eux qu'un chaos de forces opprimées et de forces opprimantes qui se combattent et se détruisent.

Au contraire, si vous admettez des lois fondamentales antérieures, éternelles, inviolables, évidemment fondées sur l'intérêt général de l'humanité, sur les lois physiques, essentielles, constitutives de son meilleur être possible, c'est par elles que se fait la réunion des volontés, c'est pour elles que s'établit la confédération des forces. Dès que l'ordre est connu, c'est le bien moral, éternel, le juste par essence qui devient l'unique motif déterminant et des lois générales et des actions particulières. Toute violation est vrai crime ; toute observation est vraie vertu.

Ces premiers principes sont donc nécessairement l'unique règle primitive de toute *moralité* des actions humaines. Tout ce qui en dérive est ordre et justice ; tout ce qui n'en dérive pas est désordre et iniquité, parce qu'il n'a pour base qu'une volonté arbitraire dont le motif est l'intérêt particulier, et dont le seul garant est une confédération de forces que la *justice* par essence n'a point réunies.

Si la loi primitive règle toutes les autres, ce qu'elle prescrit ne peut jamais être éludé, ce qu'elle rejette ne peut jamais être légitimé. Où prendriez-vous, Monsieur, la règle de cette légitimation ? La loi de nature, unique, essentielle et immuable ne peut pas approuver et désapprouver en même temps, ordonner et défendre

la même chose : elle ne serait que contradiction et ténèbres ; elle n'aurait pas été dictée par la première raison ; elle ne serait pas loi. Puisque toutes les autres ne doivent en être que des conséquences justes et clairement déduites, comment se peut-il que l'approbation soit la juste et claire conclusion du principe qui prohibe évidemment, que la prohibition soit déduite avec évidence d'un principe approbatif ? C'est le comble du délire d'admettre une pareille supposition.

Concluez donc avec nous, Monsieur, et concluez-le très certainement : pour que l'approbation de l'esclavage soit admise, il faut prouver contre nous qu'elle est renfermée dans le premier principe de la loi naturelle ; autrement, elle ne pourrait jamais l'être dans aucune des conséquences, et vous venez de voir qu'il n'est point de justice hors de la série de ces conclusions.

Aussi votre auteur, Monsieur, prétend-il, en finissant, nous faire soupçonner que les noirs de l'Afrique ne sont pas des *hommes* ; et c'est le seul endroit de son apologie qui soit conséquent.

La loi naturelle ne prescrit à l'homme que ses devoirs envers l'*humanité*. Si les nègres pouvaient être rejetés à la classe des animaux irraisonnables, ils ne seraient plus à notre égard

sous l'empire de cette loi primitive et fondamentale ; on ne pourrait leur appliquer, ni les principes, ni les conséquences de la doctrine que nous venons d'exposer.

Mais, Monsieur, le croyez-vous de bonne foi, votre apologiste l'a-t-il cru sérieusement, que les noirs de l'Afrique et de l'Asie soient d'une autre espèce que les hommes totalement *blancs* de la Chine, que les hommes à *demi-rouges* de nos contrées, et les hommes bien *plus rouges* encore de l'Amérique ? J'aurais beaucoup de peine à vous en soupçonner.

Quelle est la loi de nature, quelle est l'expérience qui ne condamnerait pas une supposition si chimérique ? Vous ne croirez jamais vous-même que l'alliance d'un blanc et d'une femme noire soit une horreur abominable, et que leurs enfants soient des *monstres inféconds* : des milliers de *mulâtres* vous montreraient leur postérité qu'un Américain doit connaître : elle seule ferait votre réfutation.

Mais comment auriez-vous pu même avoir besoin de cette preuve ? vous, Monsieur, qui vivez habituellement dans nos colonies ? N'avez-vous pas vu souvent des maîtres *affranchir* leurs esclaves nègres qui deviennent alors de vrais *citoyens*, vivant raisonnablement sous la sauvegarde des lois et soumis à l'autorité ? L'affranchissement aurait donc le pouvoir de leur

donner une âme raisonnable, ou de les transformer en vrais hommes. C'est un beau privilège que vous attacheriez aux droits et à la volonté des *patrons*, et qui mériterait bien d'être essayé sur d'autres espèces d'animaux.

Vous auriez encore beaucoup de peine à faire souscrire le clergé des colonies et de toute l'Église romaine à cette apologie. Il faut bien que les nègres soient des hommes, puisqu'on en fait des chrétiens, et même des *prêtres* dans tous les établissements portugais. Votre auteur, qui les déclare totalement incapables des *études abstraites*, serait fort étonné de les entendre soutenir vigoureusement, en latin, des thèses de philosophie et de théologie scolastique : il le sera sans doute bien davantage d'apprendre qu'à Paris même dans le temps qu'il écrit cette assertion un nègre est regardé par les gens de l'art comme un de nos plus habiles musiciens, non seulement pour comprendre et pour exécuter, mais encore pour composer les pièces les plus difficiles.

N'a-t-on pas vu l'empereur de Maroc avoir des nègres pour ministres, et les intrigues les plus déliées du sérail de Constantinople ne sont-elles pas ordinairement leur ouvrage ? Ces faits sont si évidents, qu'on a presque honte de les rapporter.

Mais je ne puis me refuser à vous objecter une raison qui vous touche de plus près : n'avez-vous pas dans vos colonies des *lois* que vous intimez aux nègres, pour la conservation de votre propre vie et de tous vos autres intérêts ? S'ils y manquent, ne les regardez-vous pas comme *criminels* ? Ne les punissez-vous pas judiciairement par des *supplices* ? Mais si vos nègres ne sont pas des hommes, vous renouvelez donc sans cesse la scène burlesque du maître qui fit, à Paris, une ordonnance adressée à ses chevaux, qui la fit promulguer dans son écurie, et qui fit pendre le premier infracteur.

Voulez-vous, Monsieur, un dernier trait pour vous convaincre : examinez toute la nature (c'est surtout à cette école qu'on doit s'instruire) ; voyez tous les animaux, depuis le plus fort jusqu'au plus faible, depuis le plus doux jusqu'aux plus féroce : en trouvez-vous un seul qui fasse esclave un autre animal de sa propre espèce ? Non. L'homme seul est assez dépravé pour asservir son semblable. Les hommes blancs ont des hommes blancs pour esclaves ; les hommes rouges ont des hommes rouges ; et les nègres ont des nègres. Votre auteur l'atteste : il pouvait ajouter que souvent au Maroc et ailleurs des noirs ont un sérail de femmes blanches, servies par des esclaves eunuques blancs.

En est-ce assez, Monsieur, pour vous convaincre que les hommes de l'Afrique n'en sont pas moins des hommes, pour être plus noirs que nous ? ou pour mieux dire, n'en est-ce pas une manière si peu susceptible de contestation raisonnable ?

La loi de nature, la loi de l'homme à l'homme, est donc la règle réciproque de nos *devoirs* mutuels. Le premier droit qu'elle établit, c'est la *propriété* de sa personne : renversez si vous pouvez ce principe fondamental, qui porte sur la nécessité physique la plus évidente, ou soyez assurés qu'il renversera tous vos raisonnements sophistiques. Le *juste* et l'*injuste* par essence, une fois connu dans la source primitive, on ne peut plus s'en écarter arbitrairement. Toute conséquence qui sera déduite clairement et rigoureusement de cette première règle, sera bonne, sera sainte pour nous. Le *pacte social* porte évidemment sur cette base, c'est ce qui le rend sacré pour les mortels dont il opère sûrement le bonheur et la liberté. Les lois positives, pour être de *vraies lois*, ne doivent à leur tour être que les développements du pacte social, et c'est de là qu'elles tirent toute leur force, toute leur majesté.

Si vous sortez de la série des conséquences renfermées dans ce premier principe, vous ne trouverez plus l'ordre et la justice, mais le dé-

sordre, l'intérêt particulier et les forces confédérées.

C'est cet intérêt qui cherche à s'aveugler par les prétextes spécieux qu'entasse votre apologiste, pour étouffer la voix de la justice essentielle ; prétextes si frivoles qu'ils mériteraient à peine d'être réfutés, si vous ne l'aviez exigé de nous.

Il est trop vrai que ces malheureux Africains « sont, pour l'ordinaire, presque sans idées, sans connaissances, sans art, sans aucuns sentiments d'honneur et de délicatesse ; que l'intérêt de leur conservation et de leurs plaisirs est le seul mobile de tous leurs mouvements ; qu'ils sont livrés à toutes leurs passions, et ne connaissent que la jouissance ; que la *force* seule peut les contenir dans le devoir, et que la crainte est le seul motif qui les fasse agir. » Votre auteur, Monsieur, en rassemblant tous ces traits, nous a fait de presque tous les nègres un portrait assez fidèle.

Mais a-t-on eu droit d'en conclure « qu'ils n'ont réellement point de cœur, et que le germe des vertus leur manque absolument » ? Hélas, Monsieur ! parmi les blancs de l'Europe et des nations même qui se croient policées, combien d'hommes qui ressemblent aussi bien, et peut-être mieux, à ce modèle, non seulement parmi le peuple des campagnes, livré à l'ignorance, à

la superstition et à tous les vices qui marchent à leur suite, mais jusque dans les conditions les plus relevées ? et n'a-t-on pas vu jusque sous le diadème des maîtres de tout l'univers civilisé, une foule d'empereurs romains qu'on ne peut caractériser qu'en empruntant tous les traits de cet affreux tableau ?

Est-ce à la nature qu'il faut imputer d'avoir refusé la raison et le germe des vertus à ces monstres de l'espèce humaine de toutes les couleurs ? non, Monsieur, non, c'est au contraire à l'horrible système qui opprime les libertés, lui seul répand nécessairement l'ignorance et les vices. Votre apologiste prétend que les Africains doivent être esclaves, parce qu'ils sont grossiers et corrompus : nous soutenons, au contraire, qu'eux et les autres hommes blancs, rouges ou noirs, ne sont jamais si généralement grossiers et corrompus qu'autant qu'ils sont esclaves, ou que leur état approche de l'esclavage : c'est une discussion qui mérite d'être approfondie.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

10 Octobre 1766.

---

N°. XII.

SUITE DE LA RÉPONSE  
À LA LETTRE D'UN AMÉRICAIN  
SUR L'ESCLAVAGE DES NÈGRES

(Suite du N° précédent.)

Homo sum, humani nihil à me alienum puto.  
TÉRENCE.

Votre apologiste, Monsieur, qui ne voit parmi les peuples noirs de l'Afrique occidentale que l'*intérêt* et la *crainte* pour motif déterminant des actions, que l'*ignorance* et les *vices* les plus grossiers pour attributs des sujets et même des princes, devrait y reconnaître le caractère propre de l'homme brut, détérioré par les horreurs du gouvernement arbitraire et de l'esclavage, il en devrait conclure que ces malheureuses victimes de l'oppression sont des animaux d'une même espèce que les autres hommes bruts.

Oui, Monsieur, c'est le propre de l'homme, parce qu'il est intelligent, raisonnable et libre, de ne se déterminer à toutes les actions que par les motifs d'amour et d'aversion, d'intérêt ou

de crainte. Il existe sans doute des lois immuables et irréfragables, physiques et morales, constitutives de l'ordre essentiellement le meilleur possible aux hommes ; elles forment la loi naturelle, d'où dérive celle du pacte social et toutes les lois positives qu'il renferme ; elles sont évidemment destinées par leur auteur suprême à opérer la sûreté, à faire le bonheur, la perpétuité de notre espèce sur la terre. L'homme est aussi évidemment destiné à les connaître et à les suivre. Sa raison le rend *capable* d'acquérir cette connaissance ; et quand il a le bonheur d'y parvenir, l'évidence qui lui montre sensiblement le plus grand bien possible attaché à leur observation, le plus grand mal possible inséparable de leur violation, le détermine irrésistiblement à leur obéir.

C'est ainsi, Monsieur, qu'il a fallu que l'homme libre fût déterminable par les motifs d'intérêt ou de crainte, d'amour ou d'inclination pour son bien, de répugnance ou d'aversion pour son mal ; mais ce n'est pas assez pour le succès de son bonheur, il faut que son choix entre les différents motifs soit le fruit de ses connaissances acquises et de la réflexion actuelle qui les met en usage, que l'acquisition des connaissances vienne en lui par l'exercice et le développement de sa raison sur l'enchaînement des causes et des effets qui forment

l'*ordre physique* nécessaire à sa conservation, à son bien être, à la perpétuité de l'espèce. C'est ainsi que l'*ordre moral* dérive de cet ordre physique ; c'est ainsi qu'il est observé, par la raison éclairée, réfléchissante, qui connaît évidemment l'enchaînement nécessaire des causes et des effets par l'infailible efficacité de cette connaissance, et par l'irrésistibilité de la lumière qui préside alors à son choix.

L'homme n'est pas encore sorti de l'enfance ou de l'état brut, à quelque âge qu'il soit parvenu, quand il n'a pas encore éclairé sa raison, quand il n'a pas acquis la connaissance de l'ordre naturel, essentiel, évidemment le plus avantageux qu'il soit possible au genre humain, c'est-à-dire des lois nécessaires et immuables, physiques et morales qui le constituent, et qui sont l'ouvrage de la raison suprême.

En cet état d'ignorance, l'homme encore brut ne connaît de bien et de mal que le plaisir ou la douleur attachés aux sensations présentes. L'intérêt du moment est son seul motif déterminant, la délibération ne pouvant jamais être qu'entre les attraits qui excitent ou les aversions qui repoussent : elle suppose la connaissance des objets, de leurs qualités, de leur influence sur le bonheur et sur le malheur de l'homme.

Demandez maintenant, Monsieur, à votre apologiste, comment il peut être étonné de

trouver du désordre moral dans ces régions où règne la plus profonde ignorance, ou de trouver l'ignorance dans ces petites peuplades d'esclaves ? Il nous apprend lui-même que pour fournir au commerce des nations soi-disant civilisées, les petits despotes sont en guerre continuelle les uns contre les autres ; qu'ils vendent leurs ennemis quand ils peuvent les prendre ; qu'ils vendent aussi leurs sujets ; que les pères vendent leurs enfants ; que les fils, s'ils sont plus forts, vendent leurs pères ou leurs frères ; les créanciers, leurs débiteurs ; et les juges prétendus, les criminels convaincus de délits, dont la plupart ne sont condamnés que par des lois arbitraires et souvent absurdes.

C'est évidemment ce trafic des hommes et sa grande activité qui confirme et fortifie la passion de faire des esclaves. Les liqueurs fortes, les verroteries et les autres misères que nos marchands donnent en échange, sont les véritables causes qui rendent cet affreux dérèglement si constant et si général sur les côtes d'Afrique ; mais de quelque source qu'il provienne, il réduit les hommes à l'état le plus opposé qu'il soit possible aux lois naturelles et sociales.

Depuis longtemps il n'existe plus ni *propriété*, ni *liberté*, ni *droits*, ni *devoirs* parmi ces infortunés habitants, la *force* et la *ruse* y sont tout pour les souverains et pour les sujets ; c'est

vous-mêmes qui les entretenez dans cette erreur détestable ; comment voulez-vous y trouver encore en eux le sentiment moral du juste et de l'injuste, de l'honneur, de la probité, de la délicatesse ? Qui donc leur inspirerait ces idées, est-ce leurs pères, leurs maîtres, leurs souverains, qui les font travailler, qui les vendent comme des bêtes de somme, ou vous qui les achetez, et qui les employez de même ?

Tous les nègres sont *voleurs*, dit votre apologiste, c'est-à-dire qu'ils ne respectent point la propriété mobilière des Européens, car ils n'ont point encore fait de conquêtes territoriales sur eux ; mais apprenez-moi, Monsieur, comment vous pourriez raisonnablement les condamner, sans tomber vous-même dans la plus affreuse inconséquence. La propriété mobilière n'est que la suite de la propriété de sa personne ; vous croyez pouvoir vous emparer hardiment d'eux-mêmes, quand vous avez pour vous le droit du plus fort : vous êtes bien persuadés que le maître de la personne est aussi maître de tout le travail de son esclave, des richesses mobilières et même foncières qui pourraient en provenir : c'est une conclusion que vous ne contesterez pas.

Si le droit du plus fort ou du plus subtil était pour l'Africain, surtout dans son pays natal, il vous ferait esclave très *légitimement* suivant

vous-même, il a donc autant de pouvoir sur votre personne que vous en avez sur la sienne ; vous ne faites aucun scrupule d'exercer la totalité de ce droit. Dites-nous par quelle raison il doit s'en faire d'en exercer une partie, quand il ne peut pas jouir comme vous de la totalité ? Par quel motif, par quelle loi vous voudriez qu'il respectât vos effets ?

Quoi, ce Nègre est un monstre dans la nature, parce qu'il vient dans votre navire s'emparer d'un baril d'eau-de-vie ; mais s'il ne vous l'avait pas pris, ce soir même vous donneriez ce baril à un autre nègre plus fort ou mieux accompagné, qui vous l'amènerait bien garrotté, et qui vous livrerait sa personne.

Soyons plus équitables, Monsieur, et revenons aux vrais principes. Le vice est nécessairement le fruit de l'ignorance et de l'oppression. L'homme qui naît victime du pouvoir arbitraire, dévoué au travail, soumis au caprice, abruti par les châtimens, sans cesse accablé par la crainte, n'acquiert d'autre idée que celles de la force, et ne connaît de biens que quelques jouissances furtives, précaires, incertaines ; il est donc plus malheureux que coupable de ne pas s'élever à des connaissances plus exactes et plus étendues, qui le rendraient susceptible de sentimens plus honnêtes et plus délicats.

Ceux-là sont les vrais criminels qui devraient éclairer les hommes, les rendre libres, justes et heureux, qui étouffent la lumière, qui avilissent, qui abrutissent, qui oppriment leurs semblables. L'esclavage est le dernier terme de dégradation pour l'espèce humaine, d'anéantissement pour la raison, et par une suite nécessaire de dépravation pour les mœurs. Partout où le gouvernement a pour principe, pour objet et pour règle le pouvoir arbitraire d'une part, et la servitude de l'autre, soyez assuré de trouver les hommes ignorants, grossiers et corrompus.

C'est en vain qu'on a cru pouvoir rejeter tout le blâme sur les lois et les usages des peuplades noires de l'Afrique, il est évident que vous êtes vous mêmes proprement les receleurs et les instigateurs de leur tyrannie, qui fait tant de ravages en ces tristes contrées ; et vous êtes trop éclairé, Monsieur, pour ignorer que tous ces titres vous rendent dès lors complice des outrages continuels qu'on y fait à l'humanité, quand même vous n'ajouteriez pas d'autres attentats qui vous soient personnels, attentats malheureusement trop communs parmi vos semblables.

Croyez-vous, Monsieur, que les souverains et les sujets de ces contrées s'acharneraient pendant plusieurs siècles à des guerres horribles, uniquement pour le plaisir de massacrer, de sang-froid, des milliers de prisonniers aux

risques d'être eux-mêmes les victimes d'une pareille barbarie ? Non, à peine votre auteur en cite-t-il quelques exemples, et vous auriez dû voir qu'il les a tirés d'une troupe de brigands sans lois et sans patrie, qui sont errants de contrées en contrées, qui ne subsistent que de pillages, et qui se recrutent aux dépens de toutes les nations qu'ils peuvent désoler.

Notre Europe n'est que trop infectée de pareils scélérats, qui pillent et qui assassinent de dessein prémédité. Nos guerres, même les plus réglées, font couler bien du sang humain, et les prétendues lois d'une politique inhumaine permettent encore des saccagements, des massacres réfléchis. Trouverions-nous juste et salutaire qu'on vînt nous enchaîner, et nous vendre aux patrons d'Alger et de Tunis, sous le beau prétexte de nous mettre à l'abri d'être volés ou assassinés dans nos forêts, ou d'être passés au fil de l'épée dans quelque ville prise d'assaut ?

Que croyez-vous, Monsieur, qu'il manque aux hommes robustes et violents de nos contrées, qui ne connaissent ni ne respectent la loi de nature, pour garroter les faibles et les mener au marché ? Il ne leur manque hélas, que les acheteurs et le prix. Ne voyez-vous pas les vendeurs d'*hommes blancs*, assurés du débit dans les régences barbaresques, s'exposer à tous les

dangers de la mer et des combats pour avoir des hommes à débiter.

Si ces mêmes noirs, que vous méprisez aujourd'hui comme des bêtes de somme, eussent paru sur nos côtes, surtout dans le temps de notre anarchie féodale, avec des navires armés pleins de cet or que la nature prodigue à leurs climats, et dont nous sommes si avides, s'ils n'eussent demandé en échange que des esclaves, croyez-vous qu'ils n'en eussent pas trouvé plus de soixante-douze mille ? Croyez-vous que les tyrans subalternes, qui se permettaient tant de guerres, tant de ravages, tant de meurtres pour des riens, n'eussent pas combattu les uns et les autres avec acharnement pour avoir des captifs, et de l'or par le trafic de ces malheureux ? Croyez-vous que les juges qui, dans tous les temps de désordre et d'ignorance, punissent les délits des faibles, respectant les crimes des puissants et servant leurs passions, n'auraient pas multiplié les lois arbitraires, rendu les fautes et le châtimement plus inévitables pour avoir plus d'hommes à vendre ? Croyez-vous enfin qu'il eût été facile de sortir d'une telle oppression, tant qu'il se serait présenté dans nos ports des nègres et de l'or ?

Hélas, Monsieur, même dans l'état actuel de nos lois et de nos mœurs, qui sait si un homme assez riche pour nous bien payer, ne réussirait

pas à trouver dans notre patrie, peut-être dans nos propres familles, un vendeur qui nous livrerait ?

Ne dites donc plus, Monsieur, que les noirs sont dévoués chez eux à l'esclavage ; c'est en grande partie votre faute, et quand même vous n'auriez jamais influé sur la perpétuité de cet usage détestable, il ne vous serait pas permis d'en profiter, pour violer la première loi de la nature. On n'a point droit de voler en partie l'homme qu'on a tiré des mains des voleurs qui voulaient le dépouiller entièrement, ni de blesser cruellement celui qu'on a sauvé de la main des assassins ; comment aurait-on droit d'asservir celui qu'on arrache aux oppresseurs de sa liberté ?

Je ne réfuterai point, Monsieur, le parallèle que fait votre apologiste entre le sort des noirs, esclaves dans leur pays natal, vivant sous des maîtres qui ne les emploient pas à des travaux pénibles, parce que l'agriculture et les autres arts de notre Europe leur sont inconnus, et le sort de ces mêmes hommes entassés dans le fond-de-cave de vos vaisseaux négriers, chargés de fers, nourris des plus vils aliments, ou cultivant sans cesse vos cannes de sucre, servant vos moulins et vos chaudières, sous le baton d'un commandeur féroce et capricieux. C'est sans doute un jeu de l'imagination de votre auteur,

d'avoir essayé de persuader que les noirs eux-mêmes préfèrent ce dernier état au premier. Ce badinage déplacé ne mérite point de réponse.

Songez, Monsieur, songez qu'il est une *loi de nature* dictée par la raison suprême, évidemment fondée sur l'ordre *physique*, *nécessaire* à la subsistance, au bonheur, à la perpétuité de l'espèce humaine ; que cette loi sainte et irréfragable, primitive et fondamentale, règle éternelle du juste et de l'injuste par essence, réprouve l'*esclavage* ; que toutes les autres *lois* doivent en dériver ; que les *volontés arbitraires*, uniquement fondées sur l'*intérêt privé* du moment et des circonstances, sont les sources de tous les crimes, de toutes les horreurs qui déchirent, qui désolent, d'un pôle à l'autre, la malheureuse *humanité* : c'est d'après ces vérités que votre cœur doit juger entre nous et votre apologiste.

13 Octobre 1766.

---

N°. XIII.

SUITE DES LETTRES  
SUR LES ÉPHÉMÉRIDES

(Suite. Voy. Tom. V. N°. XIV.)

Interdum vulgus rectum videt ; est ubi peccat.  
HOR.

*AVERTISSEMENT.*

Nous avons promis de communiquer à nos lecteurs la réponse qui serait faite par l'anonyme d'Orléans à la lettre d'un autre inconnu, défenseur zélé de quelques opinions attaquées par la *doctrine économique* : nous nous acquittons de cette parole, et nous remplirons de même le devoir que nous nous sommes prescrits d'expliquer définitivement notre sentiment sur ces matières intéressantes.

LETTRE DE MONSIEUR M.  
EN RÉPONSE À LA LETTRE DE M. X,  
*Insérée dans le 5<sup>e</sup> tome des Éphémérides, page 209.*

Monsieur,

L'auteur des Éphémérides du Citoyen m'ayant paru avancer quelques principes équivoques, l'estime que je fais de son ouvrage m'a engagé à lui proposer mes Réflexions ; et cette petite dispute a servi d'occasion à une liaison personnelle, dont je me félicite infiniment. Vous avez cru devoir prendre la défense contre moi (*Journal d'Agriculture, de Commerce et de Finances*, Juillet 1766) ; vous avez fait d'autant mieux, que l'auteur qui a commencé à me répondre, s'est depuis tellement rapproché de mes principes, que je ne vois plus de matière à suivre la discussion entre nous. Nous nous sommes vus et expliqués, et nous sommes aujourd'hui d'accord sur tous les points. La réponse que je vous fais ne sera pas imprimée sans qu'il la voie, et j'espère qu'elle aura son approbation.

Je supplie nos lecteurs de vouloir bien relire ma lettre à l'auteur des Éphémérides, afin de se rappeler l'état des questions, et de voir les points que vous accordez, et ceux que vous croyez devoir contester.

Je vais insérer ici un extrait de la vôtre et y répondre article par article.

« L'argent, dites-vous, ne peut être appelé *Gage des échanges*, puisque gage est le nantissement, la sûreté fournie pour l'exécution d'une promesse ; et que quand dans un échange quelqu'un a donné de l'argent pour la valeur de la chose qu'il reçoit, il ne reste aucun engagement à exécuter : tout est consommé ».

Dès que vous trouvez, Monsieur, une première difficulté à nommer l'argent *Gage des échanges*, il faut la lever.

Le mot *Gage* se prend en beaucoup de sens, et rien n'est si essentiel dans les disputes que de fixer le sens des mots. *Gage* ne signifie point ici nantissement mais assurance pour le vendeur que ce qu'il a reçu, lui servira pour acheter tout ce qu'il voudra. En effet, ce qu'il a reçu n'est point propre à la jouissance, au lieu que l'acheteur a reçu une chose dont il peut jouir. L'argent est donc dans la main du vendeur une caution que lorsqu'il voudra l'échanger, il trouvera tout le monde disposé à traiter avec lui. *Tout est*, à la vérité, *consommé* entre les parties, puisque l'acheteur ne retirera pas son argent comme un homme qui aurait donné son diamant en nantissement ; mais tout n'est pas consommé dans l'intention du vendeur, qui n'a reçu l'argent que pour l'échanger contre un bien usuel. Si on le lui avait proposé à condition de le garder, il l'aurait refusé, et aurait dit :

*Donnez-moi une pierre à la place, elle me servira tout autant ; car l'argent monnayé n'est point une richesse de jouissance : on ne le reçoit que pour l'échanger, et l'on ne cherche qu'à s'en défaire.*

« Mais, ajoutez-vous, il est devenu pour presque toutes les nations un *signe* de richesses, contre lequel elles sont toujours prêtes à faire des échanges ».

Non, Monsieur, l'argent n'est pas *signe*, mais richesse ; car il a par lui-même comme métal des propriétés usuelles qui lui assurent une valeur vénale, et sa rareté lui donnant une grande valeur, exprimée en peu de volume, l'a fait adopter par une convention universelle pour être la mesure des prix. L'argent considéré comme monnaie n'a pas dans cet état, de propriété et de jouissance, mais il reste toujours richesse, qui s'achète valeur pour valeur égale. Or comme tout acte de commerce doit se terminer à l'acquisition des biens propres à la jouissance, et que l'argent monnayé n'est pas une richesse de jouissance, il ne peut jamais être, à l'égard de celui qui le reçoit, qu'un gage intermédiaire entre les ventes et les achats. L'argent n'est donc pas *signe*, mais richesse, et il n'a été choisi pour mesurer les valeurs, que parce qu'il a lui-même une valeur vénale.

Je ne dirai pas la même chose à l'égard du papier qui entre dans le commerce. Cependant

je ne le regarderai pas non plus comme signe de richesse, mais simplement comme un titre qui engage les richesses de celui qui le fournit envers celui qui le reçoit. Comme il n'est rien par lui-même, on ne le reçoit que parce qu'il suppose une richesse réelle, engagée par le pacte qu'il énonce : c'est la confiance plus ou moins grande dans cette richesse réelle, qui le fait juger plus ou moins solide ; au lieu que l'argent étant vraiment une richesse qui vaut celle donnée en échange, en tient parfaitement lieu, et n'a besoin ni de titre, ni d'autre caution.

« Vous ajoutez qu'il sert par toute l'Europe de mesure aux échanges ».

Mais il aurait été plus exact de dire que l'argent est une mesure de valeur pour valeur dans les échanges ; car l'argent n'est pas une mesure comme une aulne ou une toise, dont on se sert pour mesurer les marchandises qu'on échange. Il a lui-même une valeur en tant qu'il est richesse. Il n'est pas la *mesure* de la quantité des choses qu'on échange ; mais la mesure des choses qu'on échange, ce qui est bien différent sans doute ; et même sa valeur est devenue, par convention, une mesure si ordinaire, qu'elle est toujours implicitement la règle des échanges que l'on fait de denrée contre denrée. Si je change un bœuf contre un cheval, je commence

par estimer en argent la valeur de l'un et de l'autre.

« Où manque l'argent, les échanges languissent, la circulation est lente, l'agriculture et les opérations de l'industrie en souffrent, et la misère s'ensuit, dites-vous »

Expliquons ceci : où manque l'argent, il est certain qu'il n'y aura pas d'échange contre l'argent ; mais il pourra y en avoir de denrées contre denrées.

Au reste, vous mettez ici l'effet avant la cause. Partout où l'on manque d'argent, c'est qu'on n'a pas de quoi en acheter. Or on ne peut en acheter qu'avec les richesses que fournit l'agriculture. L'agriculture ne languit donc pas, parce que l'argent manque ; mais l'argent manque, parce que l'agriculture languit.

« Les nations qui ne possèdent pas les sources de l'argent, et qui l'acquièrent avec des productions, ne s'appauvriront pas en le laissant sortir, lorsqu'elles peuvent le remplacer ».

Puisque vous en convenez, j'ai eu raison de dire qu'une nation en ce cas ne s'appauvrit pas ; car jamais on ne donne l'argent pour rien. Elle l'a donné pour une valeur égale en marchandises qu'elle a préférées.

« S'il venait à disparaître tout à fait, ce ne pourrait être que parce que les productions n'auraient pas suffi au remplacement, ce qui

serait une marque certaine d'appauvrissement, quelle qu'en pût être la cause ».

Mais comment voulez-vous, Monsieur, que l'argent puisse disparaître tout à fait ; non seulement il faudrait supposer qu'il n'y eût plus dans cette nation de renouvellement de productions pour en racheter, mais même qu'elle ne puisse reconvertir en argent ce qu'elle a acheté avec de l'argent. Cette supposition n'est pas dans la nature des choses.

« Vous n'enviez pas, dites-vous, aux nations qui ont des mines, l'avantage de leurs possessions ».

Ni moi non plus, Monsieur, parce que j'en aurai ma part, si par l'achat elles veulent faire usage de mes productions, qui sont plus nécessaires que leur argent.

« Mais vous ne voyez pas comment les autres nations sont assurées d'avoir autant de métaux qu'elles en auront besoin ».

Je le vois très bien, moi ; car elles en ont toujours assez. L'argent ne manque jamais de se présenter toutes les fois que la faculté de consommer concourt avec le besoin de vendre. Étendez cette faculté, l'argent, sans augmenter en masse, suffira à mesurer toutes les valeurs qu'on voudra comparer pour les échanges, parce que la célérité de son mouvement sera plus rapide : il ne fera que glisser d'une main

dans l'autre. Comme les denrées se consomment, et qu'il est incorruptible, le même argent dans une année sert cent fois à mesurer la valeur de différentes productions ; et même une nation où la culture doublerait, n'aurait pas besoin de doubler la masse de son numéraire ; car plus une nation est riche, plus il y a chez elle de gens dont la solvabilité est bien établie, et dont les promesses circulent comme argent comptant.

« Vous savez cependant qu'elles peuvent s'en procurer plus ou moins, suivant qu'elles auront plus ou moins de leurs propres productions à vendre ».

En ce cas, Monsieur, vous savez donc que tout ce qui doit nous inquiéter est d'avoir des productions.

« De même vous n'avez pas d'inquiétude pour une nation quelconque qui n'a pas de mines, sur la fausse opération d'acquérir plus d'argent qu'il ne lui en faut, et vous avez raison ».

Toutes les nations qui n'ont point de mines, achètent l'argent avec des richesses qui valent l'argent ; et comme il y aura toujours de l'argent à vendre pour des biens usuels, parce que l'argent monnayé ne sert qu'à cela, elles n'en manqueront jamais, tant qu'elles auront de quoi en acheter. Si vous dites qu'elles ne peuvent en avoir trop, cela est vrai en ce sens qu'elles ne

peuvent avoir trop de richesses propres à avoir de l'argent, et que leurs productions ne peuvent avoir trop de valeur, parce que quand elles sont à vil prix, elles n'ont pas la valeur nécessaire pour avoir beaucoup d'argent.

« Mais vous croyez qu'une nation qui, par la vente des marchandises de son sol et de ses manufactures, attirerait une grande masse d'argent, augmenterait ses richesses. »

Erreur, Monsieur, elle augmenterait la masse de l'argent chez elle, et non ses richesses ; car elle aurait payé cet argent tout ce qu'il vaut. Elle aurait acquis de l'argent, mais elle n'aurait plus les richesses qu'elle aurait données pour l'avoir : il n'y a donc point là d'augmentation de richesses.

Celui qui est riche de deux, et qui les donne pour avoir deux, reste toujours riche de deux ; car comment, par ce moyen, serait-il devenu riche de trois ? Il a changé l'espèce de sa richesse, mais sans augmentation ni diminution de la valeur vénale, à moins que vous ne voulussiez nous faire entendre qu'il n'y a que l'argent qui soit richesse ; mais je ne puis croire que ce soit là votre sentiment. Ce sentiment étonnerait beaucoup un cultivateur qui est bien convaincu qu'une brebis vaut mieux qu'un écu, parce que dans une année elle fournit sa toison, donne un élève et du fumier, au lieu qu'un écu

gardé pendant un an, ne lui aurait rien produit ; et que le meilleur pour lui est de s'en défaire au plus tôt pour une autre richesse plus profitable.

Vous direz, peut-être, l'étranger a consommé ce qu'il a reçu de vous, et vous a donné une richesse incorruptible, que vous avez encore quand il n'a plus la vôtre. Mais il a bien fait de la consommer, car tout doit aboutir là ; et moi de mon côté, je n'ai reçu son argent que pour le convertir en consommation ; sans cette assurance de pouvoir, à ma volonté, l'échanger pour des biens usuels, je ne l'aurais pas pris.

« Les productions croîtraient, selon vous, en quantité avec les richesses : il en serait de même des travaux de l'industrie, et l'aisance publique viendrait sans sortir *pour la valeur des productions et de la main-d'œuvre* au niveau du prix commun des autres nations ».

Non, Monsieur, dès que l'accroissement de la masse d'argent n'est pas accroissement de richesses, tous ces heureux effets que vous attribuez à l'introduction de l'argent disparaissent ; ce qu'il y a de singulier, c'est que vous n'attribuez tous ces heureux effets qu'au commerce dont les retours sont en argent, de manière que si l'étranger a payé en marchandises, vous n'y voyez plus rien d'avantageux : pour le coup, je serais presque tenté de croire que vous regardez l'argent comme étant la seule richesse,

mais rien n'est si indifférent à la culture, que les retours du commerce se fassent en argent ou en marchandises. Le cultivateur qui a vendu sa production, n'en recevra pas le prix une seconde fois, parce que le Portugal a soldé en argent, et il n'en vendra pas plus avantageusement celle qui lui reste. Il en est de même de l'industrie, cette introduction d'argent n'augmentera ni la somme des salaires ni celle du travail, car, dès qu'elle ne contribue en rien à accroître les richesses, elle ne peut étendre la faculté de dépenser en achats d'ouvrages de main-d'œuvre.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

17 Octobre 1766.

---

N°. XIV.

SUITE DES LETTRES  
SUR LES ÉPHÉMÉRIDES

(Continuation du N° précédent.)

Interdum vulgus rectum videt ; est ubi peccat.  
HOR.

Après avoir essayé de prouver par des raisons l'efficacité que vous attribuez à l'argent, vous essayez, Monsieur, de les confirmer par un exemple.

Vous citez en preuve celui-ci : « lorsqu'il n'y a, dites-vous, que cent couples de perdrix au marché, et cent cinquante écus pour en acheter, ce n'est pas seulement parce que ce nombre des écus excède le nombre des couples de perdrix qu'ils valent 4 liv. 10 sols, mais parce que le nombre des couples de perdrix est moindre que celui des écus ; et que si le lendemain on portait trois cents écus au marché pour acheter des perdrix, et qu'il en vînt trois cents couples, ils ne vaudraient qu'un écu, et l'augmentation de

la somme d'argent ne ferait pas augmenter le prix ».

J'avoue que je n'entends pas bien votre calcul sur ces perdrix ; car leur valeur, comme celle de toute autre denrée, dépend du nombre des vendeurs, combiné avec celui des acheteurs. La quantité d'argent qui se trouve dans la poche des gens qui vont au marché ne détermine point leur prix.

« Vous en concluez qu'il vous est permis de douter que l'introduction de l'argent par la balance du commerce ne soit qu'un avantage prétendu ».

Mais, Monsieur, en soi, ces mots *balance du commerce* ne signifient rien, à moins qu'on ne veuille dire qu'il y a une balance entre les achats et les ventes ce qui signifie équilibre de richesses, et non augmentation de richesses.

Dans le langage de ceux qui croient que l'introduction de l'argent dans une nation est un accroissement de richesses, l'avantage de la balance du commerce consiste à faire entrer de l'argent en retour des ventes faites à l'étranger ; mais ayant fait voir dans la note 11, que l'introduction de l'argent n'est point un accroissement de richesses, j'ai droit d'en conclure ici que cet avantage de la balance en argent, est une pure chimère : il est parfaitement indifférent à une nation, avec quoi paie l'étranger, car

ce sera toujours en valeur égale, ou bien il faut dire que la valeur en argent vaut plus qu'une valeur égale en marchandise : vous voyez, Monsieur, combien cela implique contradiction. L'argent est la mesure des prix, mais cette mesure ne rompt point l'égalité, parce que cette mesure est elle-même une richesse réelle qui équivaut à toute autre richesse de même valeur.

S'il est si avantageux pour une nation que les retours se fassent en argent, il faut avouer que les marchands sont de bien mauvais citoyens d'enlever le plus qu'ils peuvent cet avantage à leur nation ; quand ils sont payés en argent, ils ne cherchent qu'à le convertir en marchandises, parce qu'ils sentent qu'ils ne peuvent rien gagner sur cet argent, au lieu qu'ils peuvent gagner sur les marchandises qu'ils chargent au retour, ne fut-ce que le fret : ce qu'il y a de bon, c'est que les marchands qui ne rapportent que le moins qu'ils peuvent l'argent en nature, et qui ont de si bonnes raisons pour en user ainsi, sont parvenus à se faire auprès des nations chez lesquelles ils demeurent, un grand mérite de cette introduction d'argent ; ils l'ont tant répété, qu'ils sont quasi venus à bout de persuader aux nations qu'ils le leur donnent pour rien, et puis ils ont dit en conséquence, il faut nous privilégier, c'est nous qui vous apportons de l'argent,

les étrangers l'emporteraient, il faut les exclure : et l'on a exclus les étrangers.

« Que voulez-vous que les nations qui ont des mines vous donnent en échange de vos denrées ? C'est votre objection. »

J'y réponds, Monsieur, la nécessité où sont ces nations de payer avec l'argent, qui est leur production, ne prouve pas qu'il soit plus avantageux à la nation vendresse, que ses marchands soient payés en argent qu'en marchandises : en tout état de cause, le mieux est de ne s'en point inquiéter, mais de leur laisser faire leur calcul.

« C'est une ambition aveugle de vouloir tout concentrer chez soi, ce système repoussant nuirait tôt ou tard à qui essaierait de le mettre en pratique. »

Oui, Monsieur, nous voilà d'accord ici, je voudrais pouvoir l'être plus longtemps et je le serai tant que vous ne changerez pas d'avis.

« Mais, malgré cet aveu, ma proposition, *que le commerce est un contrat d'égalité sans perte ni gain*, vous paraît au moins très douteuse ».

Ainsi nous voilà déjà discordants, et ce sur un point qui paraît de la plus grande évidence, un contrat par lequel une valeur égale est échangée pour une valeur égale, me paraît essentiellement égal : on acquiert par le commerce, ce que l'on n'a pas, en échange de ce qu'on a, on varie la jouissance, mais on ne peut s'enri-

chir par ce moyen, parce qu'on donne l'équivalent de ce que l'on reçoit, et que l'égalité exclut toute idée de perte ou de gain.

Mais, Monsieur, où peut donc être l'inégalité, d'où la ferez-vous résulter, et pourquoi sera-t-elle plutôt d'un côté que de l'autre, n'en trouverez-vous que dans ces marchés où l'argent intervient, et tous ceux qui se font par échange de productions à productions, sont-ils les seuls qui soient égaux : j'avoue que je n'en vois pas la différence, à moins, comme je l'ai déjà dit, qu'on ne soutienne que la valeur en argent vaut plus qu'une valeur égale en marchandise.

Peut-on donner pour raison de cette prétendue inégalité, que si la France a acquis sur l'Espagne un crédit d'un million, et que l'Espagne ne puisse balancer ce crédit par des ventes, il faudra qu'elle paie en nature, et que la France aura cet argent de plus, tandis que l'Espagne l'aura de moins ; mais, Monsieur, il faut bien que la chose soit ainsi, et il n'en résulte point d'inégalité : faut-il donc que l'Espagne ait en même temps la marchandise et le prix ; si l'Espagne a un million de moins, elle a acquis une valeur d'un million en marchandises que la France lui a fourni.

Le commerce me paraît d'autant plus nécessairement renfermer une parfaite égalité, que la

fixation des valeurs ne se fait pas par les parties, elles sont préexistantes au contrat, elles s'estiment en argent, parce qu'il a été adopté pour mesure commune ; mais le prix est déterminé par la grande loi de la concurrence entre ceux qui offrent et ceux qui demandent ; quelquefois même cette loi retranche en entier le bénéfice du revendeur, et même le constitue en perte ; les productions, comme les effets publics à la bourse, perdent ou gagnent, ou sont au pair : en vain le vendeur désirerait excéder le terme fixé par la concurrence, en vain l'acheteur voudrait rester en-deçà, ils sont l'un et l'autre entraînés par l'efficace des causes qui ont réglé le prix sans leur participation ; ou ils céderont au résultat de ces causes, ou ils ne contracteront pas.

« La préférence seule annonce que dans l'opinion des troqueurs il n'y a pas égalité de valeur des choses échangées ».

Au contraire, dès que *cette préférence dans le choix* est réciproque, tout est égal dans l'intention comme dans le fait, chacun a fait *un bon marché*, puisqu'il a ce qu'il avait préféré, *et un marché égal*, puisqu'il l'a acquis moyennant une valeur égale.

« Autre exemple de votre part, si je troque à Lisbonne contre dix onces d'or une chose qui ne m'en a coûté que huit en France, et dont les

frais ne la font monter qu'à neuf onces rendue à Lisbonne, j'aurai dans cet échange acquis un gain d'une once d'or ».

Permettez, Monsieur, que je reprenne la totalité de votre exemple pour y répondre complètement.

J'examinerai, 1°. si c'est le commerce qui a causé ce bénéfice de la revente ; 2°. si ce bénéfice empêche l'égalité : 3°. au profit de qui tourne ce bénéfice.

1°. Le marchand n'exerce sa profession, sans doute, que pour gagner un bénéfice intermédiaire entre la vente et la revente ; mais ce bénéfice n'est point un effet du commerce.

Le marchand, comme tout autre vendeur, est assujéti à la loi des prix, ce n'est point lui qui la détermine, si elle dépendait de lui, il ne serait jamais en perte ; les valeurs existent par des causes antérieures aux opérations du commerce : tout l'art du marchand consiste à s'informer des prix existants à tel endroit, à les comparer avec les prix existants en tel autre, et à savoir profiter de la différence qui se trouve entre les deux ; différence à laquelle il n'a contribué en rien ; différence même que son opération tend à rendre moins sensible : car l'acte d'acheter en tel endroit, y multipliant la demande, tend à y hausser le prix ; et l'acte de revendre dans un autre, y multipliant les ven-

deurs, tend à le faire baisser. Les marchands sont donc simplement des gens qui épient et qui étudient la différence locale des prix, et qui par leurs ventes et par leurs reventes, tendent à effacer cette différence, et voilà en quoi leur service est vraiment et singulièrement utile. Ils ne peuvent appliquer la différence à leur profit, que quand elle existe au moment de la revente ; et souvent les causes des prix ont changé pendant l'intervalle de leur opération, et les constituent en perte au lieu de leur procurer une occasion de bénéfice. Le commerce de spéculation est soumis à la même loi, le marchand achète aujourd'hui au prix qui existe, il revendra dans six mois au prix qui existera pour lors ; son gain ou sa perte dépendront des causes physiques et autres, qui fixeront alors la loi des prix.

Le commerce n'est donc point la cause des valeurs ; si quelques écrivains économiques, et moi peut-être tout le premier, avons quelquefois dit que le commerce procure la valeur, c'était pour nous conformer au langage ordinaire ; mais ce langage n'est pas toujours exact. Il est vrai que le commerce en multipliant les demandes dans l'endroit *A*, y hausse la valeur ; mais il n'achète en cet endroit, que parce qu'il sait qu'il existe à l'endroit *B* une valeur qui lui permet d'y transporter la marchandise avec un bénéfice

au-delà du prix et des frais, et souvent même l'événement détruit son calcul : c'est donc cette valeur plus haute à l'endroit *B*, qui détermine ses achats dans l'endroit *A* ; donc si ses achats haussent la valeur à l'endroit *A*, c'est la valeur existante à l'endroit *B*, qui est la cause efficiente de ce surhaussement, puisque c'est elle qui a mis le marchand en état d'acheter.

2°. Le bénéfice du marchand n'empêche pas l'égalité, car chaque marché suit la loi du moment et du lieu. Le commerçant qui a tiré sa marchandise d'un endroit, la vend dans un autre au prix courant actuel du pays, et court les risques de la variation. Comme ce serait un singulier raisonnement de la part de l'acheteur de Lisbonne, de dire au marchand, votre blé ne vaut que 16 liv. à Nantes, je ne veux en donner que 16 liv., ce serait aussi mal raisonner de la part du marchand de répondre : mais j'ai fait des frais pour la voiture et je dois faire en outre un bénéfice sur la revente, car ces considérations ne sont pas les causes qui déterminent les prix à Lisbonne, mais la concurrence des vendeurs et des acheteurs, dont la combinaison peut avoir tellement fait baisser le prix à Lisbonne, que le marchand perde sa rétribution et même ses frais.

Le marché qui se fait à Lisbonne, entre le marchand français et le portugais, est donc par-

faitement égal, puisqu'il est de valeur pour valeur égale, suivant la loi actuelle des prix à Lisbonne.

3°. Au profit de qui tourne ce bénéfice ? Mais il est évident qu'il ne tourne pas au profit de la nation qui a vendu, car elle n'a vendu qu'au prix qui avait lieu chez elle, elle n'a reçu que 8 onces d'or, et le marchand n'a pris la marchandise en France pour la porter à Lisbonne, que parce qu'elle ne valait en France que 8 onces d'or : ce bénéfice *d'une once d'or* est donc personnel au marchand, ce sont apparemment les marchands français que vous voulez confondre avec la nation, mais l'un n'est pas l'autre ; la nation n'a aucune part au bénéfice que vous voulez lui attribuer : ainsi, que le Portugal paie en argent ou en marchandises, que le marchand rapporte l'argent en nature, ou qu'il le convertisse en denrées, cela est bien indifférent à la nation ; il peut même le porter ailleurs, car le commerce n'a point de patrie ; il habite au milieu des nations, sans appartenir à aucune d'elles, il forme une république à part : au surplus, s'il rapporte en France son argent, la nation n'en sera pas plus riche, car il n'est pas douteux qu'il ne le lui donnera pas pour rien.

Au reste, vous avez bien raison d'appeler cela *la balance du commerce*, car elle ne concerne

que les commerçants, et c'est une grande duperie aux nations de croire qu'elles y ont intérêt.

« Si vous aviez à dire que les nations qui ont une grande somme de productions à mettre dans le commerce extérieur, ont besoin qu'un grand nombre de négociants donnent du mouvement à ce commerce, et y emploient une navigation proportionnée, vous ne vous servirez certainement pas de la même phrase que moi ».

Et moi, je ne me servirais pas non plus de vos arguments, car je n'irais pas recourir aux prohibitions pour étendre le commerce, mais bien à la concurrence, et c'est entre nous une différence de sentiments très remarquable.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

20 Octobre 1766.

---

N°. XV.

SUITE DES LETTRES  
SUR LES ÉPHÉMÉRIDES

(Continuation du N° précédent.)

Interdum vulgus rectum videt ; est ubi peccat.  
HOR.

Pour approfondir mes sentiments que la nature et l'utilité du commerce, vous me demandez, Monsieur, si je crois que « *les nations agricoles ne doivent envisager l'exercice du commerce que du côté de la valeur des denrées* ».

N'en doutez pas, Monsieur, je le crois très fermement, en attendant qu'on me prouve que l'intérêt d'un vendeur ne consiste pas uniquement dans le bon prix de la chose qu'il vend : or les nations agricoles sont venderesses.

Il ne s'agit plus que d'examiner, 1°. si la concurrence des acheteurs est un moyen de mieux vendre ; 2°. si la concurrence dans le nombre des voituriers n'est pas une cause de diminution de frais, laquelle tournerait au profit de la

valeur, et par conséquent de la nation, qui n'a d'intérêt qu'au prix de la première vente : si vous voulez nous réduirons la question à ces deux points.

« Cette maxime, selon vous, paraît être bonne pour une paroisse de Beauce, considérée dans ses intérêts particuliers, et encore pourrait-elle trouver des objections par rapport aux conséquences ».

Dans le vrai, cette maxime est bonne pour toutes les provinces du royaume, sans exception, car la Beauce n'est pas, à cet égard, d'une autre nature que les autres ; elles ne sont toutes riches, que des productions de leur territoire, et en raison du prix de la première main, car elles ne profitent point de l'excédent du prix de la revente ; elles ont très peu d'intérêt que leurs denrées soient transportées par un régnicole ou par un étranger, mais elles en ont un grand qu'elles le soient au plus grand avantage de la vente de la première main : or cet avantage ne peut se trouver sûrement que dans la pleine liberté de la concurrence.

« Vous pensez qu'il faut raisonner en prenant les choses dans l'état actuel de notre nation ».

Et cela me paraît très juste ; mais la France étant composée de provinces agricoles, qui toutes n'ont d'autre intérêt que celui de bien vendre, ce qui est vrai pour une province l'est

pour le tout : voilà *son état naturel*. Quant à *ses rapports à l'état des autres nations*, c'est le rapport qu'ont entre elles la Normandie et la Bretagne, c'est-à-dire celui de la communication des biens et des services, au plus grand avantage réciproque. Son *rapport* avec la Hollande est le rapport d'un grand empire agricole avec un petit État voiturier, qui n'ayant d'autre métier que d'acheter pour revendre, et de colporter les productions des autres, s'étudie à le faire avec toute l'économie possible, et dont la concurrence est par cela même très avantageuse pour contenir et réduire les autres commerçants de quelque pays qu'ils soient.

« Vous dites que notre nation n'est pas purement agricole ».

C'est-à-dire, Monsieur, qu'elle est en même temps marchande et voiturière ; or c'est du voiturage dont il est ici question entre nous, et non du commerce. Je me réserve de revenir sur cette proposition à la fin de ma lettre.

« Si nous n'étions qu'un peuple de laboureurs, malgré l'étendue de nos provinces et la fertilité de quelques-unes, nous ne jouerions pas aujourd'hui un grand rôle dans l'Europe. »

Certainement la nation ne peut subsister ni jouer un rôle que par les richesses de son territoire ; elle peut avoir chez elle des marchands et des voituriers pour le service du commerce

extérieur, mais ce n'est point elle qui fait ce commerce : il lui est absolument indifférent qu'il se fasse par des étrangers ou par des régnicoles, le service des étrangers lui est plus avantageux, s'il est moins cher, et en tout état de cause, il est de son intérêt d'admettre la concurrence.

« Comment, même, nous serions-nous conservés depuis que l'argent fait la guerre ; la bonté de notre climat n'eût servi que d'appas aux conquérants ».

Il est vrai que c'est l'argent qui fait la guerre, il faut donc en avoir ; mais les nations qui n'ont point de mines, ne peuvent en avoir qu'en raison de la valeur de leurs productions, estimées sur le prix de la première vente. Donc un moyen d'avoir le plus d'argent possible, est de réduire par la concurrence les frais du commerce, car cette réduction tourne au profit de la valeur première.

Est-ce donc les marchands nationaux qui ont donné au royaume cet argent nécessaire pour la guerre, ou qui lui en ont vendu. S'ils l'ont vendu, il fallait que la nation eût de quoi l'acheter ; et c'est parce qu'elle avait des productions pour en acheter qu'elle s'est soutenue ; mais elle aurait encore mieux vendu ses productions, si ses ventes s'étaient faites dans un commerce de pleine concurrence.

« La situation de nos finances en 1715 prouve assez combien il en coûte pour se maintenir et se défendre. »

Il en coûte beaucoup, sans doute, pour se maintenir ; il faut donc avoir des richesses, l'agriculture seule en fournit, *elle doit donc être comptée pour le tout* : elle a besoin d'être aidée par d'autres services de commerce et d'industrie ; mais ces services, il faut les payer, et ils ne donnent aucun accroissement de richesses, parce qu'il ne peut y avoir accroissement que là où il y a production et création : partout ailleurs il y a déplacement de richesses et changement de forme, mais non accroissement ; et s'il paraît y avoir accroissement de valeur, cet accroissement n'augmente pas les richesses, car il a coûté tout ce qu'il vaut : il peut augmenter les richesses du commerçant ou du manufacturier, mais non de la nation qui paie leurs services.

« Puisque la *liberté du commerce* appartient à la nation, elle doit en user premièrement par elle-même, et se la réserver dans de certains cas par des exclusions qui deviennent alors des encouragements nécessaires pour tenir chez soi dans une de ses branches ce commerce qu'elle a un si grand intérêt d'y fixer : une liberté indéfinie pourrait être une exclusion pour qui la donne ».

C'est donc là votre doctrine, Monsieur, *se réserver la liberté par des exclusions*, je n'entends pas cela ; car il s'agit ici de la liberté du commerce, *qui, selon vous-même, appartient à la nation*. Vous voulez donc que la nation s'exclue, ou qu'elle se serve de la liberté du commerce pour exclure la liberté de son commerce. Cette contradiction vient de ce que dans le même raisonnement vous employez en deux sens différents le mot *liberté*. Vous parlez d'abord de la liberté du commerce, et ensuite de la liberté de s'interdire la liberté de son commerce.

« Qu'appellez-vous, Monsieur, des encouragements nécessaires ? »

La nation ne doit certainement encourager que ce qui lui est profitable, et par conséquent elle doit favoriser en tout point la concurrence.

« Vous dites que la nation n'est pas purement agricole ».

Mais en disant ainsi que la *nation n'est pas purement agricole*, vous l'avez formellement divisée en deux portions, dont les intérêts sont opposés, et ensuite vous les confondez perpétuellement. *Une liberté indéfinie* ne peut qu'être avantageuse à la nation agricole, par cela même que l'exclusion est avantageuse à la nation voitière.

« Les prohibitions et les exclusions ne doivent pas selon vous-même embrasser toutes les parties ».

Puisque vous trouvez ainsi des exceptions au principe de la liberté indéfinie du commerce, je vous prierais de vouloir bien déterminer les cas. Pour moi, je pense que si l'exclusion est bonne dans un genre, elle est bonne dans tous les autres, c'est-à-dire qu'elle est fort bonne dans tous les genres pour la nation voiturrière, et fort préjudiciable dans tous les genres pour la nation agricole. Il n'y a là d'exception ni de part ni d'autre, mais une distinction dérivée de la nature même des choses, et de la contrariété d'intérêt.

« L'administration qui examine et qui sait en prévoir les effets, les pose quand elles sont utiles, les lève quand elles sont nuisibles ».

J'en conclurai que l'administration doit toutes les lever ; car il n'en est pas d'utile, si ce n'est à la nation marchande qui en profite au préjudice de la nation agricole. Au reste, ce sont là des mots. L'administration toujours très bien intentionnée, n'est pas toujours également éclairée. La preuve en est, que depuis cent ans elle avait prohibé la sortie des grains. Elle a été un siècle avant d'en voir la nécessité : elle voit, sans doute aujourd'hui, les avantages de la concurrence ; mais des vues de prudence et de

ménagement pour les préjugés de la nation, l'ont engagé à ne lever les prohibitions que par degré.

« Nous considérer comme une nation purement agricole, et y concentrer nos intérêts, ce serait, dites-vous, donner des bornes aux bienfaits de la Providence qui nous a placés dans des plaines coupées de rivières, et entourées de ports de mer ».

Mais je ne vois pas en quoi l'admission des étrangers bornerait les bienfaits de la Providence. Je vois, au contraire, que la liberté du commerce est conforme aux intentions de la Providence qui veut que les hommes jouissent entre eux de la communication des biens et des services, et ce pour le plus grand avantage de tous, si ce n'est de ceux qui ne veulent jouir qu'exclusivement, et qui s'inquiètent fort peu que le commerce soit plus ou moins étendu, plus ou moins utile aux nations, pourvu qu'ils en soient les seuls agents.

« Ne devons-nous pas par les moyens qui nous sont ouverts, ménager ces avantages réunis ? En serions-nous mieux, si isolés dans nos champs, le commerce de nos productions se faisait sur le rivage par des étrangers » ?

Oui, Monsieur, si le service des étrangers était moins cher, en tout cas, on ne voit pas pourquoi l'admission des étrangers serait une

exclusion pour les régnicoles. Si plusieurs dispositions de l'ordonnance de la marine s'opposent au bon marché de la voiture, les marchands français s'empresseraient d'en solliciter la réformation ; mais ils ne le feront pas tant qu'ils trouveront encore plus d'avantage à être privilégiés, soit par des exclusions, soit par des impôts mis sur la navigation étrangère.

« Enfin, Monsieur, outre que vous n'êtes pas de mon avis sur l'admission *générale* des agents étrangers du commerce de nos denrées, vous ne pensez pas que les colonies doivent être regardées moins comme une branche de commerce, que comme des provinces agricoles ».

Que sont-elles donc, à votre avis, si elles ne sont pas agricoles ? Mais si on ne peut nier qu'elles le soient, il faut les traiter comme les provinces agricoles d'un grand empire agricole, et par conséquent les faire jouir de la liberté dans le commerce d'importation et d'exportation. Les principes que j'ai établis dans ces notes s'appliquent si aisément au commerce des colonies, qu'il est inutile de traiter la question en particulier par rapport à elles. C'est toujours l'intérêt de la nation marchande, mis en opposition avec l'intérêt de la nation agricole.

Je crois, Monsieur, avoir suffisamment discuté tous les principes controversés entre nous ; il me reste cependant un point sur lequel j'ai

promis ci-dessus de revenir, c'est sur l'argument que vous tirez en faveur de l'exclusion, de ce que *la nation n'est pas purement agricole*.

Je pourrais d'abord soutenir qu'elle est principalement agricole, qu'elle n'est proprement composée que des maîtres du territoire ; que toutes les autres classes sont attachées au service des deux premières ; que ne vivant que des salaires qu'elles en reçoivent, elles ne doivent pas faire la loi. Je pourrais dire aussi que l'intérêt des deux premières classes, à la tête desquelles est le souverain, en qualité de copropriétaire universel, est vraiment l'intérêt de tout le reste de la nation, puisque ces deux premières classes ne peuvent dépenser qu'à leur profit, et ne peuvent dépenser qu'en raison de leurs richesses déterminées par le prix des ventes de la première main, ce qui réduit l'intérêt de la nation à un intérêt simple et unique, facile à découvrir, et contre lequel aucun autre ne peut militer.

Mais, Monsieur, vous voulez diviser cet intérêt, *la nation*, dites-vous, *n'est pas purement agricole*, c'est-à-dire qu'elle est en même tems voitiurière, car c'est de cette portion de la nation qu'il s'agit entre nous : la nation marchande, tant de l'intérieur que des ports de mer, ne pourrait que gagner à la pleine concurrence, beaucoup plus de salaires, de bénéfices et de commissions.

C'est donc l'intérêt de la nation voiturière que vous distinguez de celui de la nation ; et vous avez raison de le distinguer, car il est directement contraire. La nation a intérêt à la réduction des frais, et par conséquent à la concurrence la plus entière et la plus libre ; et les voituriers nationaux ont intérêt de se réserver toutes les branches de commerce ; je dis *toutes*, car si l'exclusion leur est bonne dans un genre, elle est bonne dans tous les autres : et comme leur intérêt est le même partout, il s'en suivra que le commerce de chaque nation ne doit plus se suivre que par les agents domiciliés chez elle. Cela va fort bien, voilà le commerce bien arrangé dans tout l'univers, mais il n'y a rien à dire, ainsi le veut l'intérêt de toutes les nations voiturières : cet intérêt est sans doute trop contraire à celui des nations agricoles pour entreprendre de les concilier, il faut nécessairement que l'un prévale sur l'autre.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

24 Octobre 1766.

---

N°. XVI.

SUITE DES LETTRES  
SUR LES ÉPHÉMÉRIDES

(Continuation du N° précédent.)

Interdum vulgus rectum videt ; est ubi peccat.  
HOR.

Vous savez, Monsieur, que lorsqu'il s'agit d'opter entre des intérêts opposés, la raison et la saine politique nous disent que c'est à l'intérêt du plus grand nombre qui doit l'emporter sur l'intérêt du plus petit nombre, supposé que la justice ne s'y oppose pas. Ce n'est plus qu'une affaire de calcul. Voyons donc ce que c'est que la nation voiturrière attachée au commerce extérieur, et considérée dans tous ses agents. Je crois être en droit d'en calculer le nombre par la somme qu'elle a à dépenser annuellement : je suis d'autant plus sûr de ne me pas tromper, que j'ai de quoi enfler le calcul en sa faveur.

La dépense annuelle de la nation est de trois milliards. Dans l'état actuel de prohibitions,

c'est mettre au plus fort que d'estimer la somme de notre exportation, moitié en productions, moitié en marchandises de main-

|                                     |              |
|-------------------------------------|--------------|
| d'œuvre, à                          | 150 millions |
| le commerce d'importation à la même |              |
| somme de                            | 150          |
| Total                               | 300 millions |

Supposons le gain du commerce sur l'article de la voiture de 10%, c'est 30 millions

Le voiturier étranger en gagne bien un tiers, reste pour le régnicole 20 millions

La classe voiturière ne dépense pas annuellement la totalité de cette somme, elle en met une partie en réserve, pour grossir ses fonds ; mais elle en dépense bien annuellement les deux tiers pour la nourriture et entretien de ses agents, y compris la dépense qu'elle fait hors du royaume : il faut lui faire grâce des fractions, et mettre 14 millions

La dépense annuelle de la nation est de 3 milliards ; ainsi la dépense annuelle du commerce n'est pas à l'égard de la dépense annuelle de la nation, comme 1 est à 200.

La population de la nation voiturière est donc de même à la population du reste de la nation, comme 1 est à 200.

Et c'est l'intérêt particulier de cette très petite portion que vous voulez ici faire prévaloir sur l'intérêt manifeste de tout le reste de la nation ;

mais, Monsieur, si dans le sein d'une même nation, on fait autant de nations séparées qu'il y a de diverses professions dans la société, et que chacune soit ainsi admise à faire prévaloir son intérêt particulier : voyez je vous prie dans quel désordre on se jette, et comment il est possible de démêler dans ce chaos le véritable intérêt d'une nation. Je serai également en droit de vous dire que la nation est rentière, qu'elle est financière ; j'en formerai encore une autre de cette portion beaucoup plus considérable de citoyens, qui est employée en 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> ordre à l'administration de la justice ; chacune de ces nations a son petit intérêt très distinct et très contraire à celui du total de la nation. La nation rentière a intérêt que l'intérêt de l'argent soit haut, et que le souverain lui ouvre continuellement des débouchés par des emprunts, car quel emploi ferait-elle de son argent, tout le monde n'est pas à portée d'avoir des terres, il n'y en aurait point assez, et il faut dans un État différente nature de bien ; cela favorise la circulation. J'ai plus d'une fois entendu faire ces raisonnements à la nation rentière de Paris. La nation financière a intérêt que les impôts soient variés à l'infini, et que leur perception occupe un grand nombre d'hommes. L'intérêt de ces deux nations a d'autant plus de poids, qu'à juger de même de leur population par ce qu'elles

ont à dépenser, elles sont bien autrement considérables que la nation voiturière. La nation rentière a peut-être 150 millions à dépenser, non compris les créanciers sur particuliers ; et qui pourrait savoir et calculer ce qu'a la nation financière : j'en dirai autant de la nation gagée et salariée pour l'administration de la justice.

C'est ainsi que chacun veut être *la nation*, et il n'est pas jusqu'aux *rouliers d'Orléans* qui ont tenté aussi de jouer ce rôle, et de faire prévaloir leur petit intérêt sur celui de la province. Il est fâcheux pour eux qu'ils n'aient pas fait fortune, car ils avaient assez bien arrangé leur thème : leurs raisons valaient poids pour poids celles qu'on a mises en avant pour la marine marchande. (*Journal de Décemb. 1765*).

Je suis avec respect, etc.

En réfléchissant sur ces deux lettres, nos lecteurs ont dû s'apercevoir que dans le feu de la dispute les partis divers se rapprochent en effet, comme nous l'avons prédit, et que la lumière de la vérité sort du choc des opinions.

Il paraît que les deux anonymes sont déjà presque entièrement d'accord sur un des principes les plus importants de *l'économie politique*, trop évident pour être plus longtemps contesté de bonne foi. *Les productions naturelles de la terre*

*et des eaux sont les seules vraies sources de toute richesse* : maxime fondamentale, qui n'est plus problématique entre eux, et que nous avons aussi pris pour base de nos spéculations sur les effets du commerce et de l'industrie.

Il ne faut pas se laisser abuser par une légère apparence de contradiction qui reste encore dans le langage des deux contendants, lorsqu'ils veulent expliquer les objets du commerce extérieur. L'un n'y semble voir que les matières premières ou les denrées du crû ; l'autre veut qu'on ajoute nommément les productions des manufactures nationales.

Mais il est évident que les prix des ouvrages de l'industrie, vendus à l'étranger, ne sont nécessairement que ceux des matières premières produites par la nature, et ceux des denrées consommées par les ouvriers pour leur subsistance. Quand même une partie de ces objets serait provenue d'un premier commerce extérieur pour être *employés* ou *consommés*, il est toujours vrai qu'ils ne sont entrés dans l'État que par un échange contre les productions du sol.

Considérez dans une magnifique pièce d'étoffe de soie, d'or et d'argent qui sort de France pour habiller ou pour meubler les princes du Nord, une riche production des manufactures de Tours ou de Lyon, à la bonne heure, vous êtes au premier pas. Mais moi je puis décom-

poser ce brillant assemblage ; j'y verrai d'abord, pour matières premières, des soies d'Espagne, d'Italie, du Levant ou de l'Inde ; de l'or de Guinée, de l'argent du Potosé ou d'Allemagne, des gommes et des teintures d'Afrique et d'Amérique : et je dirai, voilà nos grains, nos farines, nos huiles, nos fruits, nos vins, nos eaux-de-vie, nos sels, nos chanvres, et toutes nos autres productions naturelles, qui dans une première exportation nous ont produit en retour ces objets employés dans les étoffes.

De plus il me faut considérer cette foule d'ouvriers, continuellement occupés aux travaux de ces belles manufactures : depuis le premier entrepreneur jusqu'au dernier manouvrier, tous vivent et consomment plus ou moins des denrées nationales. Les dernières classes n'en connaissent pas d'autres. Les plus riches paraîtraient au premier coup d'œil étendre leur consommation au-delà des productions du sol, habillés, meublés, alimentés, en partie, de denrées et de marchandises étrangères ; mais c'est encore évidemment l'effet d'un échange, dont nos récoltes naturelles ont été la première base.

Par cette induction très simple, mais très incontestable, dans la somme d'argent qui ne vous paraît, à vous, que le prix d'une marchandise fabriquée par l'industrie des Tourangeaux et des Lyonnais, je vois très clairement les prix

successivement réunis des denrées nationales employées et consommées directement, ou données en échanges pour d'autres étrangères qui ont été pareillement employées dans l'ouvrage, ou consommées par leurs ouvriers.

L'un a donc raison de distinguer au premier coup d'œil les objets du commerce extérieur en denrées du crû, et en marchandises ouvrées dans les manufactures. L'autre n'en a pas moins de ne considérer dans les secondes, par une décomposition ultérieure des échanges, que les denrées du crû qui sont employées ou consommées médiatement ou immédiatement, pour que l'ouvrage le plus riche ou le plus difficile résulte de leur emploi et de leur consommation.

Il faut donc avant tout et pour premier principe que la nature nous ait accordé ses bienfaits ; que la terre fécondée par une riche exploitation nous fournisse des denrées *disponibles*, c'est-à-dire *consommables* immédiatement par ceux qui ne travaillent pas à la terre, ou *échangeables* pour d'autres qui seront aussi *consommées*, sans servir immédiatement à la reproduction de nos fruits.

Supprimez cette source primitive ; comment vous procureriez-vous les matières premières ou les denrées qui ne naissent point chez vous ? Comment nourririez-vous les ouvriers ? Com-

ment travailleraient-ils sans subsistance et comment vendriez-vous leurs ouvrages, s'ils n'avaient pas travaillé ?

Nous voilà donc ramenés tous au point central, c'est-à-dire à cette partie des fruits que la terre a reproduits et multipliés par l'efficacité de la nature, et qui est *disponible*, c'est-à-dire *consommable* médiatement ou immédiatement pour tout autre emploi que pour concourir directement à la reproduction périodique de ces récoltes.

Cette portion tombe nécessairement dans le domaine des arts et du commerce, soit intérieur, soit extérieur ; nous ne croyons pas même possible qu'il reste aucun doute, aucune contestation sur cette vérité.

Il ne serait peut-être pas plus difficile de concilier les opinions qui semblent très diverses sur le vrai résultat des mouvements, si compliqués en apparence, de l'industrie et du négoce, pourvu qu'on s'accordât pour partir du principe, c'est-à-dire, pourvu que de part et d'autre on prît la peine de remonter jusqu'à la loi physique de nature, incontestable et irrésistible, et d'en descendre par degrés, sans jamais intervertir l'ordre des causes et des effets. Nous croyons sincèrement que l'unité des sentiments serait le fruit de cette méthode.

Pour s'en convaincre, il suffit de remarquer, dans le conflit des opinions, que tous ont absolument le même but ; que le désir universel est évidemment le bien public, c'est-à-dire la prospérité de l'agriculture, des arts et du commerce, qui font le bonheur et la gloire du souverain et de tous les ordres de la nation.

Ce vœu parfaitement unanime une fois pris pour centre de réunion, il s'agit d'examiner si la nature a tracé pour parvenir au but tant désiré une seule et unique voie, qui nous y conduise évidemment et nécessairement ; si, au contraire, l'homme a le pouvoir de se frayer d'autres chemins qui l'y ramènent également.

*L'évidence* et la *nécessité* de l'ordre *physique* termineront infailliblement toutes les incertitudes, ou plutôt effaceront toutes les apparences de contrariété.

Un principe fondamental, universellement reconnu, sert encore tacitement de base à tous les raisonnements, et nous sommes très assurés de n'être point contredits en le prenant pour point de réunion et pour fondement de la conciliation de tous les avis qui semblent contraires.

Ce principe simple et naturel dont nous avons déjà fait usage, c'est que la cause physique est *avant* l'effet physique ; c'est que pour

obtenir l'effet, il faut avoir la cause. Pour multiplier les effets, il faut multiplier les causes.

Ce premier pas une fois fait, il ne nous restera plus qu'à examiner où sont les *causes*, où sont les *effets*. Dès que cette seconde question sera résolue, il ne restera plus de difficulté. Tout le monde sait que pour assurer et multiplier les effets, il ne s'agit que d'assurer, de multiplier les causes, et d'enlever les obstacles qui les empêcheraient de produire.

Quiconque s'imaginera multiplier les effets, sans multiplier auparavant les causes mêmes, tombera dans une erreur évidente : quiconque, loin de multiplier les causes, n'augmentera que les obstacles qui les empêchent de produire, tombera dans une erreur évidemment bien plus grande encore s'il espère multiplier les effets.

Toutes les questions vont donc se réduire à une seule, et c'est à la nature qu'il faudra la laisser résoudre. Si l'ordre physique, essentiel et irrésistible, nous donne la solution accompagnée de l'évidence, elle réunira tous les suffrages.

Nous examinerons donc, premièrement, s'il est vrai que l'augmentation du prix des denrées du crû, de quelque part qu'elle provienne, procure naturellement l'augmentation de la masse des *denrées disponibles*.

Secondement, si l'augmentation de cette masse des *denrées disponibles* augmente nécessairement la prospérité de l'agriculture, du commerce et des arts.

Si tel est l'ordre, si telle est la loi de la nature, nous y trouverons la vraie *cause* qu'il faut assurer et multiplier et nous serons en même temps d'accord avec tous ceux qui désirent la multiplication des *effets*.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

27 Octobre 1766.

---

N°. XVII.

PROBLÈME POLITIQUE  
SUR LA PROSPÉRITÉ DES ARTS  
ET DU COMMERCE

Pour servir de suite aux N<sup>os</sup> précédents.

Hominum generi universo cultura agrorum est salutaris.

CICER. *de Senect.*

Afin de ramener à l'unité les sentiments même les plus opposés des citoyens qui cherchent de bonne foi les vérités utiles au bien public, et qui ne disputaient entre eux que faute d'avoir pris un point commun de ralliement, nous avons promis de remonter, s'il nous est possible, jusqu'au premier principe *naturel* de la prospérité des empires, de l'expliquer avec toute la clarté que nous pourrons, d'en déduire par *ordre* toutes les conséquences immédiates, afin d'en former un tableau raccourci de l'ordre *physique, essentiel, évident et nécessaire*, constitutif des grandes sociétés, de la puissance des souverains, et de la félicité de tous les ordres de

l'État. Nous nous arrêterons surtout aux articles fondamentaux qui sont unanimement reconnus par tous les défenseurs des opinions diverses. Dans la chaleur des disputes, ces vérités premières sont presque toujours les plus oubliées, parce qu'on s'occupe trop réciproquement des idées qui paraissent encore problématiques.

On doit observer, par exemple qu'aucun citoyen éclairé n'a jamais été, n'a jamais pu être ennemi, détracteur ou contempteur du *commerce* ni de *l'industrie* ; que le négoce et les arts sont *essentiellement* partie d'un empire florissant ; que la splendeur de l'un et de l'autre est *nécessairement* proportionnée à la prospérité de l'État, à la puissance du souverain, au bonheur des sujets ; que l'étendue et l'activité du commerce tant intérieur qu'extérieur sont d'excellents thermomètres pour indiquer l'état actuel de tous les vrais intérêts patriotiques.

Cette vérité très incontestable, qui ne peut causer aucune altération au respect qu'exigent les intérêts sacrés de *l'agriculture*, devrait être plus souvent répétée, comme un correctif nécessaire aux autres non moins assurées, qu'on est obligé de rappeler aux partisans du commerce et de l'industrie, que leur zèle fondé sur le patriotisme, et par-là même très respectable, entraîne quelquefois au-delà des bornes, lorsqu'ils confondent, sans le vouloir et sans le

sentir, le lucre privé de quelques hommes industriels ou commerçants, avec l'avantage universel du commerce et de l'industrie ; erreur d'autant plus pardonnable, qu'il est plus facile d'y tomber depuis que les préjugés les plus enracinés, les écrits politiques les plus applaudis, et qui pis est, les lois les plus solennelles, les principes d'administration les plus soutenus l'ont consacrée pendant plus d'un siècle.

Nous nous croyons donc obligés de ne séparer jamais l'idée du commerce et des arts, de leur splendeur et de leur accroissement continu, d'avec l'idée de la prospérité publique : nous regarderons toujours la France comme une nation nécessairement *agricole, industrielle et commerçante*, et nous sommes encore bien assurés qu'il n'est point dans le fond de diversité d'opinions en cette partie, quelque apparence de contradiction qu'il se trouve quelquefois dans les expressions. On a même pu remarquer, dans un exemple cité de part et d'autre, le vrai point de réunion. « La France, a-t-on dit, doit être considérée comme un État qui serait composé des villes de la république de Hollande (comme ports) et de toutes les provinces arrosées par le fleuve du Rhin, et par les rivières affluentes (comme provinces intérieures) » ; et sûrement on sous-entendait à ce tableau les colonies terri-

toriales que possèdent les Hollandais en Amérique, en Afrique et en Asie.

Cette idée très juste ne doit souffrir aucune espèce de débat ; et c'est ce qui nous engage à la prendre pour base de la recherche à laquelle nous allons nous livrer. Dans les discussions de l'économie politique, il est bon de prendre ainsi pour objet des hypothèses qui ne laissent aucune prise à l'intérêt particulier des états respectifs ; il perce toujours malgré l'attention et la bonne volonté des citoyens les plus studieux et les plus zélés : c'est, peut-être, la même cause qui nous a déterminés plus aisément à l'impartialité.

Il faut donc, pour parvenir à l'éclaircissement désirable qui nous occupe à présent, considérer la Hollande sous deux points de vue très différents, c'est-à-dire d'abord comme un grand État monarchique, formé premièrement de toutes les provinces intérieures arrosées par le Rhin et par ses eaux affluentes ; secondement des villes maritimes, qui composent aujourd'hui la République ; troisièmement, de toutes les colonies dans les trois autres parties du monde, sans oublier les pêches du Nord, qui forment en quelque sorte une quatrième espèce de colonies. Sous ce premier point de vue, tout ce qui serait utile à l'État ainsi conçu, le sera nécessairement à la France.

Dans le second point nous considérerons la Hollande strictement prise pour les sept Provinces-Unies, formant un État isolé, qui se regarde comme *étranger* aux provinces intérieures du Rhin ; c'est-à-dire, qui ne cherche qu'à faire son *profit particulier*, même à leurs dépens, s'il le trouve plus utile, car c'est la politique actuelle des nations commerçantes.

Il est évident, ce semble, que la Hollande ainsi considérée ne ressemble qu'à nos villes maritimes, solitairement prises, et non à la totalité de l'État ; que si les Hollandais profitent de leur position à l'embouchure des eaux intérieures dans la mer, pour faire leur lucre particulier plus fort, au préjudice des États méditerranéens, dont le lucre particulier en deviendrait plus faible, c'est une politique particulière qui ne serait pas applicable au premier cas, et qui ne l'est pas à l'état présent de la France.

On pourrait donner une troisième branche à cette discussion, et considérer les colonies des Hollandais aussi sous deux points de vue : premièrement, comme appartenant au grand empire dont nous avons tracé l'image ; secondement, comme unies seulement à la Hollande isolée ou strictement prise : on verrait peut-être encore quelques différences *naturelles*, *physiques* et *nécessaires*. Tout ce qui conviendrait au premier cas serait applicable aux colonies fran-

çaises, tout ce qui serait trouvé particulier au second ne devrait point être admis pour les nôtres ; mais cet objet nous entraînerait trop loin, et d'ailleurs il anticiperait sur la suite des idées que nous avons à déduire sur *les colonies nationales*.

Bornons-nous donc à rechercher le plus succinctement qu'il sera possible, premièrement, quelle serait, suivant les lois physiques, essentielles, évidentes et irrésistibles de la nature, la vraie source de la prospérité publique, de la splendeur générale des arts et du commerce, dans un État composé des villes et territoires de la Hollande proprement dites, et des provinces intérieures qui sont arrosées par le Rhin et par les rivières affluentes. Secondement, en quoi la politique des Hollandais actuels, considérés comme négociants et comme formant un peuple isolé, est diamétralement opposée aux principes de cet ordre physique et naturel. Cette discussion lumineuse doit montrer évidemment en quoi l'exemple du commerce batavique peut être invoqué parmi nous, en quoi il ne doit point servir de règle. L'hypothèse qui va nous servir de boussole étant admise de part et d'autre, nous sommes autorisés à regarder toutes les combinaisons qu'elle nous offrira comme autant de voies de conciliation.

Examinons donc maintenant quelle serait dans le premier cas de notre exemple, suivant les lois essentielles de la nature, la vraie source de toute prospérité. Cherchons la vraie marche de *l'ordre physique*, sur lequel doit être fondé *l'ordre politique*.

Supposons tout à coup dans les provinces intérieures une multiplication de *riches propriétaires* qui ont bâti des édifices pour une grande et forte culture, qui ont creusé des fossés, des rigoles et des canaux, qui ont marné les terres, ou les ont fécondées par tous les autres procédés possibles, qui ont formé de vastes et fertiles prairies, planté, greffé, enté des arbres de toute espèce, soigneusement gardé des taillis touffus, de vastes et hautes futaies ; supposons encore tout à coup une multiplication de *riches laboureurs* ou *fermiers*, bien pourvus d'animaux et d'instruments de toute espèce pour une grande et forte exploitation, qui se sont appliqués de leur mieux à toute espèce de culture, suivant la diversité du sol et des expositions. Il est né certainement une *plus* grande et plus forte reproduction fournie par la nature ; car le proverbe est vrai, *tant plus vaut l'homme, et tant plus vaut la terre*, c'est-à-dire, plus le propriétaire et le cultivateur ont mis de *richesses* sur un fonds, plus il rapporte tout étant égal d'ailleurs.

La reproduction annuelle des richesses territoriales étant une fois supposée plus abondante par la multiplication des avances foncières et des avances d'exploitation, soit primitives, soit annuelles, il s'ensuit nécessairement une plus grande masse de *denrées disponibles*, car l'effet propre des avances est d'augmenter la proportion qui règne entre la masse générale des denrées produites, et celle qui reste à *la disposition* du cultivateur, après que ses semences, sa nourriture, et celle de ses agents ont été prélevées.

Jusqu'ici nous n'avons exposé que la loi physique de la reproduction annuelle ; suivons donc maintenant cette masse *disponible* dans toutes ses distributions. Le cultivateur doit la convertir en argent, pour faire face à plusieurs objets indispensables qui s'acquittent en deniers, c'est-à-dire, premièrement, en renouvellement d'achats d'animaux ou d'instruments d'exploitation, et en soldes d'artisans de plusieurs espèces. Cette première dépense est inhérente à la culture même : elle se prend sur les avances du fermier, ou sur les intérêts que doivent produire ces avances : plus elle pourrait s'accroître, plus aussi la terre en profiterait. Secondement, au paiement de l'impôt, qui n'est que la portion du souverain et de la souveraineté dans le produit net. Troisièmement enfin, à la portion du pro-

priétaire, grevée pour sa part de toutes les dépenses foncières, comme les reprises du laboureur le sont des dépenses d'exploitation, et la portion du souverain pour les dépenses de protection.

Il est évident que dans l'État social, qui suppose un gouvernement, des propriétaires et des cultivateurs, ce partage des denrées disponibles, ou, pour mieux dire, du prix de cette masse, est *nécessaire*, et par conséquent légitime, comme appartenant à l'ordre essentiel, qui fait la vie des empires.

Le second pas ainsi fait dans le chemin tracé par la nature, et d'après elle, par la loi fondamentale de toute bonne politique, suivons encore le *prix* de cette masse de denrées *disponibles* dans toutes ses divisions ultérieures.

Nous savons déjà quel est l'emploi de la première portion. Le cultivateur la retient, ou comme faisant partie de son exploitation, ou comme intérêts de ses avances consacré à les entretenir, à les renouveler et à parer aux accidents naturels et inévitables. Il en paie des gages, des soldes d'ouvriers, des marchandises qu'il achète pour les terres ou pour lui-même, à proportion de son aisance et de sa liberté.

Voilà donc une première partie qui tombe dans le domaine des artisans et des manufacturiers, des marchands et de toute leur suite ;

cette partie est nécessairement proportionnée à la masse des denrées *disponibles* et à la quotité de leur prix ; plus la *quantité sera forte* et en même temps le *prix avantageux*, plus ce premier domaine des arts et du commerce leur sera profitable. Les riches fermiers des États assez sages pour ne point tenir le cultivateur sous le glaive de l'impôt arbitraire, sont d'excellents *consommateurs* pour l'industrie.

La seconde portion du *prix des denrées disponibles* forme le revenu du souverain : il est visible qu'il se distribue par grandes et petites masses à tous les salariés du gouvernement, depuis les premiers de la nation, élevés aux plus grandes places de l'administration, jusqu'aux derniers employés de l'état militaire ou civil. Mais dans la dépense de toutes les soldes, on trouve *nécessairement* encore le profit des arts et du commerce, et ce profit est manifestement proportionné au *nombre* des salariés et à la force des salaires, en comprenant dans cette même classe tout ceux que le souverain distribue pour l'entretien de sa personne auguste, de sa maison, de sa famille, et de tous les autres objets qui servent au soutien de la majesté royale et à la splendeur du trône.

L'industrie fabricante ou marchande ne peut donc s'empêcher de regarder *l'impôt* comme lui fournissant encore un second domaine ; plus le

souverain *dépense*, plus les marchands et les ouvriers profitent : Or le prince ne peut *dépenser plus*, qu'à proportion qu'il *reçoit plus* ; mais il ne peut jamais recevoir que le *prix* d'une portion des denrées *disponibles* : s'il prenait la nourriture des cultivateurs et les semences, ou même s'il prenait les portions des denrées *disponibles*, affectées aux avances d'exploitation qui exigent une dépense pécuniaire, et aux dépenses foncières, il détruirait la source de la richesse nationale, il anéantirait, ou tout à coup, ou dans une progression très rapide, les récoltes de son territoire ; il n'en doit donc recevoir qu'une quotité proportionnée. Ce principe est en même temps de la vérité la plus palpable et de la plus grande utilité : il mérite un développement sur lequel nous reviendrons un jour.

*La suite à l'ordinaire prochain.*

31 Octobre 1766.

---

N°. XVIII.  
PROBLÈME POLITIQUE  
SUR LA PROSPÉRITÉ DES ARTS  
ET DU COMMERCE

Pour servir de suite aux N<sup>os</sup> précédents.

Hominum generi universo cultura agrorum est salutaris.  
CICER. *de Senect.*

Tout citoyen éclairé doit voir évidemment que la masse des denrées disponibles et leur prix règle nécessairement la recette, et par conséquent la dépense du prince. Ils règlent donc l'un et l'autre en cette partie les *profits* que font le commerce et l'industrie avec le prince même et avec tous les soudoyés du gouvernement, soit pour l'administration intérieure, soit pour la défense militaire de terre et de mer. C'est le second domaine des arts et du commerce, où leur bénéfice est d'autant plus grand, que la *quantité* des denrées disponibles est plus forte et le *prix* plus avantageux.

Les propriétaires reçoivent la troisième portion de ce prix des denrées disponibles : les uns

même la perçoivent en nature, et sont obligés de la convertir en argent, ce qui revient au même ; nouvelle source de profit pour les artisans et les marchands de toute espèce. Plus le propriétaire *reçoit*, plus il *dépense* ; à mesure que son aisance ou sa richesse augmente, il multiplie ses besoins ou ses désirs ; il étend sa consommation aux ouvrages les plus précieux de l'industrie, aux denrées les plus rares du commerce étranger ; troisième domaine des arts et du commerce, évidemment encore d'autant plus profitable pour eux, que la masse des denrées *disponibles* est plus considérable et *mieux vendue*.

Jusqu'à présent nous croyons ne nous être pas égarés dans la route, en considérant les agents de l'industrie et du commerce comme tels ; il est de la plus grande évidence à nos yeux que tout leur *profit* est fondé sur la *dépense* que font les agents de la culture, les propriétaires et leurs gagistes, le souverain et tous les salariés de l'administration : tous les profits qu'ils se fournissent réciproquement entre eux ne sont qu'un second mouvement par réflexion, la source de leur propre dépense est leur profit, et celui-ci n'a point d'autre origine que la dépense des trois classes dont nous avons parlé, qui composent plus proprement toute la nation.

La masse des denrées *disponibles* que fournit la reproduction annuelle, et le prix de cette

masse, forment donc le premier thermomètre qui nous indique l'état de la prospérité publique en général, et spécialement l'état plus ou moins florissant des arts et du commerce ; une *très grande* masse vendue par le cultivateur *au prix* le plus avantageux, occasionne *nécessairement* une *très grande dépense* dans les trois classes, qui partagent immédiatement et primitivement cette richesse originelle, produite annuellement par le bienfait de la nature : une *très grande dépense* de ces trois classes occasionne nécessairement une *très grande vente* à eux faite de la part des agents de tous les arts et de tout négoce, par conséquent une *très grande* fabrication, un *très grand* mouvement d'importation, soit intérieur soit extérieur, c'est-à-dire, en d'autres termes, une *très grande prospérité* des arts et du commerce.

Telle est la solution simple et naturelle du problème fondamental que nous nous étions proposé ; cette première marche est certainement celle de la nature : les *effets* physiques y sont déduits très clairement de leurs *causes*, et placés à leur rang.

Nous pouvons donc hardiment nous faire cette question : « dans le grand empire qu'on a supposé, *qui serait composé des villes maritimes de la Hollande et de toutes les provinces intérieures, arrosées par le Rhin ou par toutes ses rivières affluentes,*

quelle serait la vraie source de toute prospérité publique, et notamment de la plus grande splendeur des arts et du commerce ? »

Nous sommes obligés évidemment à répondre, *la vraie cause essentielle de toute prospérité y serait la plus grande augmentation possible de la masse des denrées disponibles, et de leur prix perçu par le cultivateur*. Ce principe naturel une fois posé, il est *impossible* qu'il ne s'en suive pas une grande consommation des objets façonnés par les arts, ou échangés par le commerce, parce qu'il y aurait la *plus grande recette possible* faite par les trois classes qui font la dépense primitive.

Dans cette chaîne physique et nécessaire, nous avons observé que l'augmentation du *prix* perçu par le cultivateur lui-même est le premier principe ; c'est le surcroît de profit qui lui donne *l'émulation* et *l'aisance* d'augmenter les dépenses de culture, vraies sources de toutes richesses, cause efficace de la prospérité de tous les arts.

Mais nos lecteurs ne doivent pas avoir perdu de vue les vérités essentielles qu'on a *développées* dans le commencement de ce volume, N<sup>os</sup>. I, II et III, sur les moyens d'assurer aux cultivateurs ce *prix* le plus avantageux des denrées qu'ils récoltent, c'est-à-dire la liberté, la facilité de la navigation et du commerce extérieur, qui font participer les grandes nations au marché gé-

néral du monde négociant, et qui leur font recueillir ainsi le *prix* réglé par les lois irrésistibles de la nature.

La prospérité de l'agriculture exige donc la liberté du commerce extérieur, qu'elle rend, à son tour, nécessairement plus actif et plus florissant. Toutes les classes qui *dépensent* trouvant dans les progrès de la cultivation l'accroissement de leurs richesses, elles étendent infailliblement leur consommation aux denrées et aux marchandises précieuses de l'un et de l'autre hémisphère. L'homme ne met de bornes à ses jouissances qu'autant qu'il en trouve à ses moyens.

Il est donc impossible d'imaginer les provinces intérieures du Rhin et des eaux affluentes devenues par la perfection de leur culture très riches et très fertiles, sans supposer en même temps les villes maritimes de la Hollande très peuplées, très enrichies par un commerce très actif et très étendu.

La loi physique de la nature exigera toujours que les agents du commerce extérieur soient fixés aux embouchures des grands fleuves. C'est là que les navires sont forcés de s'arrêter, et que les barques fluviales sont obligées de se rendre : c'est le nombre des uns et des autres qui détermine la multitude des hommes de toute espèce occupés aux opérations diverses

du négoce et du voiturage. Mais le nombre des voitures de mer ou de rivières est nécessairement proportionné à l'importation et l'exportation, qui sont elles-mêmes réglées essentiellement sur la richesse des provinces intérieures. Si vous supposez qu'elles aient beaucoup d'objets à *vendre*, et par conséquent beaucoup d'autres à *acheter*, vous ne pouvez manquer d'avoir un grand commerce dans les *ports*. Retranchez-leur la faculté de *vendre* ou celle d'*acheter*, vous supprimez nécessairement une partie de la population et de l'aisance de vos villes maritimes.

Les intérêts des ports et de leurs habitants sont donc encore nécessairement unis avec ceux des cultivateurs, qui font prospérer l'intérieur d'un grand État ; et c'est la loi physique de la nature qui leur est garante d'une portion du profit général. Dans l'empire que nous considérons, l'administration serait donc évidemment certaine de procurer la richesse de tous les ordres de l'État, par une seule opération nécessairement salutaire à tous, *si elle parvenait à augmenter la masse des denrées disponibles, et leur prix perçu par le cultivateur*. Ce seul moyen vivifiant augmenterait infailliblement la *recette*, et par conséquent la *dépense* des trois classes, vraiment et primitivement dépensantes, des cultivateurs, des propriétaires et du souverain. Cette pre-

mière augmentation entraîne certainement celle des recettes et des profits dans toutes les classes de l'industrie et du commerce, et plus visiblement dans les ports où se font nécessairement les opérations diverses du négoce extérieur et maritime.

Nous n'avons plus qu'une observation à faire pour trancher le nœud de toutes les difficultés : le *prix* des denrées et marchandises est payé par le consommateur. C'est la concurrence des *acheteurs* qui le détermine ; et cette concurrence est réglée par leur *richesse*, parce que c'est elle qui rend efficace le désir de consommer. Ce *prix* ainsi *délivré* par le consommateur, passe-t-il immédiatement et tout entier au cultivateur : c'est le plus grand profit possible pour l'agriculture qui le reverse à la terre, et par conséquent c'est le plus grand accroissement pour la vraie source primitive de toute richesse.

Dans le commerce extérieur il est impossible d'espérer cet avantage : il faut prélever sur ce prix tous les frais et tous les bénéfices des agents du commerce et du voiturage, il en revient d'autant moins à la terre, la reproduction est d'autant moindre, et la prospérité publique en reçoit une diminution d'autant plus sensible. Mais c'est une nécessité qu'il faut subir, parce qu'elle nous est imposée par la nature.

On ne doit donc point regarder comme une perte les dépenses *absolument indispensables* qu'occasionne le commerce, par cette raison bien simple qu'il faut obéir à la nature. Le service des négociants et voituriers est une charge pour les premiers *dépenseurs* des revenus territoriaux, c'est-à-dire pour les cultivateurs, les propriétaires, les souverains : ils ne peuvent jamais s'en affranchir totalement ; un laboureur qui récolte du froment sur les bords de la Dordogne n'en recevra jamais tout le *prix* qu'en donne le riche colon de la Martinique, et réciproquement celui-ci ne reçoit jamais tout le *prix* que le cultivateur français donne de son sucre.

Cette charge inévitable ne doit donc point être regrettée ; mais la sagesse ordonne de la restreindre autant qu'il est possible. Cette proposition, qui paraît contraire aux intérêts particuliers du commerce, ne l'est point cependant, et c'est à notre avis le point capital des discussions qui nous occupent.

La Hollande strictement prise, étant considérée comme une grande multitude d'agents de commerce, habitants de villes maritimes, étrangères aux provinces intérieures, leur première idée n'a dû être que d'augmenter les salaires du négoce : nos commerçants ont cru devoir penser de même ; et peut-être pendant quelque temps ont-ils entraîné l'administration dans ce

système. Il est pourtant aisé d'en faire sentir l'illusion.

Supposons que la masse des denrées exportables des provinces intérieures soit payée par le consommateur trente millions : si les frais du négoce n'en absorbaient que trois, il en retournerait vingt-sept au cultivateur ; ils se distribueraient, à lui-même en augmentation de culture, aux propriétaires, et au souverain, qui dépenseraient d'autant au profit des arts et du commerce : si les frais en absorbent six, il n'en reviendra que vingt-quatre, moindre reproduction pour l'année future, moindre commerce en cette partie, moindre recette pour les propriétaires, moindre pour le souverain, moindre dépense pour leur part, moindre profit pour l'industrie et le négoce.

Nous supplions les partisans les plus zélés du commerce de creuser cette idée, ils verront très clairement le piège où donne l'intérêt personnel mal entendu : toutes les fois que les agents du négoce veulent augmenter leur profit particulier aux dépens du cultivateur, ils tombent précisément dans le cas d'un propriétaire ignorant et avide, qui pour augmenter son revenu de l'année, prendrait à son fermier ou à son métayer une portion de ses semences.

Le négociant particulier croit que l'argent qu'il a gagné est précisément la cause qui aug-

mente le commerce, parce que c'est cet argent qui le met lui personnellement en état d'acheter davantage ; mais au contraire il est évident que ce gain est précisément la cause qui le diminue, parce que trois millions de moins entre les mains du cultivateur anéantissent la reproduction qu'il en aurait tirée, anéantissent la recette et la dépense des propriétaires et du souverain ; la consommation et la reproduction étant diminuée, il est impossible que le commerce ne diminue pas.

Mais, dira le marchand, je ne garde point cet argent, j'achète des denrées ou des marchandises, et je donne par conséquent au commerce autant d'activité que j'ai fait de profit : fausse conséquence dont nous avons déjà démontré l'erreur (Tom. VI, N<sup>o</sup>. II et III) ; ce que vous achetez aujourd'hui est une partie de la reproduction déjà née, et cette reproduction est *moindre*, parce que le cultivateur qui a reçu *moins*, a *moins* mis à la terre ; si vous tenez la même conduite en cet achat que dans le premier, vous donnez encore *moins* que ne le comporterait la loi physique. La dépense que va faire le cultivateur sera derechef *moindre* qu'elle ne pourrait et devrait l'être ; la reproduction sera *moindre*. La recette et la dépense des trois classes sera *moindre*, le commerce général sera donc aussi nécessairement diminué.

Il est sûrement difficile d'opposer rien de solide à cette démonstration rigoureuse. *Le profit du marchand particulier est donc nécessairement ou le moindre qu'il soit possible, au préjudice du prix que peut recevoir le cultivateur, ou il est d'autant destructif du commerce lui-même, de l'industrie, et de toute prospérité publique.*

Si le même souverain tenait sous son empire les villes maritimes de la Hollande avec toutes les provinces intérieures du Rhin et des rivières affluentes, et les colonies hollandaises, le véritable intérêt de son État serait de rendre le profit particulier du marchand *le moindre possible*, effet qui s'opère nécessairement par la *libre concurrence*.

Les derniers acheteurs et les premiers vendeurs sont étrangers aux yeux de la politique des marchands républicains ; mais ils sont la nation même aux yeux du gouvernement français, et le souverain en forme la portion principale.

Fin du sixième volume.





## TABLE DES MATIÈRES

### ÉPHÉMÉRIDES DU CITOYEN — 1766, VI.

|                                                                            |     |
|----------------------------------------------------------------------------|-----|
| N°. I. Lettres sur la marine des Anciens, comparé avec celle des Modernes. | 7   |
| N° II. Idem.                                                               | 18  |
| N° III. Idem.                                                              | 29  |
| N° IV. Idem.                                                               | 40  |
| N° V. Du monde politique.                                                  | 51  |
| N° VI. Idem.                                                               | 62  |
| N° VII. Idem.                                                              | 73  |
| N° VIII. Idem.                                                             | 84  |
| N° IX. Explication sur l'esclavage des Nègres.                             | 95  |
| N° X. Réponse à la lettre d'un Américain sur l'esclavage des Nègres.       | 106 |
| N° XI. Idem.                                                               | 117 |
| N° XII. Idem.                                                              | 128 |
| N° XIII. Suite des lettres sur les Éphémérides.                            | 139 |
| N° XIV. Idem.                                                              | 150 |
| N° XV. Idem.                                                               | 161 |
| N° XVI. Idem.                                                              | 172 |
| N° XVII. Problème politique sur la prospérité des arts et du commerce.     | 183 |
| N° XVIII. Idem.                                                            | 194 |

